

# TP BM

TRAVAUX PUBLICS &  
BÂTIMENT DU MIDI

[www.tpbm-presse.com](http://www.tpbm-presse.com)

TERRITOIRE  
Les Orres, station  
de demain

TERRITOIRE  
Une SPL pour  
Aix et Mahosque

N° 1413

Mercredi 20 octobre 2021

0,90 EURO / ABONNEMENT : 20 EUROS  
TPBM - SEMAINE PROVENCE

# GO ENTREPRENEURS MARSEILLE, TERRE DE RELANCE



© D.R.

**arapl**  
provence & var

**COTISATION  
ANNUELLE**

**BNC  
BIC**

Individuel ..... 169 €ttc /an  
Société ..... 338 €ttc /an  
Micro ..... 36 €ttc /an

## — SOMMAIRE —

**TERRITOIRE/P.14**

La station des Orres veut accélérer l'évolution de son modèle touristique vers le « toutes saisons », pour tous.

**GRAND ANGLE/P.34**

Alain Gargani, président de la CPME Sud : « Les valeurs humaines avant le chiffre d'affaires. »

**ENTRETIEN/P.24**

Stéphane Paglia, tête de liste aux élections de la CCI du Pays d'Arles.

**RENDEZ-VOUS/P.4**

William Jameux, event manager de *Entrepreneurs* : « A Marseille, plus qu'ailleurs, ce congrès attire les chefs d'entreprise. »

**EN BREF/P.11**

Colette Weizman, chevalier de l'ordre national du Mérite.

**ENTREPRENDRE/P.32**

Sisteronais Buëch : Arnaud Lismonde conjugue BTP et développement durable.



PEFC 10-31-3337 / PEFC recyclé / Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées. / pefc-france.org



**EDITÉ PAR LA S.A.S. « LES PUBLICATIONS COMMERCIALES »**

32, cours Pierre-Puget CS 20095 |  
13281 Marseille | Cedex 06 | 04 91 13 66 00

**PDG et directeur de la publication** : Elisabeth Thomas 04 91 13 66 00 - elisabeth.thomas@presses-legales.com |  
**Principal actionnaire** : Tout Lyon S.A.S | **Directeur de la rédaction - Rédacteur en chef** : Frédéric Delmonte :  
04 91 13 66 10 - frederic.delmonte@presses-legales.com | **Rédaction** : redaction@presses-legales.com

**Rédacteur en chef adjoint** : Serge Payrau 04 91 13 66 31 - serge.payrau@presses-legales.com | **Journalistes** :  
William Allaire - Jean-Christophe Barlat - Isabelle Cambos - Martine Debette - Caroline Dupuy - Jean-  
Pierre Enaut - Olivier Réal - Marie-France Sarrazin - Hélène Saveuse - Alexandra Zilbermann  
**Editrices web** : Esther Griffe - Karen Latour - editeurweb@presses-legales.com |

**Annonces légales** : Bernadette Radduso : 04 91 13 66 00 - b.radduso@presses-legales.com |

**Service Marché Publics / Appels d'offre** : Sylvie Chauvet - 04.91.13.66.24 - tpbm.appelsoffres@presses-  
legales.com - **Relations clients annonces légales** : Laurent Huot : dépts. 83, 04 et 05 - 06 21 44 29 28 -  
laurent.huot@presses-legales.com - Carole Figarella : dépt 13 - 04 91 13 66 05 - 06 17 03 44 42 -  
carole.figarella@presses-legales.com - Stéphanie Laure : dépt 13 - 06.75.29.70.55 - 04 91 13 66 20 -  
stephanie.laure@presses-legales.com

**Formalités** : Marie-Ange Papalardo et Clément Schockmel : 04 91 13 66 30 - formalites@presses-legales.com |  
**Publicité commerciale** : Sophie Magnan 04 91 13 66 09 - 06 17 27 71 61 | **Chargée de communication** :  
Stéphanie Laure : 04 91 13 66 20 - stephanie.laure@presses-legales.com | **Abonnements** : Chrystèle  
Liochon - 04 72 07 36 12 - abonnements@presses-legales.com | **Responsable studio fabrication** :  
Sabine Guglielmetti : 04 91 13 66 11 | **Montage** : Mathilde Armiento |

HEBDOMADAIRE HABILITÉ À PUBLIER LES APPELS D'OFFRES, LES AVIS DE TRAVAUX, LES ANNONCES LÉGALES, LES VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES SUR LES DPTS 13/83/84/04/05 -

COMMISSIONS PARITAIRES : 0626 181998 — ISSN : 1261-6508

LE SITE TPBM-PRESSE.COM EST RECONNU PAR LA CPPAP (COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE), SERVICE DE PRESSE EN LIGNE D'INFORMATION POLITIQUE ET GÉNÉRALE, SOUS LE NUMÉRO 1124 W 94089 JUSQU'AU 11/2024.

« PAR ARRÊTÉ DU 16 DÉCEMBRE 2019 MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU 21 DÉCEMBRE 2012 RELATIF AU TARIF ANNUEL ET AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES, LE PRIX DE LA LIGNE EST FIXÉ À 4,07 EUROS HT OU 1,78 EUROS HT LE MM/COL »

— DIFFUSION : 13 000 EXEMPLAIRES  
L'IMPRIMERIE : ROUTE DE ROISSY - 93 290 TREMBLAY-EN-FRANCE - ORIGINE DU PAPIER : SUISSE, PAPERETRIE PERLEN - TAUX DE FIBRES RECYCLÉES : 100% - CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES : REJET DE CO2 EN COURS DE CALCUL.



**ABONNEMENT :**

1 AN : 20 EUROS



S.N.P.J.

Syndicat National de la Presse Judiciaire



## – EDITO –

**Frédéric Delmonte**

Directeur de la rédaction

[frederic.delmonte@presses-legales.com](mailto:frederic.delmonte@presses-legales.com)[@DelmonteFred](https://twitter.com/DelmonteFred)

# Positifs

C'est le 21 octobre, à Avignon, que la CPME Sud remettra ses Trophées régionaux des entrepreneurs positifs. Nous y serons ! Notre rédaction est partenaire de cet évènement économique.

A travers six prix, la CPME Sud va mettre en avant des entrepreneurs qui font preuve de courage, de bienveillance, de persévérance, de solidarité ou d'écoresponsabilité.

Plus que jamais dans un contexte économique en mutation, les entrepreneurs vont devoir mettre en avant ces valeurs dans leur management et communication. Parce que dans un environnement économique qui change, qui est plus concurrentiel et plus incertain, la différence va se faire sur les valeurs et la façon de les partager avec ses équipes. Des équipes qui, à travers leur engagement et leur mobilisation, permettront à l'entreprise de faire la différence.

Alors rendez-vous à Avignon pour partager de bonnes ondes et des nobles valeurs.

L'interview d'Alain Gargani, le président de la CPME Sud, est à retrouver dans ces pages.

Bonne lecture.

— RENDEZ-VOUS AVEC —

WILLIAM JAMEUX, EVENT MANAGER DE GO ENTREPRENEURS

# « A Marseille, plus qu'ailleurs, ce congrès attire les chefs d'entreprise »

Go Entrepreneurs, anciennement Le Salon des entrepreneurs, revient à Marseille, le 28 octobre prochain, avec de nombreuses nouveautés et de belles ambitions pour les créateurs et dirigeants d'entreprise. Explications avec William Jameux, event manager de cet événement.

© D. R.



## – RENDEZ-VOUS AVEC –

### TPBM : Comment vous sentez-vous à quelques jours du congrès des retrouvailles ?

**William Jameux** : Comme vous pouvez l'imaginer, c'est une édition très particulière pour nous. Nous sortons d'une année et demie durant laquelle notre secteur d'activité a été particulière-

« Les Français ont eu dix-huit mois pour réfléchir, se poser des questions sur leur avenir. [...] Le besoin de donner du sens à sa vie n'a jamais été aussi important pour bon nombre d'entre nous. La création d'entreprise est une belle façon de se réaliser. »

ment impacté par la crise sanitaire. Dix-huit mois que nous avons mis à profit pour proposer une nouvelle copie de notre événement. Concrètement, l'édition 2021 de ce congrès se présente sous un nouveau nom, une nouvelle marque. Elle se déroule dans un nouveau lieu, l'Orange Vélodrome, sous un nouveau format. C'est une mutation en profondeur que nous sommes ravis de livrer dans quelques jours à Marseille. Les entrepreneurs ont manqué d'événements, de rencontres, de formations. Ils se doivent d'être comblés. Nous nous intéressons également aux nouveaux entrepreneurs, de plus en plus nombreux, à la recherche de conseils et de réseau. Bref, nous sommes prêts et déterminés à proposer une belle édition.

### Comment expliquez-vous cet engouement pour la création d'entreprise ?

Les chiffres de la création d'entreprise sont en forte hausse, de l'ordre de 35 à 40 % sur les huit premiers mois de l'année. Ce n'est pas rien. Les Français ont eu dix-huit mois pour réfléchir, se poser des questions sur leur avenir. Certains avaient

des projets en tête et ont décidé de les réaliser. Le besoin de donner du sens à sa vie n'a jamais été aussi important pour bon nombre d'entre nous. La création d'entreprise est une belle façon de se réaliser. Cette année plus que jamais, les visiteurs arriveront sur

notre congrès avec des envies, des questionnements précis. Ils seront plus exigeants et combatifs que d'ordinaire.

### Comment avez-vous tenu compte de ce phénomène dans l'élaboration du programme 2021 ?

Cette édition est clairement dédiée à la relance économique de proximité, dans ce territoire qui bénéficie d'un réel rayonnement économique et d'une attractivité qui se renforce année après année. L'événement se déroule en présentiel mais aussi en distanciel. Avec le télétravail qui se généralise, de plus en plus de personnes envisagent de quitter Paris pour créer une entreprise ailleurs ou délocaliser leur structure. Le Sud attire, c'est une réalité.



### UNE JOURNÉE DÉDIÉE AU REBOND, À LA RELANCE

Go Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nouveau nom du Salon des entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur, est désormais un événement hybride. Il se déroulera, à Marseille, en présentiel le 28 octobre, au stade Vélodrome, et en distanciel. L'inscription est gratuite mais obligatoire, en ligne.

Cette sixième édition est placée sous le signe du rebond, de la relance via des stands, des conférences, des formations mais aussi des témoignages ciblés d'entrepreneurs positifs.

## - RENDEZ-VOUS AVEC -



« Concrètement, tous les exposants sont sur notre plateforme. Les visiteurs éloignés pourront ainsi, à titre d'exemple, "rencontrer" un incubateur du territoire en "one to one". Ils pourront également contacter les autres visiteurs inscrits. »



**Parlez-nous de votre plateforme à distance qui permet aux visiteurs non présents de participer virtuellement au congrès ?**

Les conférences vont pouvoir être suivies à distance ainsi qu'en streaming, mais notre nouvelle plateforme propose bien d'autres fonctionnalités. Le digital n'a pas que des défauts, loin de là ! Concrètement, tous les exposants sont sur notre plateforme. Les visiteurs éloignés pourront ainsi, à titre d'exemple, « rencontrer » un incubateur du territoire en « one to one ». Ils pourront également contacter les autres visiteurs inscrits.



**WILLIAM JAMEUX**

« Plus que jamais, notre ambition est d'accompagner les visiteurs dans leurs problématiques de développement, d'équipement, de digitalisation, de ressources humaines. En 2021, nous allons élargir ce spectre aux questions de trésorerie. »

**Qui sera présent pour cette sixième édition ?**

Il y aura sans doute moins de visiteurs puisque l'événement se déroule aussi à distance. Mais contrairement aux précédentes éditions, nous avons décidé de le tenir sur une seule journée qui sera donc particulièrement intense. Seront présents sous forme de stands nos grands partenaires comme la Métropole Aix-Marseille Provence, Bpifrance, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ville de Marseille, mais aussi les grands acteurs du financement (réseau d'accompagnement, banques, accélérateurs...), les écoles, les institutions telles que la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, l'UPE 13 ou la CPME 13.

**Quelles sont les nouveautés liées à la crise ?**

Plus que jamais, notre ambition est d'accompagner les visiteurs dans leurs problématiques de développement, d'équipement, de digitalisation, de ressources humaines. En 2021,

## — RENDEZ-VOUS AVEC —



1

1. Les porteurs de projet à moins de six mois du lancement de leur activité et ceux qui ont déjà créé leur structure constituent les cibles privilégiées de Go Entrepreneurs.
2. Nouveau format, nouveau lieu, puisque le salon déménage du parc Chanot à l'Orange Vélodrome.
3. Après une pause forcée en 2020 en raison de la crise sanitaire, le salon revient sous un nouveau nom, éterné fin septembre à Lyon.



2

nous allons élargir ce spectre aux questions de trésorerie. D'autant plus qu'à Marseille plus qu'ailleurs, ce congrès attire les chefs d'entreprise. Pour rappel, notre cible se compose des porteurs de projet (les créateurs à moins de six mois du lancement de leur activité) et de ceux qui ont déjà créé leur structure. Nous allons aussi nous intéresser aux nouveaux dispositifs d'aides aux entreprises et à la reprise d'entreprise. Il n'y a jamais eu autant de sociétés à reprendre. Nous nous préoccupons également du sujet de la relocalisation. Enfin, nous sommes fiers de proposer une conférence sur l'entrepreneur responsable. La crise et l'état de la planète nous amènent à une prise de conscience collective des enjeux environnementaux et sociaux. Le chef d'entreprise n'échappe pas à cette tendance et doit intégrer de plus en plus ces aspects dans ses décisions quotidiennes.

*Propos recueillis  
par Caroline Dupuy*

») [dupuycaroline13@gmail.com](mailto:dupuycaroline13@gmail.com)

[@dupuycaroline13](https://www.instagram.com/dupuycaroline13)



© Photos D. R.

3

## - À LA PELLE -



© Laurent Gayte

## ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

## MANOSQUE : 4,2 M€ HT POUR LE FUTUR BÂTIMENT DES ARCHIVES

La Ville de Manosque et la DLVA ont choisi de s'unir pour construire ensemble un bâtiment qui abritera les archives communales et intercommunales.

**La Ville de Manosque et la DLVA ont choisi de s'unir pour construire un bâtiment qui abritera les archives communales et intercommunales. Une opération estimée à 4,2 M€ qui devrait être livrée d'ici fin 2025.**

Depuis 2013, le service commun (communal et intercommunal) des archives fait face à une augmentation constante de la production documentaire. En six ans, le volume global a quasiment doublé, passant de 1 465,79 à 2 638,52 mètres linéaires. Pour désengorger les locaux d'archivages et éviter l'éparpillement entre plusieurs locaux inadaptés, la Ville de Manosque et Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) ont décidé de construire ensemble un nouveau bâtiment dédié au stockage et à la gestion des archives.

### UN BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION OU À ÉNERGIE POSITIVE

Si le projet n'en est qu'à ses balbutiements - puisque la commune de Manosque recherche actuellement et jusqu'au 17 novembre un assistant à maîtrise d'ouvrage -, les deux collectivités partenaires savent d'ores et déjà ce qu'elles veulent. Un projet écologiquement et architecturalement

exemplaire, permettant une gestion des archives pour les 100 prochaines années, avec un investissement de 4,2 M€ HT pour la part conception/réalisation.

Sur le papier, la Ville de Manosque, maître d'ouvrage, souhaite construire « un équipement important avec un fort impact visuel mais qui s'inscrit également dans une démarche globale de basse consommation à minima ou à énergie positive ». L'assistant à maîtrise d'ouvrage qui sera bientôt choisi devra suivre le projet de A à Z, au même titre que les futurs maîtres d'œuvre.

Il aura également à « étudier obligatoirement des dispositifs de refroidissement renouvelable et passif de type « puits canadien », mais aussi un dispositif permettant la récupération de la chaleur fatale. Il devra aussi envisager l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures et/ou en ombrières. » Le mot d'ordre sera donc de parvenir à un équilibre entre la consommation énergétique et

la production lors du fonctionnement du bâtiment, en prenant en compte l'usage et le taux de fréquentation.

### UN BÂTIMENT FONCTIONNEL ET ORGANISÉ

L'équipement, dont les mensurations n'ont pas encore été déterminées avec précision, sera bâti sur la commune de Manosque, sur un terrain situé derrière la gendarmerie, rue des Roses. Il sera composé de six secteurs. D'abord une zone d'accueil au public comprenant une réception, un vestiaire, une salle de lecture, un bureau d'appoint visiteur et une salle de réunion. Une seconde devra être imaginée pour la livraison et le conditionnement des archives. Elle devra être dotée d'une zone de déchargement, une salle des éliminations et une salle de conditionnement. La troisième zone sera constituée de trois salles d'archives, de deux salles de stockage mobilier, d'une cartothèque et d'une salle dédiée au dépôt de tableaux. Un quatrième espace, dédié à l'archivage électronique, devra être constitué de trois salles serveurs. Une cinquième zone sera réservée au personnel et comprendra deux bureaux, une salle de numérisation et de reprographie, ainsi que d'une salle de pause et d'un bloc sanitaire avec douche. Enfin, le dernier secteur sera un local technique de contrôle de la ventilation et de l'hydrométrie, entre autres. Si tout se déroule comme prévu, le concours de maîtrise d'œuvre devrait être lancé d'ici début juin 2022 pour un démarrage des travaux en mars 2024. Les entreprises devraient quant à elles être consultées à l'horizon de novembre 2022. La réception des travaux est attendue pour décembre 2025.

**Hélène Saveuse**



# 17

## NOVEMBRE

LA COMMUNE DE MANOSQUE  
RECHERCHE ACTUELLEMENT  
ET JUSQU'AU 17 NOVEMBRE UN  
ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE.

## — À LA PELLE —

### BOUCHES-DU-RHÔNE

# RÉNOVATION DES ÉCOLES : MARSEILLE PRÉSENTE SON PLAN À 1,2 MILLIARD D'EUROS

**Le maire de Marseille, Benoît Payan, a présenté le 11 octobre un plan sur neuf ans pour rénover les écoles marseillaises.**

« Le plus grand chantier que la Ville a initié depuis les années 1960. » C'est ainsi que le maire de Marseille, Benoît Payan, a qualifié le plan de rénovation des écoles présenté le lundi 11 octobre. Un plan à 1,2 milliard d'euros sur neuf ans. Il sera mené dans le cadre d'un partenariat public/public avec l'Etat, dont le montant de la participation n'est pas

encore connu. Le maire doit s'entretenir prochainement avec le Premier ministre Jean Castex sur le sujet.

Dans le détail, 814 millions d'euros seront investis pour la rénovation lourde ou la reconstruction de 174 écoles sur les 472 que compte Marseille. Seize chantiers (Abeilles, Aygalades, Bouge, Dromel, Vayssières, etc.) et tout autant d'études (la Roseraie, National, Pommier ou Kallisté) seront lancés avant fin 2022. Deux cent huit millions d'euros seront consacrés à la remise à niveau des autres écoles, 84 millions d'euros pour

leur aménagement et enfin 60 millions d'euros pour répondre aux objectifs de réduction de 40 % de la consommation énergétique.

Pour créer ces écoles « plus sûres, plus ouvertes et plus vertes », la mairie va dépenser 533 euros par enfant et par an contre en moyenne 113 euros dans les quartiers sud et 94 dans les quartiers nord sous la précédente municipalité, selon les chiffres avancés par l'équipe actuelle.

**Karen Latour**

### BOUCHES-DU-RHÔNE

# LINKCITY : UNE RÉSIDENCE HÔTELIÈRE À AIX

**L'opération comprend une résidence hôtelière de 172 unités d'hébergement et un local commercial en rez-de-chaussée. Elle devrait voir le jour à l'été 2023.**

Bouygues Bâtiment Sud-Est vient de lancer les travaux d'une résidence hôtelière (5 426 m<sup>2</sup> de surface de plancher) dans le quartier des facultés d'Aix-en-Provence. Conçu par l'agence CFL Architecture, ce projet développé par Linkcity s'inscrit dans le prolongement du grand lifting du campus universitaire instigué par Aix-Marseille Université au milieu des années 2010. Un plan de modernisation des bâtiments et des espaces publics des universités de droit et de lettres réalisé par Eiffage via un contrat de partenariat public-privé (montant : 120 M€, dont 75 M€ de travaux). L'opération verra le jour à l'été 2023 sur une dent creuse jadis occupée par une station-service et une résidence étudiante nichée le long de l'avenue Robert-Schuman, entre la bibliothèque de la fac de droit et la voie ferrée. La résidence hôtelière proposera 172 unités d'hébergement exploitées par Sergic Résidences services et commercialisées par ISélection. Elle comprendra également un local commercial en rez-de-chaussée cédé à EG Retail. Le promoteur profitera du projet pour réaménager le cheminement piéton qui relie le parc Jourdan et l'avenue Schuman. Le chantier est l'occasion pour Linkcity de déployer une démarche d'économie circulaire. Les matériaux issus de l'ancienne résidence étudiante démolie seront cédés à des associations locales et/ou acteurs de l'économie circulaire pour participer à la réduction des déchets. Quant aux planchers et aux fondations de la résidence hôtelière, ils seront réalisés avec des bétons bas carbone.

**William Allaire**

espace de la **confluence** auriol

**cirque-jeune public**  
**LA HUITIÈME BALLE**  
8 OCT. - 20H

**théâtre**  
**SUR LE SENTIER D'ANTIGONE**  
15 OCT. - 20H

**concert**  
**CAMPO-VIVALDI**  
**MUSIQUES CROISÉES**  
22 OCT. - 20H

**théâtre**  
**ADIEU MONSIEUR HAFMANN**  
19 NOV. - 20H

**concert jeune public**  
**THE WACKIDS BACK TO THE 90'S**  
1<sup>ER</sup> DÉC. - 19H

**théâtre**  
**NOËL AU CAFÉ DE LA POSTE**  
10 DÉC. - 20H

**théâtre**  
**L'AVARE D'APRÈS MOLIÈRE**  
17 DÉC. - 20H

Réservation uniquement sur :  
[espacedelaconfluence.fr](http://espacedelaconfluence.fr) 

[espacedelaconfluence@ampmetropole.fr](mailto:espacedelaconfluence@ampmetropole.fr)  
Rue Jean Ferrat 13390 Auriol

EN PARTENARIAT AVEC    

**automne**

**hiver**

**2021**

AIX-EN-PROVENCE  
MÉTROPOLITAIN  
MUSEE  
MUSEE  
MUSEE

## — EN BREF —

VAR

## MATÉRIAUX SIMC RENFORCE SON EXPERTISE TRAVAUX PUBLICS À HYÈRES

L'agence de Matériaux SIMC d'Hyères, dans le Var, renforce son expertise dans les travaux publics afin de proposer plus de services et de stock à ses clients.

Matériaux SIMC, l'entreprise spécialisée dans les matériaux de construction depuis 1945, renforce son expertise en matière de travaux publics et d'adduction d'eau dans le Var. Elle le fait à travers le développement de son agence d'Hyères en proposant, depuis cet été, une expertise de pointe pour accompagner les professionnels. Cela se traduit par l'arrivée dans les équipes de Jean-Christophe Garence, en tant que chef d'agence, « spécialiste du monde des travaux publics avec une carrière conséquente dans cette activité », et de Frédéric Briand, en qualité de responsable de marché TP pour Matériaux SIMC, « qui évolue depuis plus de vingt ans dans le monde des travaux publics ».

### UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

« Ils viennent compléter une équipe de commerciaux et conseillers spécialisés, déjà en place sur l'agence ou dans le réseau Matériaux SIMC », annonce l'entreprise créée à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) en 1945. En plus d'une équipe renforcée, SIMC



© D.R.

étend sa capacité de stockage de matériaux et étend sa gamme de produits standards et spécialisés, ainsi que d'outils.

Le développement de l'agence hyéroise fait suite à une histoire commencée en 2014 dans la cité des palmiers, avec le rachat de l'entreprise Avema. La SIMC est déjà bien présente dans cette partie du Var, à travers quatre agences proposant des matériaux de construction avec pour chacune, des domaines de spécialisation : TP/AE\* à Hyères,

3<sup>e</sup> œuvre pour Sanary-sur-Mer. « La force de ce réseau varois offre également une grande réactivité dans la livraison sur chantier mais aussi sur le transport de matériaux inter-agences. Une commande peut être assurée très rapidement si le produit ne se trouve plus sur un site », ajoutent les responsables de SIMC Matériaux.

\* Adduction d'eau.

L'agence d'Hyères développe ses compétences pour ses clients TP.

majors du BTP et PPI à Sollès-Pont, le bois (structure, panneaux, terrasses) à La Garde et les planchers, le

F. D.

BOUCHES-DU-RHÔNE

## L'UPE 13 ÉCRIT À EMMANUEL MACRON POUR DEMANDER UNE « COGESTION » DE LA MÉTROPOLE

**Philippe Korcia, le président de l'UPE 13, souhaite que le monde économique soit mieux associé à la gestion de la Métropole Aix-Marseille Provence.**

Dans une lettre envoyée Emmanuel Macron le 13 octobre, Philippe Korcia, le président de l'UPE 13, demande à ce que le monde économique puisse « cogérer » la Métropole Aix-Marseille Provence avec les élus. Deux jours avant la venue du président de la République à

Marseille, il propose d'étudier la création d'une « instance » dans laquelle les représentants du monde économique pourraient peser. « Les entrepreneurs ne peuvent plus se contenter de payer des impôts et des taxes sans être entendus sur des sujets structurants pour le territoire et pour son développement économique », explique le président de l'UPE 13. Ce dernier estime que le Conseil de développement, dans lequel siègent des représentants du monde économique, n'est pas à la hauteur des enjeux. « On ne peut plus continuer comme ça, lance

encore Philippe Korcia. Nous avons besoin d'une vraie grande métropole et pas d'une métropole de projets. Nous nous trouvons dans une situation de blocage. Les grands sujets, comme ceux des transports, n'avancent pas suffisamment vite. Regardez la liaison entre l'aéroport et Marseille ! Dans deux ans, nous recevrons les Jeux olympiques et rien ne sera fait. » Et Philippe Korcia de revenir sur l'importance de fusionner « d'ici deux à trois ans, le Département avec la Métropole et de supprimer les Conseils de territoire ». **Frédéric Delmonte**

## — EN BREF —

## RÉGION

## COLETTE WEIZMAN, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Mohamed Laqhila, député des Bouches-du-Rhône, a remis à Colette Weizman les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite.

C'est une femme d'engagements avec un « s », une « hyperactive » qui était à l'honneur au Palais du Pharo, le 30 septembre à Marseille. Colette Weizman, la présidente du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croec Paca), a reçu des mains de Mohamed Laqhila, ex-président de l'Ordre et député des Bouches-du-Rhône, les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite. Ce dernier, lors de son discours, a rappelé les valeurs prônées par Colette Weizman : « le travail, l'altruisme, l'amitié, la fidélité

et la loyauté, l'engagement citoyen et humaniste, l'attachement aux valeurs, notamment de la République ». Mohamed Laqhila est également revenu sur le parcours de la présidente du Croec Paca. « C'est terriblement élogieux. A tel point que j'ai parfois l'impression que l'on ne parle pas de moi », a répondu, sur le ton de l'humour et avec émotion, Colette Weizman. Cette dernière a voulu dédier ce « ruban » à la « profession et à l'ensemble de nos collaborateurs ».



© D. R.

F. D.

Mohamed Laqhila a remis les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite à Colette Weizman.

## RÉGION

## « DANS L'ADAPTATION DE NOTRE ÉCONOMIE AUX NOUVELLES RÈGLES, LE RÔLE DE L'AVOCAT EST ESSENTIEL »

**Gérard-Gabriel Lamoureux est avocat au barreau de Paris et président du réseau international d'avocats francophone Gesica qui tiendra son colloque annuel fin octobre à Marseille.**

**TPBM : Présentez-nous le réseau Gesica ?**

**Gérard-Gabriel Lamoureux :** C'est le premier réseau francophone d'avocats à l'international, avec plus de 200 cabinets adhérents en France et à l'étranger, en Europe, Amérique du Nord et du Sud, Russie, Maghreb et Chine. Soit plus de 2 000 avocats et collaborateurs. L'intérêt d'adhérer est de se faire recenser et de pouvoir devenir référent dans un domaine de compétence particulier et une zone géographique donnée. Nous n'acceptons pas plusieurs cabinets sur un même

secteur et un positionnement identique. De cette façon, les cabinets adhérents peuvent mutualiser leurs compétences et proposer à leurs clients une gamme de services et de compétences proches d'eux, partout dans le monde. Dans le sud de la France nous sommes présents dans les principales villes : Marseille, Aix-en-Provence, Draguignan, Perpignan, etc.

**Pourquoi avoir choisi comme thème de votre colloque marseillais « L'avocat acteur du monde d'après » ?**

L'arrêt brutal de toutes les activités ou presque lors du premier confinement, puis la crise induite par la Covid-19 ont emmené une rupture majeure de nos modes de fonctionnement. Dans un monde plus rapide et plus complexe à décrypter, à tous points de vue, l'enjeu pour l'avocat est de se renouveler, de s'adapter et de rester le référent

qu'il est du droit. Cette crise a fait augmenter les demandes de nos clients en matière de droit social notamment. Ces derniers ont plus que jamais besoin d'être accompagnés et conseillés. Dans l'adaptation de notre économie aux nouvelles règles, le rôle de l'avocat est aussi essentiel.

**La covid marque-t-elle également une rupture en matière de droit ?**

Dans un certain sens, en accélérant des évolutions déjà initiées comme la place des institutions judiciaires et du juge notamment. On peut par exemple parler de l'importance accrue que prennent les Modes alternatifs de règlement des différends. Nous devons nous réapprendre dans « une justice sans juge » qui se dessine, où notre rôle sera essentiel aux cotés de nos clients.

**Propos recueillis par Frédéric Delmonte**

GARE D'ORANGE

# Transformation complète pour le bâtiment voyageurs

Les travaux pour faire de la gare d'Orange un futur Pôle d'échanges multimodal (PEM) se poursuivent cet automne avec la transformation complète du bâtiment voyageurs.



## — CHANTIER —

**C**'est une mue totale pour le bâtiment voyageurs de la gare d'Orange. Entre la réfection du hall, la création d'une zone commerciale avec un nouveau commerce Relay, l'installation de distributeurs automatiques et la réalisation de toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite, il va être entièrement reconfiguré pour un meilleur accueil et confort des usagers. Ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre sont assurées par SNCF Gares & Connexions, s'inscrit dans le projet global de réalisation du futur Pôle d'échanges multimodal (PEM), à l'endroit de la gare actuelle. Une première phase de cette transformation a déjà été effectuée entre mars et septembre 2021 avec la reconfiguration de la partie est du bâtiment voyageurs, qui abrite l'espace de vente des billets. Ce dernier sera mutualisé avec la gare routière, en service mi-2022. Ce mois d'octobre, le bâtiment en excroissance, datant des années 60, de la partie ouest, sur le devant de la gare, va être démoli pour faire apparaître la façade historique. Sa livraison est prévue en mars 2022. L'entrée de la gare sera positionnée sur la partie centrale de cette devanture.

## MISE AUX NORMES

Si SNCF Gares & Connexions s'occupe du bâti et des quais, les aménagements extérieurs sont sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO). Cette

dernière a déjà fait réaliser un parking de 205 places, ainsi que la future gare routière. Il ne lui manque plus que le parvis. « Il sera réalisé dès que le bâtiment en excroissance de la partie ouest

---

**Si SNCF Gares & Connexions s'occupe du bâti et des quais, les aménagements extérieurs sont sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO). Cette dernière a déjà fait réaliser un parking de 205 places, ainsi que la future gare routière. Il ne lui manque plus que le parvis.**

---

aura été démoli, pour une livraison prévue mi-2022 et dès que ce parvis sera achevé, un abri vélo sera installé », détaille François Colpier, directeur du projet chez SNCF Gares & Connexions. Devant le parvis, un dépose-minute et une zone de stationnement pour les taxis vont être mis en place. La restructuration du bâtiment voyageurs et la création du parvis nécessitent un budget de 2,2 millions d'euros. La troisième phase du chantier du futur pôle d'échanges concerne la mise en accessibilité des deux quais d'ici 2023. Ils seront remis à hauteur des rames et des ascenseurs seront implantés sur chacun d'eux. Enfin, toute la gare sera mise aux dernières normes accessibilité, conformité incendie et énergétique. Le montant total du projet de pôle d'échanges multimodal est de 13 millions d'euros.

*Claire Plisson*



# 2022

CE MOIS D'OCTOBRE, LE BÂTIMENT EN EXCROISSANCE, DATANT DES ANNÉES 60, DE LA PARTIE OUEST, SUR LE DEVANT DE LA GARE, VA ÊTRE DÉMOLI POUR FAIRE APPARAÎTRE LA FAÇADE HISTORIQUE.

SA LIVRAISON EST PRÉVUE EN MARS 2022. L'ENTRÉE DE LA GARE SERA POSITIONNÉE SUR LA PARTIE CENTRALE DE CETTE DEVANTURE.

# 2023

LA TROISIÈME PHASE DU CHANTIER DU FUTUR PÔLE D'ÉCHANGES CONCERNE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES DEUX QAIS D'ICI 2023.

# Les Orres se posent en exemple de la station de demain

Depuis l'élection de Pierre Vollaire à la mairie, la station de l'Embrunais s'est clairement orientée vers le numérique, au service de la transition énergétique et d'un nouveau modèle touristique, même si le ski reste le moteur économique. « Ouvert sur la vallée et sur l'Europe », Pierre Vollaire souhaite que ces expérimentations menées aux Orres servent à l'ensemble des stations qui réfléchissent à développer la montagne de demain. « Le processus ira plus vite si on parvient à travailler ensemble », estime-t-il.

## — TERRITOIRE —



12 M€

INVESTIS DANS LE PROJET  
DE STATION EXPÉRIENTIELLE  
À 1 800 MÈTRES.

10,8 M€

INVESTIS POUR MODERNISER  
LE DOMAINE ET AMÉLIORER  
L'ACCUEIL DES DÉBUTANTS.

800  
PERSONNES

LA STATION FAIT VIVRE 800 PER-  
SONNES DANS LA VALLÉE



2

1. La station des Orres veut accélérer l'évolution de son modèle touristique vers le « toutes saisons », pour tous.

2. Pierre Vollaïre, le maire des Orres, sur la terrasse de la maison Fichet.





# A quoi ressemblera la station expérimentielle des Orres ?

Pour promouvoir la pratique des sports de pleine nature, la station connectée de l'Embrunais va proposer en 2023 un outil innovant mêlant simulation, apprentissage et amélioration des performances.

## – TERRITOIRE –

**D**epuis quelques années, des études pointent le désintérêt progressif pour le ski, en particulier chez les jeunes. Les pratiques, les attentes, le climat ont évolué. Les stations doivent s'adapter, il en va de leur survie. Les Orres se posent comme station-pilote de la montagne de demain, tant sur le plan de la transition énergétique que sur la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles à travers l'innovation. Elle porte un projet de station expérientielle (12 M€) pour promouvoir les sports de pleine nature, reconquérir les jeunes et les publics percevant les activités de montagne comme inaccessibles ou peu attractives.

### MESURER SES PERFORMANCES EN TEMPS RÉEL

La station expérientielle, qui devrait ouvrir en 2023, repose sur trois composantes inextricablement liées. La première, le pôle expérientiel, situé à 1800, à côté d'un nouveau parking enterré de 450 places et d'une résidence de tourisme de 550 lits (lire ci-après), pourrait être comparé à un « Futuroscope de la montagne », selon le maire des Orres, Pierre Vollaire. Cet ensemble cylindrique d'une cinquantaine de mètres de diamètre abritera un ensemble de simulateurs et de dispositifs de réalité augmentée permettant à tous les publics de tester les activités de plein air proposées en station et dans la vallée, en toute sécurité : le ski, le vélo, le rafting, le kitesurf, la luge, le parapente, le wingsuit... Le but : faire ressentir en virtuel pour amener à pratiquer en réel. « On ira du débutant au confirmé, pour ne pas faire peur », prévient Pierre Vollaire. Ce pôle comprendra aussi un escape game montagne et, sur

le toit, une partie dédiée à la présentation des actions de la station en matière de développement durable. Il vise entre 60 000 et 90 000 visiteurs par an. Deuxième composante : le pôle sport et innovation, situé à 1650, à côté de la gare de départ du télésiège de Pic vert, contigu au futur parking de 160 places réalisé sous le jardin d'enfants de l'Ecole du ski français. Cette structure,

---

**Le pôle expérientiel, ensemble cylindrique d'une cinquantaine de mètres de diamètre abritera un ensemble de simulateurs et de dispositifs de réalité augmentée permettant à tous les publics de tester les activités de plein air proposées en station et dans la vallée. Le but : faire ressentir en virtuel pour amener à pratiquer en réel.**

---

dessinée par les architectes Magali et Sylvain Baillon, marque la suite du parcours destiné à favoriser l'apprentissage des nouveaux pratiquants et l'amélioration des performances des plus aguerries, voire des sportifs de haut niveau, en lien avec fédérations, écoles, clubs et équipementiers. Au programme, ski et vélo sur tapis, ski latéral, home-trainers connectés, salle de sport avec suivi physiologique connecté, cabine ...➔

### UNE NOUVELLE CENTRALITÉ À 1650

Depuis fin juin et jusqu'à fin novembre, l'office de tourisme des Orres 1650 est en travaux. Le but : agrandir l'espace d'accueil, mettre aux normes les bureaux, rendre le bâtiment moins énergivore, accessible aux personnes à mobilité réduite et embellir l'extérieur. Au printemps prochain, la place de l'office de tourisme sera elle aussi réaménagée. Plus largement, le centre station sera revu l'année prochaine après des études financées à 50 % par la Caisse des dépôts. « Nous aurons à la fois le pôle sport et innovation, le parking de 160 places à côté et un nouveau centre station, résume le maire. Les terrasses de la place des Festivals seront requalifiées, avec l'aide de l'Etablissement public foncier régional, et nous aurons un tube reliant le parking à cette place pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite », signale Pierre Vollaire.

— TERRITOIRE —



© M.-F. Sarrazin

1



© Les Orres

2

# 10,8 M€ pour et améliorer

**Un nouveau télésiège débrayable six places, deux tapis roulants à couverture photovoltaïque et la requalification du front de neige de Bois Méan viennent enrichir l'offre de la station de l'Embrunais.**

**L**es Orres font partie des rares stations à réaliser de gros investissements cette année, malgré la saison blanche 2020-2021. Dès cet hiver, les vacanciers pourront profiter d'un tout nouveau télésiège débrayable six places dernière génération (identique à celui de Pic Vert), de deux tapis roulants à couverture photovoltaïque et d'un front de neige restructuré à 1800. Montant de l'addition : 10,8 M€.

« Les 4,85 M€ d'aide de l'Etat consécutifs à sa décision de fermer les remontées nous ont poussés à réaliser cet investissement, qui permettra d'abaisser de 28 % la consommation énergétique des remontées mécaniques du pôle 1800 », précise le maire, Pierre Vollaire. Autre avantage : ce nouveau programme va de pair avec la suppression du télésiège deux places de Prébois - l'un des plus anciens de la station -, du télésiège quatre places de Préclaux et du téléski de Bois Méan. Le nouveau télésiège débrayable six places de Prébois empruntera le tracé de l'ancienne remontée éponyme.

De gros efforts ont été consentis pour améliorer l'accueil des débutants qui constituait un peu le point faible des Orres. La piste permettant le retour à Prébois a été reprofilée. « C'était une piste de niveau bleu-rouge ; nous la transformons en piste verte, à 25 % de pente, couverte par l'enneigement artificiel. Nous changeons également la passerelle qui fait le lien entre

... de cryothérapie, table de massage, salle hypoxie (simulation d'altitude avec équipements sportifs connectés et lits pour la nuit) et salle de débriefing, d'analyse de performance. Objectif : entre 9 000 et 10 000 pratiquants par an.

La troisième composante est directement liée à la précédente. Le domaine expérientiel consistera à équiper les pistes et spots d'entraînement ski et VTT de caméras, capteurs et chronomètres pour mesurer ses performances en temps réel. L'outil est destiné à l'amélioration des performances des athlètes mais aussi au grand public, pour le plaisir, le défi et le partage de ses prouesses avec sa communauté (5 000 nouveaux pratiquants par an).

Marie-France Sarrazin  
[mfsarrazin.tpbn@gmail.com](mailto:mfsarrazin.tpbn@gmail.com)



« Les 4,85 M€ d'aide de l'Etat consécutifs à sa décision de fermer les remontées nous ont poussés à réaliser cet investissement, qui permettra d'abaisser de 28 % la consommation énergétique des remontées mécaniques du pôle 1800 », précise le maire, Pierre Vollaire.



# moderniser le domaine l'accueil des débutants



3

1. Sébastien Bonnaffoux, le premier adjoint au maire, sur le front de neige de Bois Méan en cours de requalification.
2. Le futur pôle sport et innovation a été dessiné par Magali et Sylvain Baillon.
3. L'arrivée du nouveau télésiège débrayable six places de Prébois.
4. Le petit tapis roulant couvert, gratuit, desservira une piste de luge, une piste premières glisses et le jardin d'enfants.



4

## — TERRITOIRE —



© M.-F. Sarrazin

### LA MUNICIPALITÉ TRAVAILLE À L'ATTRACTIVITÉ DU CHEF-LIEU

Pour le maire Pierre Voltaire, faire vivre le centre-bourg des Orres (500 habitants) compte tout autant qu'améliorer la station. Après un an de travaux, la maison Fichet, à côté de la mairie, est transfigurée et va pouvoir pleinement remplir son rôle de lieu de vie, en créant des événements et en tissant des liens intergénérationnels. D'ici la fin de l'année, elle abritera un bar/restaurant/petite épicerie, une médiathèque et une salle polyvalente. La mairie s'apprête elle aussi à être réhabilitée et mise aux normes, et La Poste s'installera en bas pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. L'an prochain, la municipalité s'attaquera à la maison Imbert sur l'emprise de laquelle sera créé un parking de 27 places avec bornes de recharge électriques et une dalle omnisports.

D'ici la fin de l'année, la maison Fichet abritera un bar/restaurant/petite épicerie, une médiathèque et une salle polyvalente.

...➔ 1650 et 1800 », détaille le premier adjoint, Sébastien Bonnaffoux.

### L'OFFRE SKI RESTE LE MOTEUR ÉCONOMIQUE DE LA STATION

Le front de neige de Bois Méan est lui aussi en cours de métamorphose. Deux tapis roulants vont venir s'y greffer, le premier de 206 mètres de long, le second de 53 mètres, tous deux recouverts de panneaux photovoltaïques. Ils seront d'ailleurs en partie alimentés par ces panneaux. A droite, le petit tapis, gratuit, desservira une piste de luge, une piste premières glisses et le jardin d'enfants. A gauche, le grand tapis permettra d'accéder à un espace débutants, de redescendre à 1650 et de rejoindre la piste des Marmottes. L'été, l'espace abritera une zone VTT kids. « Le Refuge étoilé », un nouveau restaurant d'altitude prônant les circuits courts, sera accessible par ces remontées. « Nous élevons progressivement le niveau de la station, qui passe par la

modernisation du domaine et de ses infrastructures, les activités, les restaurants et l'hôtellerie », note le maire. L'élu jongle entre la nécessité de développer des activités complémentaires et de continuer d'améliorer l'offre ski, qui reste le moteur économique de la station. « La station fait vivre 800 personnes dans la vallée et engendre 80 M€ de retombées économiques. Nous avons une responsabilité. Depuis que je suis maire (2014), le chiffre d'affaires a

« La station fait vivre 800 personnes dans la vallée et engendre 80 M€ de retombées économiques. Nous avons une responsabilité. Depuis que je suis maire (2014), le chiffre d'affaires a doublé l'été, avec notamment le développement du VTT, mais il constitue seulement 10 % de l'activité », souligne Pierre Voltaire.

doublé l'été, avec notamment le développement du VTT, mais il constitue seulement 10 % de l'activité. » Malgré le réchauffement climatique, la consolidation de l'offre ski fait d'autant plus sens que la station est exposée au nord et que ses sommets avoisinent les 3 000 mètres d'altitude, ce qui rend Pierre Voltaire confiant quant à la présence de la neige d'ici 30 ans. Cela ne l'empêche pas d'investir dans la neige de culture. Pour l'heure, 54 % du domaine sont couverts, 70 % d'ici cinq ans.

Marie-France Sarrazin

### CONSOMMER MOINS, PRODUIRE PLUS D'ÉNERGIE

Station-pilote européenne sur le plan de l'efficacité énergétique (programme Smart Altitude), Les Orres ont réussi à réduire leur consommation énergétique de 20 %, soit 100 tonnes d'équivalent CO2 à l'année, et leurs dépenses dans ce domaine de 25 %. La commune a, en parallèle, lancé un programme pour produire de l'énergie à base d'hydroélectricité, en lien avec le SymEnergie 05 (Syndicat mixte d'énergie des Hautes-Alpes) et GEG (Gaz Electricité de Grenoble). « La première phase, opérationnelle en 2024, permettra de produire 4 GWh par an, soit la moitié de la consommation énergétique de la Semlore [société exploitant le domaine skiable, NDLR]. Le potentiel s'élève à 13 GWh par an et nous produirons donc, à terme, plus que la consommation électrique de la Semlore », se félicite le maire. La commune a d'autres projets pour produire de l'énergie propre, par exemple de l'hydroélectricité par les réseaux neige de culture, ou encore en recouvrant un parking d'une ombrière en 2023.

# La station accroît son offre d'hébergements

**En étoffant son offre d'activités, avec l'implantation future de la station expérientielle, Les Orres prévoient l'émergence de nombreux nouveaux lits chauds.**

La station des Orres compte près de 15 900 lits dont 9 000 lits marchands. Le projet de station expérientielle, qui va émerger en 2023, va attirer de nouveaux visiteurs qu'il conviendra de loger. La station entend donc accroître son parc immobilier de loisirs.

A Bois Méan, à la place du parking actuel, sera construit un parking enterré de 425 places sur trois niveaux, livré en 2023. Au-dessus, une résidence de tourisme de 550 lits doit voir le jour l'année suivante. Pour pérenniser le modèle économique, « éviter les périls qu'on a connus par le passé », pour reprendre les termes du maire Pierre Vollaire, et garantir les lits chauds, une foncière va être constituée, impliquant l'exploitant du domaine, la Semlore (société d'économie mixte associant les communes des Orres et d'Embrun et la Caisse des dépôts), le constructeur-promoteur Alpes Provence Promotion Immobilière (société dirigée par Nicolas Chabrand, président du BTP 05) et la Caisse des dépôts. La résidence sera exploitée par Odalys. A 1650, un hostel (auberge de jeunesse pour tous nouvelle génération) de deux fois 200 lits est à l'étude pour 2023. « Il profitera de la présence du pôle sport et innovation, l'une des composantes de la station expérientielle », ajoute le maire.

## RÉNOVATION DES STATIONS DE MONTAGNE

En parallèle, la station a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « Rénovation des stations de montagne



» pour « ramener 500 lits dans la boucle lits chauds ». Elle mène d'ailleurs depuis plusieurs années un programme de rénovation de l'immobilier de loisirs dans le cadre de programmes pilotes interministériels et a instauré un espace propriétaire. Sans compter la naissance récente du domaine du Loup blanc, composé de chalets haut de gamme, 15 nouvelles constructions à Pramouton, les hébergements insolites d'Alpin d'Hôme et bientôt un projet de cabanes perchées à 1650.

Pour la population permanente cette fois, fin 2022 verra la livraison de 26 logements de l'Office public HLM au sein de la résidence Le Lombard, à 1 600 mètres d'altitude. « Le permis de construire est en cours d'instruction », précise Marie-Jeanne Pastor, la directrice générale de l'Office public de l'habitat des Hautes-Alpes (OPH 05). Le bailleur social va acheter le bâtiment en Vefa (Vente en état futur d'achèvement) au constructeur-promoteur Alpes Provence Promotion Immobilière (APPI). Maryline Chevalier est l'architecte de ce projet. Sont également intervenus les bureaux d'études Ester\* pour la structure et CET pour les fluides.

M.-F. S.

\* Etudes de structure et technique d'évaluation des risques.

Les travaux de la résidence HLM Le Lombard seront réalisés par APPI.

# Aix et Manosque lancent une nouvelle SPL

Les Villes d'Aix et de Manosque s'apprêtent à mettre en orbite une Société publique locale (SPL) pour piloter les projets de revitalisation du cœur de ville de la cité de Jean Giono. L'instance, qui s'appuiera sur les moyens de la Semepa, pourra ensuite s'ouvrir à d'autres collectivités du Val de Durance.



## — TERRITOIRE —

**A**ix-Manosque-Val de Durance » : tel est le nom de la nouvelle Société publique locale (SPL) portée sur les fonds baptismaux cet été par les Villes d'Aix-en-Provence et de Manosque. Par la création de cet instrument, les deux communes entendent prolonger le partenariat instigué avec l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance\* (Aupa). Un travail d'ingénierie qui a passé au crible les dynamiques territoriales à l'œuvre dans le Val de Durance depuis l'arrivée d'Iter. Un projet scientifique qui a renforcé l'attractivité du territoire de Manosque, faisant de la cité de Jean Giono le moteur économique et résidentiel du département des Alpes-de-Haute-Provence. Cet engouement s'est traduit par une floraison des projets immobiliers dans l'aire manosquine. Un développement un brin anarchique qui montre aujourd'hui ses limites. Et que la SPL sera chargée de contrecarrer en déployant des contrefeux sur le plan opérationnel.

## SIÈGE AIXOIS

La nouvelle société s'appuiera sur les moyens logistiques et humains de la Semepa, la Société d'économie mixte d'aménagement du pays d'Aix. Un adossement matérialisé par l'installation de son siège dans les locaux aixois de la Semepa, rue Lapierre. La feuille de route d'Aix-Manosque-Val de Durance sera d'ailleurs similaire à celle de sa grande sœur du pays d'Aix : elle devra

favoriser « le maintien et la promotion d'une organisation urbaine cohérente, face à des tendances qui privilégient aujourd'hui la production d'une offre uniforme en matière d'habitat et d'espaces dédiés aux activités économiques », indique la délibération votée par la municipalité d'Aix, le 11 juin dernier.

La SPL interviendra notamment sur le programme de revitalisation du centre-

**Aix-Manosque-Val de Durance devra favoriser « le maintien et la promotion d'une organisation urbaine cohérente, face à des tendances qui privilégient aujourd'hui la production d'une offre uniforme en matière d'habitat et d'espaces dédiés aux activités économiques », indique la délibération votée par la municipalité d'Aix, le 11 juin dernier.**

ville de Manosque. Un projet inscrit dans l'arsenal de la démarche « Action cœur de ville » qui s'appuie sur un diagnostic établi par l'Aupa et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille (Ensam). Après cet état des lieux, les deux structures ont esquissé des scénarii d'aménagement afin de revitaliser les lieux emblématiques du centre ancien en adéquation avec les nouveaux usages des habitants. Au début 2022, une fois retenu le schéma d'aménagement définitif, la SPL devrait entrer en action pour piloter la mise en œuvre du programme de régénération : une cure de jouvence qui

agrègera travaux de requalification de l'espace public et restauration immobilière. « A cet effet, la SPL effectuera toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles et financières », précise la délibération.

## UN CAPITAL DE 300 000 €

La SPL disposera d'un capital social de 300 000 euros (répartis en

10 000 actions d'une valeur de 30 euros), détenu à parité par les Villes d'Aix et de Manosque. D'autres communes pourront adhérer à la société par la suite.

La présidence de la société sera assurée par roulement tous les deux ans par un représentant d'une des deux communes

actionnaires. La première présidence sera assurée par un élu aixois. A la création de la société, le conseil d'administration sera composé de six membres, représentant à parité les deux villes.

**William Allaire**

» wallaire@wanadoo.fr

\* Plusieurs collectivités du Val de Durance sont membres de l'Aupa : les communes de Curbans, Manosque, Gréoux-les-Bains et Vinon-sur-Verdon (Var), mais également la communauté Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA), l'agglomération Gap-Talard-Durance, la communauté de communes du Sisteronais-Buëch et le Parc naturel régional du Verdon.

STÉPHANE PAGLIA, TÊTE DE LISTE  
AUX ÉLECTIONS DE LA CCI DU PAYS D'ARLES

# « Une liste renouvelée et féminisée »

Le président sortant de la CCI du Pays d'Arles, Stéphane Paglia, candidat à sa succession, a dévoilé lundi 11 octobre la liste d'union UPE 13-CPME 13-U2P qu'il conduira lors du scrutin électronique, du 27 octobre au 9 novembre.



## — ENTRETIEN —

**TPBM : Comment avez-vous constitué votre liste et quelles sont les grandes tendances qui la caractérisent ?**

**Stéphane Paglia :** Comme il s'agit d'une liste d'union, via un accord signé entre la CPME 13 et l'UPE 13 qui m'ont investi comme chef de file, je me suis reposé sur les deux organisations patronales pour faire la meilleure sélection. Tout en ayant bien sûr un regard et en apportant des candidatures d'anciens d'élus car il faut toujours mêler l'expérience et les nouvelles énergies. Nous voulions aussi féminiser au maximum la liste avec la présence de 40 % de femmes chefs d'entreprise, contre 36 % lors de la précédente mandature, et on obtiendra la parité une fois qu'on ajoutera les membres associés.

Après, quand on constitue la liste, il y a plusieurs paramètres. Déjà, on essaye d'être le plus représentatif possible des métiers exercés sur le territoire, avec toutes les tailles d'entreprise. Ensuite, il faut faire de la géographie, c'est-à-dire avoir des candidats qui représentent la totalité du ressort de la chambre de commerce. Sur le pays d'Arles, on est sur 36 communes et on compte 34 élus donc on ne peut pas en avoir un dans chaque commune, mais il faut veiller à intégrer les villes-centres afin d'avoir un rayon d'action assez large. Enfin, nous tenions surtout à avoir des personnes qui ont envie de s'engager et qui ont du temps à donner pour l'intérêt général.

Au final, la liste comprend huit anciens

élus et quatre personnes qui étaient membres associés, ce qui fait un taux de renouvellement de 65 % par rapport à la précédente mandature.

**Vous étiez déjà candidat il y a cinq ans. Est-ce qu'il a été plus facile de constituer votre liste aujourd'hui qu'à l'époque ? Le rôle majeur qu'ont joué les CCI durant la crise sanitaire a-t-il suscité des vocations ?**

Cela a été plus compliqué. La première question qu'on nous pose, c'est : « Ça prend combien de temps ? ». On est toujours dans une période de crise sanitaire même si ça va mieux. Alors prendre du temps et s'engager alors qu'il faut aussi

**« Prendre du temps et s'engager alors qu'il faut aussi s'occuper de sa structure, se relever de ce qui s'est passé l'année dernière et se projeter sur le développement, ce n'est pas facile pour les chefs d'entreprise. »**

s'occuper de sa structure, se relever de ce qui s'est passé l'année dernière et se projeter sur le développement, ce n'est pas facile pour les chefs d'entreprise. Aujourd'hui, on est sur un plan de relance, on sent que l'économie reprend et on manque de bras et de cerveaux : ça va être un point clé dans les années qui arrivent.

**Quelles sont vos grandes priorités pour le pays d'Arles pour les cinq ans à venir ?**

Nous voulons poursuivre le déploiement des campus créatifs sur Arles. C'est un projet que nous avons initié lors de la précédente mandature qui va être mené par la mairie d'Arles, partenaire sur le projet, ce qui est une bonne chose. Le déploiement d'infrastructures d'aménagement figure aussi dans nos priorités. La CCI gère le port de commerce d'Arles et nous avons un Plan 2024 avec 6 M€ d'investissement pour favoriser le report fer/route, faire une station d'avitaillement hydro-

gène-GNL\* pour les véhicules. Il faut mettre les aménagements adéquats pour assurer cette transition écologique qui se met en place.

Nous avons aussi un plan pour développer notre palais des congrès avec la création d'une

salle de 2 000 places et un auditorium, afin de pouvoir accueillir des congrès plus importants et de désaisonnaliser au maximum l'activité. Nous sommes également en train d'agrandir sur Arles un hôtel d'entreprises qui fait 1 700 m<sup>2</sup>, et on veut en installer d'autres sur le territoire pour renforcer notre implantation. Enfin, on ➔

## - ENTRETEN -



© CCI du Pays d'Arles

Stéphane Paglia renouvellera une liste renouvelée à 65 % par rapport à la précédente mandature.

« On pousse aussi pour avoir de l'industrie qui vienne s'installer. On a de beaux projets industriels qui pourraient venir, touchant plutôt à la transition écologique. »

...→ a toujours le projet d'un incubateur au féminin, un sujet qui nous tient à cœur. Il va se concrétiser très prochainement.

Il y a deux grands enjeux, la transition écologique et la transition numérique, où nous sommes mandatés par l'Etat à travers le plan France Relance pour porter cette parole auprès des entrepreneurs. Sur la partie écologique, on travaillera avec les Parcs naturels puisque nous en avons deux sur notre territoire. Et sur le numérique, on va fédérer. Beaucoup d'entrepreneurs ont commencé à prendre le pli. Cette crise sanitaire a mis en évidence que le numérique était un véritable outil de développement, mais il faut encore l'accompagner et le rendre plus performant.

On pousse aussi pour avoir de l'industrie qui vienne s'installer. On a de beaux projets industriels qui pourraient venir, touchant plutôt à la transition écologique. La crise a révélé la faiblesse structurelle du territoire l'année dernière quand le tourisme et la culture s'arrêtent, donc il nous faut d'autres piliers pour notre économie.

**Durant cette campagne, ressentez-vous un plus grand intérêt pour ces élections consulaires suite au rôle joué par les CCI durant la crise sanitaire ?**

Cette année, contrairement à il y a cinq ans, il n'y a qu'une liste, donc c'est dur de porter l'enjeu. En revanche, on ressent un intérêt car il y a une forte reconnaissance envers la chambre de

## - ENTRETIEN -

commerce, que ce soit l'institution, les équipes, les élus. Avec la crise sanitaire, tout le monde a compris à quoi servait la CCI. C'est un peu comme une assurance : quand tout va bien, vous vous dites que ça ne sert à rien ; le jour où vous avez une catastrophe, vous êtes content d'être assuré. Là, la chambre de commerce a montré son importance de guichet unique, de point d'entrée pour les entreprises. On les a accompagnées, en partenariat avec d'autres organismes, on a quand même traité près de 6 000 dossiers pendant cette crise. Et ça, les chefs d'entreprise nous en sont reconnaissants.

On ressent aussi un intérêt pour ce que l'on va déployer et ce que l'on va faire. Après, il n'y a pas la même concurrence qu'il y a cinq ans, donc c'est un autre style de campagne où on peut bien parler des projets de fond et d'avenir.

**Lors de la présentation de la démarche d'union à Marseille début septembre, vous avez indiqué vouloir atteindre les 30 % de participation au scrutin. Êtes-vous confiant pour atteindre cette barre ?**

Historiquement, la CCI du Pays d'Arles est une des meilleures élèves de France en termes de participation. La dernière fois, nous avons atteint 26 % de participation, nous étions quatrièmes au niveau hexagonal. Sur un territoire comme le nôtre, à taille humaine, la CCI est une institution qui compte et à laquelle les chefs d'entreprise sont attachés.

Après, le mode de vote entièrement électronique pour la première fois, on l'appréhende un peu. L'interface n'est pas très conviviale et je pense que ça aurait mérité qu'on mette en place une application pour pouvoir voter depuis un smartphone, cela aurait été beaucoup plus simple. On a encore des progrès à faire, d'autant que la facilité de vote est un élément très important pour favoriser la participation. Tout le monde ne maîtrise pas encore les outils informatiques parmi les chefs d'entreprise, aussi paradoxal que ça puisse paraître.

*Propos recueillis  
par Serge Payrau*

[serge.payrau@presses-legales.com](mailto:serge.payrau@presses-legales.com)

\* Gaz naturel liquéfié.



1. Parmi les grands projets de la mandature, un plan pour développer le palais des congrès avec la création d'une salle de 2 000 places et un auditorium.
2. Quatorze mille cinq cents entreprises, dont 98 % de TPE, sont recensées sur le ressort de la CCI du Pays d'Arles.

### LA CCI DU PAYS D'ARLES EN CHIFFRES

- > 36 communes qui représentent 45 % de la superficie des Bouches-du-Rhône
- > 14 500 entreprises répertoriées
- > 98 % de TPE
- > Le tourisme constitue 35 % de l'économie
- > 60 collaborateurs dont une douzaine détachés pour le port de commerce et quatre pour le palais des congrès qui sont des équipements gérés.

BRIGNOLES

# De belles « Victoires » pour l'investissement local

Primés sur le plan national dans le cadre des Victoires de l'investissement local, deux binômes varois entreprises/maîtres d'ouvrage ont été mis à l'honneur par la FRTP et la FBTP 83 à la Foire de Brignoles.



## — ENTREPRENDRE —

La Fédération régionale des travaux publics (FRTP) et la Fédération du BTP du Var (FBTP 83) ont mis à l'honneur, le 13 octobre à la Foire de Brignoles, deux belles success-stories varoises d'aménagement. Chacune avait été primée « Victoire de l'investissement local » le 8 octobre 2019 au Salon des maires, à Toulon (Palais Neptune), pour le caractère exemplaire de leur réalisation et de la façon de faire en binôme entreprises/maîtres d'ouvrage. Ces lauréats ont concouru ensuite victorieusement à l'échelon national via la Fédération nationale des travaux publics (aux côtés d'ailleurs de deux autres régionaux de Paca). Ainsi, le jury a décerné le Grand Prix à l'aménagement des grands boulevards de Toulon, dix mois de travaux entre mi-2018 et mi-2019, pour 6 millions d'euros, permettant notamment par les options décidées entre la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) et les entreprises de lutter contre le bruit

de la route (- 30 %) et la température en ville (- 4°). Rudy Nicolau, adjoint au DGS\* de TPM, Olivier Leroy, directeur d'agence Eiffage Route Grand Sud, Hervé Beccaro, directeur de la Société varoise de construction routière (La Garde), ont reçu leurs trophées pour cette œuvre menée en commun.

### « EXCELLENCE DE L'EXCELLENCE »

Par ailleurs, le prix intercommunalité a récompensé la station d'épuration du Reyran, à Fréjus, pour les transformations novatrices des équipements à dessein de produire du biogaz issu de la méthanisation des boues. Une démarche exemplaire d'économie circulaire vouée à l'époque par l'ex-président de la Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (Cavem), Roland Bertora. Les résultats dépassent les ambitions, avec 37 % de boues traitées, 400 000 euros de coûts de transport évités, un million d'euros par an de bénéfices, en plus de ceux pour ...➔

**BESOIN DE VISIBILITÉ ?  
BESOIN DE REDYNAMISER  
VOTRE OFFRE ?**

**En B TO B  
ou en B TO C (CIBLES CSP + ET CSP ++)**



**NOUS SOMMES  
LES BONS MÉDIAS  
POUR COMMUNIQUER !**

Nos journaux économiques spécialisés et sites internet s'adressent aux chefs d'entreprise, professionnels du conseil, du droit et du chiffre, élus des collectivités, cadres territoriaux...

**Aux acteurs privés et publics de notre territoire !**

**#REPRISE #MÉDIA #LOCAL**



Renseignements : 06 17 27 71 61 ou par mail : [sophie.magnan@presses-legales.com](mailto:sophie.magnan@presses-legales.com)

## — ENTREPRENDRE —

**Le maire de Brignoles Didier Brémond a rappelé l'importance du BTP pour une ville et une agglomération comme la sienne, ainsi que son envie de travailler en local, « dans la mesure où les entreprises répondent aux appels et aux bons prix ».**

•••→ la planète. Christian Besserer, vice-président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Philippe Chaniol, directeur du territoire Estérel de Veolia Eau, Wenceslas Tognetti, directeur général de l'entreprise Seeta (Fréjus), et Jean-Marc Astolfi, directeur administratif et financier de l'entreprise RBTP\*\* (Fréjus), ont à leur tour été primés.

Saluant cette « crème de la crème, excellence de l'excellence », selon les propos d'Antoine Gonzalez, président de la section TP de la FBTP 83, le maire de Brignoles Didier Brémond a rappelé l'importance du BTP pour une ville et une agglomération comme la sienne, ainsi que son envie de travailler en local, « dans la mesure où les entreprises répondent aux appels et aux bons prix ». Histoire de répéter ces réussites pensées collectivement, à la faveur desquelles tout le monde y trouve son compte, y compris bien entendu les populations et leur qualité de vie.

Olivier Réal

→) [olivier.real@gmail.com](mailto:olivier.real@gmail.com)

Didier Brémond, maire de Brignoles, président de l'agglomération Provence Verte.

\* Directeur général des services.

\*\* Rapha Bâtiment Travaux publics.

## Au milieu de la foire découlent de beaux événements



L'édification du centenaire de la Foire de Brignoles, du 9 au 17 octobre dernier, a permis d'abord de renouer avec la tradition, après l'interruption de 2020 et son décalage de mai à l'automne cette année, covid oblige. « Les gens viennent non seulement de Provence Verte mais aussi de toute la région », se réjouit Didier Brémond, maire de Brignoles et président de l'Agglomération. « C'est important pour l'image, pour l'attractivité de ce territoire que nous essayons de développer et promouvoir. » Il s'agit d'un rendez-vous économique où il se passe des rencontres, des événements, des manifestations, des courants d'affaires, des présentations de produits, de services, de savoir-faire, des recrutements, des hommages aussi. Cela demeure même une référence en la matière en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Notre publication était présente sur au moins deux temps forts le 13 octobre, afin d'illustrer le propos.

# Jean-Pierre Haubre, un notaire qui honorait le service au public

La Chambre départementale des notaires du Var a rendu un vibrant hommage à Maître Jean-Pierre Haubre, à la Foire de Brignoles, lieu où ce grand professionnel disparu le 8 août 2020 a si bien et si souvent représenté la profession, notamment le notariat rural. Une démarche d'une grande élégance pour une personne qui en était l'incarnation.

**B**eaucoup de monde ce 13 octobre sur le stand de la Chambre départementale des notaires du Var à la Foire de Brignoles, à l'invitation de Maître Cécile Ménard, nouvelle présidente, entourée notamment de Ronan Saizou, pour qui le regretté défunt Jean-Pierre Haubre était le (son) « papa du notariat », de Philip Audibert, très impliqué à la Chambre et qui a tant apprécié sa confraternité empreinte d'humanité, et de nombre d'autres confrères, amis, ex-employés, élus. Les mots et les gestes ont touché le cœur (qu'elle a grand) de sa chère épouse Michèle et des générations de sa famille présentes pour cet hommage. Avec une pudeur et une justesse inspirées du grand respect qu'elle avait de lui, Cécile Ménard a superbement évoqué ce grand homme du notariat, dont la foi en son métier d'officier public était chevillée au corps et à l'âme, professionnel irréprochable qui a toujours su naturellement unir savoir-faire et savoir être. Elle a notamment loué la transmission qu'il laisse en héritage, en exemple. Délicate, honnêteté, bienveillance... autant de qualités, et bien d'autres, qui prennent leur sens lorsque l'on pense à Jean-Pierre Haubre. Le jour où il aurait eu 75 ans, la Foire de Brignoles, qui était un peu son jardin, est ainsi devenue le théâtre de la mise en lumière de cet homme discret, attaché aux gens et tellement attachant lui-même.

## EN VERTU(S) EN VOILÀ...

Notre publication a souvent suivi et conté ses engagements, en particulier au sein de l'Institut notarial de l'espace rural et de l'environnement (Inère),



© Photos O. R.

dont il était l'un des fers de lance sur le plan national, avec quelques autres belles personnes, parmi lesquelles son ami René Le Fur. Son recul sur les événements, ses réflexions, sa sagesse, sa force tranquille de conviction aussi, par exemple sur le bail cessible en milieu agricole, sa croyance en son métier, son incitation auprès de ses confrères à sortir de leurs études, son sens du service au public, son respect des gens, sa modernité, son implication sans compter, et celle, indissociable et bienveillante, de Michèle (en grande femme derrière le grand homme), tant de vertus dont on se rappelle et qui ont accompagné sa belle et longue carrière.

Maître Jean-Pierre Véran, dont il a été très longtemps associé à Cotignac (actuel maire de la ville), a témoigné à son tour de tout cela, et plus encore, d'une vie professionnelle et d'amitié sans la moindre dispute. « Merci pour tout », lui a-t-il lancé. Oui, merci cher Jean-Pierre, c'est un honneur d'avoir pu partager un temps - toujours trop court - le même chemin de vie.

Olivier Réal

Maître Jean-Pierre Haubre à la Foire de Brignoles le 20 avril 2016, animant un débat sur l'installation et la transmission en agriculture.

**Maître Cécile Ménard, présidente de la Chambre départementale des notaires du Var, a superbement évoqué ce grand homme du notariat, dont la foi en son métier d'officier public était chevillée au corps et à l'âme, professionnel irréprochable qui a toujours su naturellement unir savoir-faire et savoir être.**

SISTERONNAIS BUËCH

# Arnaud Lismonde conjugue BTP et développement durable

Parmi les 109 lauréats récompensés en septembre, Arnaud Lismonde est le seul artisan du secteur du BTP à avoir obtenu le label Eco-défis sur le territoire du Sisteronais Buëch.



## — ENTREPRENDRE —

**Q**ualibat, Qualisol et QualiPV... Arnaud Lismonde, artisan chauffagiste créateur de l'entreprise Solaire Bois Optimisation thermique en 2008, spécialisé dans les énergies renouvelables à Thèze, multiplie les certifications. Début septembre, il en a obtenu une nouvelle avec le label Eco-défis. Cette marque nationale, soutenue par l'Ademe\* et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, valorise les entreprises artisanales et commerciales qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement. Sur le territoire de la communauté de communes du Sisteronais Buëch où elle a été engagée en octobre 2020, et pour deux ans, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), elle a permis de mettre en lumière les démarches écoresponsables de 109 artisans et commerçants. Mais en pratique, qu'apporte ce nouveau label ? « Une fierté personnelle », s'amuse l'artisan qui reconnaît s'être inscrit au programme sans attentes particulières.

## METTRE EN ADÉQUATION UNE VISION PERSONNELLE ET ENTREPRENEURIALE

« Je me suis inscrit au programme car des amis m'en avaient parlé. En regardant de plus près la liste des démarches à engager pour être labellisé, je me suis rendu compte que c'était exactement ce

que je faisais déjà. Alors j'ai tenté l'expérience. » Concrètement, un audit a été réalisé par des conseillers CMAR-CCI éco-défis sur ses pratiques. Ils ont

---

**« Les certifications en général je les passe pour que mes clients puissent bénéficier des aides de l'Etat », indique Arnaud Lismonde. Dans ce cas précis, le label Eco-défis permettra surtout aux clients de savoir qu'ils ont affaire à un entrepreneur inscrit dans une démarche en faveur du développement durable et lui devrait gagner en visibilité.**

---

décortiqué sa manière de retraiter les déchets de chantier, sa consommation de matière et d'énergie, sa façon de trier. Au terme de cette analyse, Arnaud Lismonde a pu bénéficier de la labellisation. « Je ne sais pas trop à quoi elle pourra me servir à l'avenir mais de toute façon, les certifications en général je les passe pour que mes clients puissent bénéficier des aides de l'Etat. » Dans ce cas précis, le label permettra surtout aux clients de savoir qu'ils ont affaire à un entrepreneur inscrit dans une démarche en faveur du développement durable et lui devrait gagner en visibilité.

Si en pratique rien ne va changer dans la vie d'Arnaud Lismonde, l'artisan a cependant le sentiment que ce label a mis « en adéquation [s]a vision personnelle et entrepreneuriale ». L'ancien ingénieur en électronique parisien

devenu plombier chauffagiste dans les Alpes-de-Haute Provence a fait le choix en 2008 d'une nouvelle vie : « A l'époque, je travaillais sur des galettes

de silicium pour y installer des circuits électroniques sans connaître leurs utilisations, un site nucléaire ou un aspirateur. Aujourd'hui, je vis dans un environnement naturel, je connais mes clients, je gère mes déchets comme je l'entends et c'est vrai que ce label vient

confirmer ma démarche engagée dans l'économie d'énergie et l'économie circulaire. C'est pour cela que j'en suis somme toute assez fier », admet-il. Engagée en janvier 2020 sur le territoire de Provence Alpes Agglomération et en octobre 2020 sur le secteur du Sisteronais Buëch, la démarche Eco-défis a souligné l'engagement écoresponsable de 203 artisans dans les Alpes-de-Haute-Provence. Dans les Alpes-Maritimes, précurseur de l'opération en Provence-Alpes-Côte d'Azur (déployée dès 2014 à Saint-Laurent-du-Var), plus de 215 commerçants et artisans ont été labellisés. D'autres sessions de certification pourraient être reconduites dans les Alpes-de-Haute-Provence.

*Hélène Saveuse*  
[helenesaveuse@yahoo.fr](mailto:helenesaveuse@yahoo.fr)

\* Agence de la transition écologique.



**ALAIN GARGANI, PRÉSIDENT  
DE LA CPME SUD**

**« LES VALEURS HUMAINES  
AVANT LE CHIFFRE D'AFFAIRES »**

PROPOS RECUEILLIS  
PAR FRÉDÉRIC DELMONTE



## LA CPME SUD ORGANISE LE 21 OCTOBRE À AVIGNON LA DEUXIÈME ÉDITION DES TROPHÉES RÉGIONAUX DES ENTREPRENEURS POSITIFS. ALAIN GARGANI, SON PRÉSIDENT, REVIENT SUR L'IMPORTANCE DE L'HUMAIN AU CŒUR DES ENTREPRISES, SURTOUT EN CETTE PÉRIODE DE RELANCE.

### TPBM : Quand sont nés les « Trophées des entrepreneurs positifs » ?

**Alain Gargani** : L'idée a vu le jour il y a six ans à la CPME 13. Cette idée de mettre en avant les valeurs humaines, plutôt que le chiffre d'affaires, correspond bien à l'état d'esprit que nous partageons à la CPME. Et quand on y réfléchit, dans une entreprise la différence est souvent faite par les valeurs humaines portées par le chef d'entreprise et son équipe. Pendant ces années, les Trophées ont mis en avant des personnalités incroyables, des entrepreneurs avec des valeurs de persévérance, de bienveillance ou d'écoresponsabilité. Une dynamique s'est créée avec la remise de ces Trophées dans les Bouches-du-Rhône. Et puis, en 2019, quand je suis devenu président de la CPME Sud, l'idée est venue de développer cette cérémonie au niveau régional. Toute l'équipe a été d'accord.

### Quelles valeurs mettez-vous en avant lors du choix des lauréats ?

Je pense à la persévérance, car l'entrepreneur doit en avoir pour mener à bien son projet et gérer son entreprise. On l'a particulièrement vu pendant cette crise

liée à la Covid-19. Il y a le courage aussi. Un entrepreneur est une femme ou un homme courageux qui traverse des tempêtes tous les jours et ne baisse pas les bras. La résilience également parce qu'un entrepreneur doit s'adapter, se réinventer pour permettre à son entreprise de se développer

« LA VALEUR DES TPE-PME, C'EST L'HUMAIN ! C'EST UNE VALEUR IMMATÉRIELLE ESSENTIELLE. ON SE CROISE TOUS LES JOURS DANS UNE PETITE ENTREPRISE, ON VIT ENSEMBLE. C'EST GRÂCE À CETTE COHÉSION ET CETTE DYNAMIQUE, NÉES DES RELATIONS HUMAINES, QUE L'ENTREPRISE VA POUVOIR SE DÉVELOPPER ET PROSPÉRER. »

malgré les aléas de toutes sortes. La responsabilité fait aussi partie des mérites que nous mettons en avant. Le chef d'entreprise doit aussi faire vivre les valeurs liées à la RSE\* ou au développement durable.

### Pourquoi l'humain est aussi important pour vous dans une entreprise ?

La valeur des TPE-PME, c'est l'humain ! C'est une valeur immatérielle essentielle. On se croise tous les jours dans une petite entreprise, on vit ensemble. C'est grâce à cette cohésion et cette dynamique, nées des relations humaines, que l'entre-

prise va pouvoir se développer et prospérer. Le facteur humain est au cœur de l'entreprise et au cœur des valeurs de la CPME. On l'a vu ces derniers mois : les chefs d'entreprise ont tout fait pour que leurs salariés soient protégés et travaillent dans les meilleures conditions possibles. A la CPME,

nous nous sommes également mobilisés afin d'accompagner les chefs d'entreprise et les aider à passer cette crise.

### Cette crise remet-elle les valeurs et l'humain au cœur de l'entreprise ?

Oui, et c'est essentiel ! Le monde a changé et on le voit les attentes des salariés, notamment des plus jeunes, aussi. Il y a un besoin plus important qu'auparavant de donner du sens à l'entreprise et de mettre en avant des valeurs qui vont rassembler les salariés, mais aussi porter l'entreprise dans son écosystème. Les Trophées trouvent





## - GRAND ANGLE -



Les Trophées des entrepreneurs positifs sont nés il y a six ans à l'initiative de la CPME 13, aujourd'hui présidée par Corinne Innesti.



La deuxième édition des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs se tiendra à Avignon le 21 octobre.

« CES ÉLECTIONS SONT D'AUTANT PLUS IMPORTANTES QU'ELLES ARRIVENT APRÈS UNE PÉRIODE DE FORTE MOBILISATION DES CHAMBRES CONSULAIRES ET DES ORGANISATIONS SYNDICALES PATRONALES [ ... ] IL FAUT MAINTENANT QUE LES ENTREPRENEURS AILLENT VOTER AFIN DE FAIRE PASSER AU GOUVERNEMENT UN MESSAGE SUR L'IMPORTANCE D'AVOIR DES CORPS CONSULAIRES FORTS. »



organisations syndicales patronales pour aider les entreprises et faire remonter leur voix à Paris, auprès du gouvernement. Il faut maintenant que les entrepreneurs aillent voter afin de faire passer au gouvernement un message sur l'importance d'avoir des corps consulaires forts. Les CCI représentent le pouvoir

économique. Elles doivent pouvoir parler avec une voix forte afin de porter la parole des entrepreneurs et des territoires.

#### Et pour les chambres de métiers et de l'artisanat ?

Autour de la liste « Fiers d'être artisans », une force artisanale et commerçante s'est mise en

marche qui rassemble la Fédération régionale du bâtiment et la CPME. Nous avons réussi à réunir ces deux forces afin de donner une nouvelle dynamique aux chambres de métiers et de l'artisanat qui, à mon sens, n'ont pas suffisamment été présentes pendant cette crise. Les métiers de l'artisanat sont à la mode et correspondent à de nouvelles attentes parce qu'ils apportent du sens, de la proximité et que l'on peut y gagner sa vie en étant son propre patron. ➡

\* Responsabilité sociétale des entreprises.

\*\* Prêts garantis par l'Etat.



### RENDEZ-VOUS LE 21 OCTOBRE À AVIGNON

C'est le 21 octobre, à Avignon, que se tiendra la 2<sup>e</sup> édition des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs. La CPME Sud a souhaité à travers ce concours « encourager les adhérents de l'ensemble des départements de la région à valoriser leur positivisme et leur dynamisme » via « une initiative qui met en avant les valeurs entrepreneuriales locales porteuses de sens et ancrées dans l'ADN des entreprises participantes ». Les candidats aux Trophées des entrepreneurs positifs sont conviés à témoigner sur les valeurs qui incarnent leur entreprise, à partager leur expérience et à inspirer d'autres chefs d'entreprise, artisans ou commerçants, dans une démarche d'entrepreneuriat positif. Six trophées seront remis à des entrepreneurs qui représenteront les six territoires de la CPME Sud. Plus de 800 entrepreneurs ont fait acte de candidature en envoyant un dossier. Dans les prix, seront mis en avant la créativité, le courage, la bienveillance, l'écoresponsabilité, la solidarité et la persévérance.

## — GRAND ANGLE —



## ILS SONT CANDIDATS

1. Alors que son entreprise Club Shop France était frappée par la crise, le dirigeant sisteronais Bruno Besseuille a rebondi grâce à Cedrea.
2. La persévérance, une seconde peau pour l'entreprise vaclusienne Brun de Vian Tiran dont Jean-Louis Brun est l'actuel directeur général.

C'est du courage, on pourrait même dire de la résilience. En tout cas, le prix éponyme, décerné au dirigeant sisteronais Bruno Besseuille lors des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs, lui va comme un gant. Pour reprendre l'histoire à sa source, l'entrepreneur, à la base spécialiste de l'équipement sportif pour les particuliers, associations ou encore collectivités via son entreprise Club Shop France, a subi de plein fouet la crise de la Covid-19. « 70 % des licenciés, toutes activités confondues, ont dû cesser leur activité du fait des confinements et des restrictions sanitaires. De fait, notre structure a été très fortement impactée. Nous nous sommes retrouvés le bec dans l'eau. »

De quoi baisser les bras ? Pas pour Bruno Besseuille, qui opte alors pour une recette empreinte de sagesse populaire : on ne met pas tous ses œufs dans le même panier. « Nous avons donc décidé de nous diversifier malgré le contexte morose et de mener de front deux activités. »

### UN PÔLE D'ENTREPRISES DÉJÀ BIEN REMPLI

Outre l'historique, le chef d'entreprise se positionne ainsi sur la réalisation, au nord du Parc d'activités Sisteron-Val de Durance, d'un pôle d'entreprises



## BRUNO BESSEUILLE

## Cedrea : rebondir après la crise

**La diversification en mode résilience : c'est la recette imaginée en pleine crise sanitaire par l'entreprise bas-alpine, candidate pour le prix du courage des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs.**

écoconstruit. « Les financements ont été bouclés, les travaux s'amorceront à la fin de cette année. » Il se nommera Cedrea. Soit 3 500 m<sup>2</sup> de locaux, une zone de coworking, des bureaux à louer au mois ou à la semaine...

Et ça marche. Pour preuve, Cedrea n'a pas encore ouvert et déjà, « le taux de remplissage atteint les 75 % ». Parmi les premiers séduits, un cabinet comptable, une clinique vétérinaire

ou encore des entreprises spécialisées dans le médical. « La demande est là, on constate aussi un emballement des PME basées dans les grandes métropoles qui, avec l'effet covid, cherchent à s'établir dans des secteurs plus préservés. » Et qui goûteront donc prochainement à la vie entrepreneuriale sisteronaise. Puisque la livraison des locaux est prévue pour septembre 2022.

C. P.

**Parmi les premiers séduits, un cabinet comptable, une clinique vétérinaire ou encore des entreprises spécialisées dans le médical. « La demande est là, on constate aussi un emballement des PME basées dans les grandes métropoles qui, avec l'effet covid, cherchent à s'établir dans des secteurs plus préservés », précise Bruno Besseuille, le dirigeant de Cedrea.**





MARSEILLE

# La FRTP, cinquantienaire en transition

Pour son 50<sup>e</sup> anniversaire, la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) met le cap sur la transition écologique. Un changement de paradigme qui figurait en toile de fond des dernières Assises de la FRTP, au Pharo, ce 30 septembre en présence de Christophe Mirmand, le préfet de région, et de Bruno Cavagné, le président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP).



## — RETOUR SUR —

**L**a Fédération régionale des travaux publics (FRTP) a soufflé ses 50 bougies. Un anniversaire célébré en grande pompe lors de ses assises au Pharo, ce 30 septembre à Marseille, en présence du préfet de région, Christophe Mirmand, et du président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), Bruno Cavagné. En cinquante ans, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a su se doter d'un solide réseau d'infrastructures dont le président de la FRTP Frédéric Tomasella a dressé un inventaire non exhaustif : « le canal de Provence, qui irrigue une grande partie de la région, l'aéroport de Nice, deuxième aéroport européen dans le domaine de l'aviation d'affaires, les autoroutes du sud de la France, le TGV Méditerranée, le Grand Port maritime de Marseille-Fos, les tramways de Nice, Cannes, Marseille, Avignon... »

## SERPENTS DE MER

Mais un demi-siècle, c'est aussi l'âge canonique de certains serpents de mer comme la liaison Fos-Salon. Des projets qui avancent au rythme de gastéropodes au galop, traversant les crises et les gouvernements. La liste contient aussi son lot de « loupés qui handicapent aujourd'hui lourdement notre région », égrène le président de la FRTP, citant « le RER métropolitain Aix/Aubagne/Marseille/Vitrolles/Aéroport, le prolongement de l'A51 vers Grenoble, le doublement de l'A8, les traversées alpines,

le prolongement du TGV Méditerranée vers Nice... ».

« C'est pour ces réussites et ces loupés qu'il faut continuer à faire du lobbying, à convaincre de la nécessité d'entretenir les infrastructures d'hier et de construire celles de demain. » Pour cela, il faut un appareil de production performant. Si, en 50 ans, le tissu des entreprises régionales de travaux publics est resté relativement stable (899 entreprises en 1970 et 849 en 2020), le chiffre d'affaires du secteur a progressé, passant de 2,9 à 4,8 milliards d'euros. Mais ce gain s'est effectué grâce au bond de géant de la productivité, le nombre de salariés s'étant réduit de 37 000 à 25 000 en cinq décennies. Ce demi-siècle a évidemment été mar-

---

**« C'est pour ces réussites et ces loupés qu'il faut continuer à faire du lobbying, à convaincre de la nécessité d'entretenir les infrastructures d'hier et de construire celles de demain », explique Frédéric Tomasella, président de la FRTP.**

---

qué par des changements sociologiques majeurs : « la façon de se loger a profondément muté, avec la diminution par deux de la taille des ménages. En 1970, en moyenne 4,4 personnes vivaient sous un même toit contre 2,2 aujourd'hui », rappelle Frédéric Tomasella. A la fin des Trente Glorieuses, il s'agissait d'adapter les villes à la voiture. « En 1970, la

France comptait 1 600 km d'autoroutes contre près de 12 000 km aujourd'hui. En 50 ans, le parc automobile français a été multiplié par trois, de 13,7 millions de véhicules à près de 40 millions. A la fin des années 60, on recensait plus de 13 000 accidents mortels sur les routes, contre quatre fois moins en 2019, alors que le nombre de kilomètres parcourus a été multiplié par trois », souligne le président de la FRTP.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Désormais, il ne s'agit plus de construire pour la voiture, mais d'aménager des villes décarbonées. « Une exigence écologique mise en exergue par la crise sanitaire », selon Jérôme Fourquet, directeur du département « Opinion et stratégies d'entreprise » de l'Ifop\*. Une crise vécue par les Français comme « l'ultime avertissement avant le grand réchauffement climatique » et qui a conduit les électeurs d'une douzaine de grandes métropoles à confier les clefs de l'hôtel

de ville à des maires EELV. Cette montée en puissance des enjeux environnementaux impacte évidemment la manière de penser les infrastructures. L'heure est à la transition écologique. « Demain, on se déplacera différemment, trottinettes, vélos, téléphériques... mais on continuera à se déplacer, pour aller au travail, ➡➡➡

## — RETOUR SUR —

... pour amener les enfants à l'école, pour aller profiter des terrasses », note Frédéric Tomasella. « On n'a plus temps d'attendre : nous voulons anticiper, être proactifs et battre en brèche l'image de bétonneurs que l'on nous colle trop facilement », renchérit Bruno Cavagné. Dans cette perspective, la Fntp compte recevoir les candidats à la présidence de la République le 24 février 2022 à Paris pour écouter leurs feuilles de route transitionnelles et leur réaffirmer la volonté de la filière de s'engager dans la démarche.

### UNE RELANCE PAS ASSEZ TRAVAUX PUBLICS ?

Et le patron de la Fntp de regretter au passage que le plan de relance gouvernemental, qui a pour ligne de force la résilience environnementale, n'accorde qu'une toute petite place aux travaux publics : sur les 100 milliards du plan, seulement 3,8 milliards sont fléchés vers les travaux publics, soit près de deux fois moins que les quelque 7 milliards injectés dans la rénovation énergétique des bâtiments. « Or, le logement n'est rien sans la mobilité », grince Bruno Cavagné.

Le secteur des travaux publics n'a d'ailleurs pas attendu que la loi l'y contraigne pour passer au vert : en Paca, les trois quarts des matériaux issus des chantiers de travaux publics sont valorisés. Et les entreprises poussent les curseurs de l'innovation pour réduire l'empreinte carbone de leurs travaux. De nouveaux ouvrages ont fait leur apparition dans le paysage des infrastructures : écoponts, écoducs, mares écologiques, gîtes à reptiles, revêtements perméables, etc.

### ATTIRER LES JEUNES

Après une année 2020 tourmentée par la crise du coronavirus qui a vu la filière des travaux publics perdre près de 13 % de son chiffre d'affaires, la reprise est là : « en 2021, on table sur un rebond de 10 % de l'activité, plus important que celui de l'économie française », annonce le président de la Fntp. Restent toutefois quelques nuages dans cette embellie : la pénurie



© D.R.

Frédéric Tomasella, président de la Fntp, a évoqué un lot de « loups qui handicapent aujourd'hui lourdement notre région ».

de main-d'œuvre et de certains matériaux. « On manque de bras. Ce n'est pas nouveau. Mais la covid nous a empêchés d'aller dans les écoles à la rencontre des jeunes pour leur parler de nos métiers qui sont des métiers de passion. Nous relançons notre campagne pour battre en brèche les idées reçues et montrer la réalité de notre activité en phase avec les enjeux de la transition écologique », explique Bruno Cavagné.

Des enjeux que la Fntp inscrit dans les cursus du centre Emile Pico, son pôle de formation de Mallemort, dans le nord des Bouches-du-Rhône. Un établissement pionnier dont l'un des pères fondateurs fut Yves Ghiron, ancien président de la fédération régionale\*\* décédé récemment. Et à qui ces assises, par la voix de son successeur Frédéric Tomasella, ont rendu hommage.

**William Allaire**  
wallaire@wanadoo.fr

\* Institut français d'opinion publique.

\*\* Yves Ghiron fut président de la Fntp de 1991 à 2001.

**« On manque de bras. Ce n'est pas nouveau. Mais la covid nous a empêchés d'aller dans les écoles à la rencontre des jeunes pour leur parler de nos métiers qui sont des métiers de passion », explique Bruno Cavagné.**

## AIX-MARSEILLE

# Un GIP au service de l'ingénierie financière

Se prêtant au jeu des questions des professionnels, le préfet de région Christophe Mirmand a notamment décrypté les annonces du président de la République sur les projets de mobilité.

Le préfet de région, Christophe Mirmand, avait accepté de se prêter au jeu des questions des professionnels. Durant une petite demi-heure, il a ainsi passé en revue les grands dossiers du moment. Le plan de relance, notamment, qui a mobilisé plus de 600 millions d'euros fin août dans les chantiers infrastructurants de Paca. Un coup de booster qui gonfle les carnets de commandes, dont la moyenne est de l'ordre de sept mois, mais que les collectivités peinent à accompagner. Difficulté qui pousse la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) à plaider pour une prolongation de l'ouverture des vannes budgétaires du plan au-delà de l'échéance de fin 2022.

## UN GIP POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DE MOBILITÉ D'AIX-MARSEILLE

« L'objectif est d'aller vite, ce qui percuté la temporalité des grands projets d'infrastructures », a reconnu le représentant de l'Etat. Les exemples de projets englués dans le pot au noir des recours, chicayas politiques et autres problèmes de financement sont légion. Prenez la LEO (Liaison Est-Ouest d'Avignon). Alors que les préfets de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ont signé au mois de mai l'arrêté actant la poursuite des travaux de cette rocade de contournement de l'agglomération

avignonnaise, la menace d'un énième recours contentieux plane\*. « En cas de recours en justice, je crains qu'il ne faille reprendre l'étude d'impact... On risque de perdre encore 18 mois », a soupiré Christophe Mirmand.

Un mois après la visite d'Emmanuel Macron à Marseille, le préfet des Bouches-du-Rhône a également décrypté les annonces du président de la République sur les projets de mobilité. « L'Etat va mettre près d'un milliard sur les projets de transport de la métropole Aix-Marseille, 225 millions d'euros de crédits d'investissements et 750 millions d'avances remboursables », a-t-il expliqué. Cette aide sera mise en place « à condition que la Métropole soit en mesure de dégager les financements correspondants » pour mettre en œuvre les projets inscrits dans son Plan de déplacements urbains (PDU). Soit 3,5 milliards d'ici 2030. Pour accélérer le lancement des chantiers, un Groupement d'intérêt public (GIP) sera mis en place. « Ce GIP n'aura pas un rôle de maître d'ouvrage. Il sera là pour permettre le travail d'ingénierie financière, définir la programmation et les projets prioritaires », a précisé le représentant de l'Etat.

W. A.

\* Mi-septembre, cinq associations ont saisi le ministre de la Transition écologique pour faire annuler l'arrêté inter-préfectoral autorisant le projet de LEO et se disent prêtes à saisir le tribunal administratif en cas de rejet de leur demande.

« Ce GIP n'aura pas un rôle de maître d'ouvrage. Il sera là pour permettre le travail d'ingénierie financière, définir la programmation et les projets prioritaires », a précisé le représentant de l'Etat.

Les échanges ont notamment porté sur les dernières annonces faites par le président de la République lors de sa visite à Marseille.



TROPHÉES DES ENTREPRENEURS POSITIFS DE LA CPME 13

# Sept dirigeants inspirants mis à l'honneur

La 7<sup>e</sup> finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs s'est tenue le 7 octobre à la faculté de médecine de Marseille. Lors de cet événement organisé par la CPME 13, sept prix ont été décernés à des dirigeants qui ont démontré de belles qualités sur un plan personnel.



## - RETOUR SUR -



**CORINNE INNESSI**  
PRÉSIDENTE DE LA CPME 13.

« Nous souhaitons mettre en lumière des entrepreneurs inspirants aux valeurs humaines fortes. Notre volonté est de valoriser des entreprises non pas sur des chiffres, mais sur des actions concrètes qui illustrent un engagement sociétal. »



**DAMIEN PARTICELLI**  
VICE-PRÉSIDENT DE LA CPME 13,  
PRÉSIDENT DU JURY CHARGÉ  
DE PRÉSENTER LA SOIRÉE

« Cet événement organisé par la CPME 13 est désormais bien ancré dans le paysage économique. »



**A**près les deux demi-finales, l'une, le 17 juin, à l'EMD pour les entreprises de Marseille et du pays d'Aubagne, et l'autre, le 8 juillet, pour celles du pays d'Aix, de Salon, de Martigues, d'Arles et de l'étang de Berre, est venu le temps de la finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs, ce 7 octobre à la faculté de médecine de Marseille. « Cet événement organisé par la CPME 13 est désormais bien ancré dans le paysage économique », s'est félicité Damien Particelli, son vice-président, également président du jury, qui présentait cette soirée aux côtés de Chantal Morvan, elle aussi vice-présidente du syndicat patronal.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette soirée festive dédiée à la mise en valeur de talents parmi lesquelles la députée Alexandra Louis, Isabelle Campagnola-Savon, conseillère régionale déléguée à l'économie, et Gérard Gazay, vice-président de la Métropole

Aix-Marseille Provence délégué au développement économique. L'enjeu était clair pour Corinne Innessi, présidente de la CPME 13 : « Nous souhaitons mettre en lumière des entrepreneurs inspirants aux valeurs humaines fortes. Notre volonté est de valoriser des entreprises non pas sur des chiffres, mais sur des actions concrètes qui illustrent un engagement sociétal porteur de sens et de dynamiques collectives positives. » Alain Gargani, président de la CPME Sud et conseiller régional délégué à l'innovation, a poursuivi : « C'est magique. Des récompenses sont attribuées à des entrepreneurs que l'on ne voit jamais. Je suis fier du travail accompli par Corinne Innessi et son équipe. »

## DES MASQUES AUX JO DE TOKYO

Ainsi, le premier prix, celui de l'éco-responsabilité, a été décerné par Jean-Luc Chauvin, président de la CCI Aix-Marseille Provence, ➡➡➡

## - RETOUR SUR -



© Photos J.-P. Enaut

1. Les dirigeants du restaurant arlésien La Meunerie ont reçu leur prix des mains de Corinne Innessi (à gauche), présidente de la CPME 13, et Stéphane Paglia (à droite), président de la CCI du Pays d'Arles.
2. Nathalie Hagège, dirigeante de Proneem, a remporté le prix de la créativité.
3. Sept dirigeants ont été mis à l'honneur lors de cette finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs.



### PALMARÈS TROPHÉES DES ENTREPRENEURS POSITIFS

#### > PRIX ÉCO-RESPONSABILITÉ :

**Comme avant**,  
représentée par Nil Parra.

#### > PRIX CRÉATIVITÉ :

**Proneem**,  
représentée  
par Nathalie Hagège.

#### > PRIX SOLIDARITÉ :

**restaurant La Meunerie**,  
représenté par Corentin Carasco.

#### > PRIX COURAGE :

**ADSI**,  
représentée par Axel Disgand.

#### > PRIX PERSÉVÉRANCE :

**Le Présage**,  
représenté par Clément Flint.

#### > PRIX BIENVEILLANCE :

**Clair'L Distribution**,  
représentée par Claire Lapprand.

#### > PRIX SPÉCIAL DU JURY :

**xRapid**, représentée  
par Jean Viry-Babel.

### PRIX SPÉCIAUX DU GIMS 13 SANTÉ AU TRAVAIL

#### > L'institut méditerranéen de

**Reproduction**,  
représenté par Christine Hans ;

> **Entraide Les Pins**,  
représentée par Amandine Dufour ;

> **B+Equipment**,  
représentée par Caroline Fabre  
Gendron.

••→ Campagnola-Savon et Gérard Gazay, ont été fiers d'attribuer le prix de la créativité à Proneem, une société de biotechnologie associant à la fois une usine de production et un laboratoire de recherche. « Nous développons des technologies de pointe permettant d'apporter une nouvelle fonctionnalité biocide aux textiles », a expliqué Nathalie Hagège, sa dirigeante. Cette techno-

« Notre activité est basée sur la transparence des ingrédients et des procédés de fabrication, ainsi que le respect de l'environnement avec une politique zéro déchet », ont confié Nil Parra et Sophie Lauret, les deux responsables de Comme avant, vainqueur du prix de l'éco-responsabilité.

logie, qui s'exporte au Japon, en Corée et en Chine, a même fait rayonner le territoire jusqu'aux Jeux olympiques de Tokyo où les athlètes portaient un masque made in Proneem. Autre volet avec le prix de la solidarité, remis par Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles, et Margot Berge-Hours, trésorière du Croec Paca\*\* et associée au cabinet Crowe Ficorec, à La Meunerie, un restaurant arlésien, lieu de vie, de partage et de business, comprenant même un espace de coworking ouvert à tous. « Nous cherchons à maintenir le lien social et surtout mixer les univers avec un jardin partagé où chacun peut planter ses légumes », a précisé Corentin Carasco, son gérant.

## UN RESTAURANT SOLAIRE

Le prix du courage a été attribué à ADSI, une société spécialisée dans les entretiens de cuves et bassins incendie. « Nous répondons aux engagements écoresponsables en économisant des milliers de mètres cubes d'eau par an », a souligné Axel Disgand, son dirigeant,

## — RETOUR SUR —



aux côtés de son équipe. Les qualités de cette PME, qui a continué à avancer malgré l'adversité, ont été saluées par la députée Alexandra Louis et Muriel Doukhan, directrice du centre d'affaires clients professionnels Marseille Provence de La Poste.

**Le prix du courage a été attribué à ADSI, une société spécialisée dans les entrepriens de cuves et bassins incendie. « Nous répondons aux engagements écoresponsables en économisant des milliers de mètres cubes d'eau par an », a souligné Axel Disgand, son dirigeant, aux côtés de son équipe.**

Autre qualité remarquable, la persévérance avec un prix remis au Présage, un restaurant solaire situé à Château-Gombert, à Marseille. Les associés ont décidé de créer un établissement utilisant l'énergie solaire et proposant une cuisine saine. « Nous n'avons jamais baissé les bras pour mettre en œuvre notre projet », a avoué Clément

Flint, aux côtés de ses collaborateurs. Le dernier prix, celui de la bienveillance, a été décerné à Clair'L Distribution qui confectionne des coffrets cadeaux gourmands en mettant en lumière les personnes en situation de handicap.

« Nous proposons des produits de la marque ABC Culinaire, l'abécédaire de Provence en informant sur la dyslexie », a évoqué Claire Lapprand, sa responsable.

Enfin, un prix spécial du jury a été remis par Françoise Dignat-George, doyenne de la faculté de pharmacie, à xRapid, une start-up biotech. « Nous développons des solutions de diagnostics automatisés s'appuyant sur l'intelligence artificielle, dédiées aux secteurs de la santé, de la biotechnologie et de l'environnement », a précisé Xavier Mulatou, ingénieur en chef de la société.

Le prochain rendez-vous pour les lauréats départementaux est fixé au 21 octobre à Avignon où ils se confronteront aux vainqueurs des autres départements afin de remporter un trophée régional.

Jean-Pierre Enaut  
[jpenaut13@gmail.com](mailto:jpenaut13@gmail.com)

\* Agence de la transition écologique.

\*\* Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### TROIS PRIX SANTÉ AU TRAVAIL

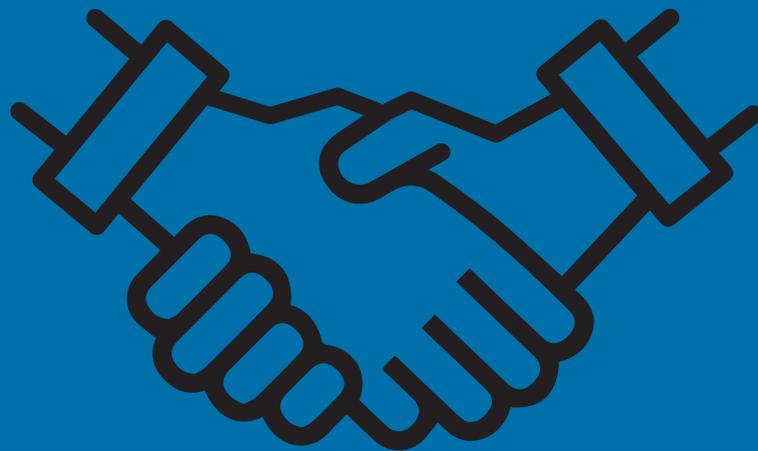
Aux côtés des sept prix décernés à des chefs d'entreprise du territoire, la soirée a donné lieu également à l'attribution de trois prix Santé au travail remis par le Gims 13 aux entrepreneurs soucieux du bien-être de leurs collaborateurs. Cette association œuvrant pour 16 000 entreprises et quelque 160 000 salariés entend faire de ce prix un label donnant une approche à la fois médicale et carthésienne du comportement de l'entreprise. « Nous avons voulu distinguer les entreprises qui, dans leur organisation, leur attention à la prévention des risques professionnels et le bien-être au travail de leurs salariés, ont su dépasser leurs obligations légales », a déclaré Gérard Aubanel, son président.

Aux côtés du professeur Marie-Pascale Lehucher-Michel, chef de service Médecine et santé au travail, Gérard Aubanel et Humberto Miranda, directeur du Gims 13, ont remis un prix à trois entreprises : l'Institut méditerranéen de reproduction, spécialisé dans la procréation médicalement assistée, représenté par Christine Hans ; L'Entraide Les Pins, une petite PME gérant des maisons de retraite, représentée par Amandine Dufour ; et enfin B+Equipment, installée à Gémenos, qui propose des solutions d'emballage innovantes, automatisées, destinées à la préparation de commandes, représentée par Caroline Fabre Gendron.

J.-P. E



# CAHIER DES PARTENAIRES



# APS Prévoyance, l'assurance sociale et solidaire



**Spécialisée dans la garantie d'accès aux soins pour tous, l'association vauclusienne APS Prévoyance est née de la conviction que la santé est une condition nécessaire à l'insertion sociale.**

Du courtage en assurances contre les risques industriels à son origine, à celui aujourd'hui d'organisme de prévoyance dédié aux personnes en grandes difficultés sociales, APS Prévoyance a opéré en près de 30 ans une spectaculaire (r)évolution. Un basculement qui est pour partie le fruit du hasard, mais qui s'est ensuite poursuivi par la volonté de Jacky Dufourcq, le fondateur d'APS Prévoyance et de son fonds de dotation APS Solidarité.

Tout débute au début des années 90, quand l'organisme remporte un appel d'offres lancé par le Département de la Haute-Marne, qui souhaite à l'époque mettre en œuvre une AMG (Assistance médicale gratuite) à destination de ses administrés les plus démunis. L'initiative fait rapidement boule de neige et inspire d'autres conseils départementaux. La Haute-Saône, la Charente, la Charente-Maritime... lui emboîtent notamment le pas. Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité, crée en 2000 la CMU (Couverture maladie universelle) qui étend les dispositifs existants, imaginés par les Départements, à l'ensemble du territoire national et les rend, de fait, caducs. « La mesure répondait à une réelle utilité sociale. Mais une partie de la population française, légèrement au-dessus des plafonds de revenus,

ne pouvait pas en bénéficier », explique Jacky Dufourcq. « Nous avons alors proposé un dispositif d'assurance spécifique, à la demande du président du conseil départemental de la Haute-Saône », se souvient le fondateur d'APS Prévoyance. Ce dernier prend également conscience « que toute une frange de la population française "se retrouvait sous les radars" et ne bénéficiait pas d'un accès aux soins, pour des raisons financières ou en raison d'une grande détresse sociale ». Un constat qui l'amène à des modifications progressives du mode de gouvernance d'APS Prévoyance, agréée ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) et labellisée Lucie, le label de référence en RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), en 2018.

## « C'EST DANS NOTRE ADN DE VENIR EN AIDE »

Autre satisfaction pour Jacky Dufourcq, celle de voir l'offre ACS (Aide au paiement d'une complémentaire santé) conçue par APS Prévoyance, être sélectionnée par le ministère de la Santé. « Tout cela est le fruit d'un long cheminement qui nous a amenés d'une position d'assureur «classique» jusqu'à celui de premier courtier d'assurances reconnu d'utilité sociale », se réjouit aujourd'hui Jacky Dufourcq. La création d'un fonds de dotation, APS Solidarité, dédié à des actions en faveur des plus démunis « et destiné à l'origine à nos seuls adhérents, découlait du même esprit », note son président : « C'est dans notre ADN de venir en aide. » Alimenté par des fonds privés (entreprises et particuliers), ce fonds porte des projets solidaires,



© Adobe Stock

Le Plan B-cane permet de collecter des fauteuils roulants qui, une fois remis en état, sont mis à disposition d'handicapés ou de personnes âgées qui en ont besoin.

à l'image du Plan B-cane, dont l'objectif est de collecter des fauteuils roulants pour les personnes à mobilité réduite. Si la prise en charge financière des fauteuils est bien couverte par l'assurance maladie, « le délai de traitement des dossiers administratifs est souvent long : entre trois et quatre mois », observe Jacky Dufourcq. D'où l'idée de récupérer ces matériels médicaux usagés, jusqu'alors destinés à la découpe et la revente comme ferraille. Une fois remis en état par l'association bucco-rhodanienne Atol, via son atelier d'insertion à Châteaurenard, les fauteuils sont mis à disposition d'handicapés ou de personnes âgées qui en ont besoin. APS Solidarité dispose désormais d'une cinquantaine de fauteuils roulants (dont six électriques), qui ont retrouvé une seconde vie et facilitent la vie quotidienne de leurs utilisateurs.

**Julien Dukmedjian**

## CHIFFRES CLÉS

- > 50 000 bénéficiaires
- > 44 000 adhérents
- > 49 salariés
- > 10 collaborateurs en insertion recrutés en 2020



# ANNONCES LÉGALES ET APPELS D'OFFRES\*

## TRANSMISSION DES ORDRES D'INSERTION

RÉCEPTION DES ORDRES : LE MARDI JUSQU'À 11H

— SERVICE ANNONCES LÉGALES ET APPELS  
D'OFFRES DES DÉPARTEMENTS 13, 84, 83, 05 ET 04

— SERVICE ANNONCES LÉGALES EXTÉRIEURES  
(FRANCE ET DOM TOM)

Bernadette RADDUSO — tél. 04 91 13 66 22

b.radduso@presses-legales.com

Sylvie CHAUVET — 04 91 13 66 24

s.chauvet@presses-legales.com

Sokty CHAU — 04 91 13 66 26

s.chau@presses-legales.com

— SERVICE COMMERCIAL

Carole Figarella — 06.17.03.44.42 - *Annonces légales*

carole.figarella@presses-legales.com

Stéphanie LAURE — 06.75.29.70.55 - *Annonces légales*

stephanie.laure@presses-legales.com

Laurent HUOT — 06.21.44.29.28 - *Annonces légales et appels d'offres*

laurent.huot@presses-legales.com

— SERVICE VENTES AUX ENCHÈRES

Nathalie ASCIAC — 04 91 13 66 08

ventes@presses-legales.com

— SERVICE FORMALITÉS

Marie-Ange Pappalardo — 04 91 13 66 30

et Clément Schockmel — 04 91 13 66 13

formalites@presses-legales.com

## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Création, modification, dissolution, fonds de commerce, saisine, changement de régime matrimonial, déclaration d'absence, avis de convocation, changement de nom, bilan annuel.

## VENTES AUX ENCHÈRES

## AVIS DE TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES

## ANNONCES DES GREFFES DES TRIBUNAUX DE MARSEILLE ET D'AIX-EN-PROVENCE

## SUCCESSIONS VACANTES

\* Journal habilité à publier les annonces légales sur les départements 04, 05, 13, 83 et 84 - le prix de la ligne est fixé à 4,07 € HT ou 1,78€ HT le mm/col - la ligne de 40 caractères - calibrage de filet à filet. Par arrêté du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales du Ministère de la culture et de la communication.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.com](http://www.actulegales.com).

# ANNONCES LÉGALES SOCIÉTÉS ET PERSONNES

## Alpes-de-Haute-Provence

### Création

Par acte SSP du 18/10/2021, il a été constitué une **EURL** :

**Dénomination :**

**KNG MOTORSPORT**

**Siège social :** Zone Artisanale La Tranche, 04180 Villeneuve. **Capital :** 1.000 €. **Objet :** Achat vente de véhicules. Vente et revente de véhicules Entretien, réparation, remise en état, mécanique de véhicules automobiles. **Gérance :** M. Rémy KOENIG, 5 B, avenue Charles-Richebois, Résidence Les Terrasses du Soleil, 04700 Oraison. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Manosque. (N21021463)

Par acte SSP du 14/10/2021, il a été constitué une **SARL unipersonnelle** :

**Dénomination :**

**SGLG**

**Siège :** Immeuble Le Miramont, Station de Pra Loup, 04400 Uvernet-Fours. **Objet :** Restauration sur place et à emporter. Salon de thé. **Durée :** 99 ans. **Capital :** 1.500 euros. **Gérance :** Sandrine GIRARDOT demeurant Le Pied de la Maure, 04400 Uvernet-Fours. **Immatriculation** au RCS de Manosque. (N21021076)



**CABINET DALLO**  
8 Place de la Colonne  
04500 RIEZ

Par acte SSP du 15/10/2021, il a été constitué une **SAS** ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

**MACON 04**

**Objet social :** Tous travaux de maçonnerie. **Siège social :** Quartier de Vaumore, 04800 Saint-Martin-de-Brômes. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Président :** M. CORTES François demeurant 3, rue Erasme-Guichet, 13220 Châteauneuf-les-Martigues. **Directeur Général :** Mme BEUGNON Laetitia demeurant Quartier de Vaumore, Villa n°1, 04800 Saint-Martin-de-Brômes. **Admission aux Assemblées et droits de votes :** Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. **Clause d'agrément :** La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément. **Immatriculation** au RCS de Manosque. (N21020749)

## PROFESSIONS JURIDIQUES, ENTREPRENEURS

FACILITEZ-VOUS LA VIE,  
CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS !

04 91 13 66 30

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
DU LOTISSEMENT  
« RESIDENCE HORIZON »**  
Siège : Lieudit Chemin de Bouteille  
Manosque (04100)

Aux termes de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2021, a été constituée :

**Dénomination :**

**L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
DU LOTISSEMENT  
RESIDENCE HORIZON**

**Siège :** à Corbières (04220), Lieudit Le Fumadis. Cette Association syndicale a pour objet : L'acquisition, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs du lotissement, notamment voies, espaces verts, canalisations et réseaux, ouvrages ou constructions nécessaires au fonctionnement et à l'utilisation de ceux-ci, etc.... La cession gratuite à la collectivité territoriale de l'ensemble de la voirie des réseaux et des parties communes de l'opération. Les membres nommés du syndicat, sont : **Directeur :** Mme STUKALO. **Vice-directeur :** M. Rémy RAYMONDO. **Secrétaire :** Mme QUINSON. **Trésorier :** M. MARTRE. Pour avis. (N21020413)



**Expertise Comptable**  
638 avenue de la Libération  
12 Bureau Parc des Baumes  
13160 CHATEAURENARD  
www.exp13.com

Par acte SSP du 25/09/2021, il a été constitué une **SAS** ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

**PNEUS D'OCC**

**Objet social :** le commerce de détail d'équipements automobiles. **Siège social :** ZA La Tranche, 04180 Villeneuve. **Capital :** 3.000 €. **Durée :** 99 ans. **Président :** Mme BAYLE Ariane épouse RICHAUD demeurant 28, chemin du Quair, 04860 Pierrevert. **Admission aux Assemblées et droits de votes :** Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément :** La cession d'actions, entre Actionnaires est libre, les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la Société. **Immatriculation** au RCS de Manosque. (N21021569)

### Modifications



**CABINET DALLO**  
8 Place de la Colonne  
04500 RIEZ

### LA CELESTE 04

**SAS au capital de 8.000 €**

Siège social : La Célestine  
04270 Beynes

811 522 531 RCS Manosque

L'AGE du 14/06/2021 a décidé de modifier le capital social de la Société en le portant de 8.000 euros à 4.000 euros par voie de rachat et d'annulation de 200 actions. Le

Président a constaté le 20/09/2021 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS de Manosque. (N21020384)



Immeuble Le Meeting - 14 Avenue du 1er Mai  
Parc d'activité St Joseph - 04100 MANOSQUE  
04.92.72.03.04 - www.secoval.com

### SECOVAL GESTION PRIVEE

**Société par actions simplifiée**

**Au capital de 10.000 euros**

Siège social :

Le Meeting - 14, avenue du 1<sup>er</sup>-Mai  
Parc d'Activité Saint-Joseph  
04100 Manosque

894 332 873 RCS Manosque

Aux termes d'une décision de l'Associé unique en date du 14/10/2021 : M. Thibaut BLANCHARD demeurant 478, avenue Jean-Dalmas, Résidence Chartreuse II, bâtiment B, 13090 Aix-en-Provence, a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Emmanuel SANTIAGO, démissionnaire. L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Emmanuel SANTIAGO a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Thibaut BLANCHARD. Pour avis, le Président. (N21021007)

### L'ITINERAIRE

**SARL au capital de 9.000 €**

Siège social :

Centre de Vie Le Réal - Le Riou des Mioux  
05110 Curbans

814 518 692 RCS Manosque

Suivant AGE du 7/09/2021, les Associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. La Cogérance. (N21019840)



Immeuble Le Meeting - 14 Avenue du 1er Mai  
Parc d'activité St Joseph - 04100 MANOSQUE  
04.92.72.03.04 - www.secoval.com

### SECOVAL COURTAGE

**SAS au capital de 1.000 €**

Siège social :

Le Meeting - 14, avenue du 1<sup>er</sup>-Mai  
Parc d'Activité Saint-Joseph  
04100 Manosque

894 280 213 RCS Manosque

Aux termes d'une décision de l'Associé unique en date du 14/10/2021, Thibaut BLANCHARD demeurant 478, avenue Jean-Dalmas, Résidence Chartreuse II, bâtiment B, 13090 Aix-en-Provence, a été nommé en qualité de Président en remplacement d'Emmanuel SANTIAGO, démissionnaire. L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Emmanuel SANTIAGO a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Thibaut BLANCHARD. Pour avis, le Président. (N21021274)



04 92 72 51 05  
L'Agora, 04100 Manosque  
www.essentiel-compta.fr  
contact@essentiel-compta.fr

### ARNAUD STRADY CONSULTANTS

**SASU au capital de 2.000 €**

Siège social : 176, rue du Grand Chêne  
04100 Manosque

790 782 130 RCS Manosque

En date du 13/10/2021, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société **56, rue des Pipots, 62200 Boulogne-sur-Mer**, à compter du 1/11/2021. Radiation au RCS de Manosque et réimmatriculation au RCS de Boulogne-sur-Mer. (N21020633)



**VALSOCEST  
CONSEILS  
ET EXPERTISE**  
04100 MANOSQUE

### DANMARC

**SARL au capital de 3.000 €**

Siège social : 10, rue Alphonse-Rolland  
04700 Oraison

403 536 782 RCS Manosque

L'AGE du 13/10/2021 a décidé d'ajouter une activité à l'objet social existant : Réparation de matériels informatiques et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts. Le reste de l'article 2 reste inchangé. Modification au RCS de Manosque. (N21020759)



auditeurs experts d'entreprise

### BOGIMMO

**EURL au capital de 2.900 €**

Siège social : Grand Rue  
04170 Saint-André-les-Alpes

824 543 185 RCS Manosque

L'AGE du 1/10/2021 a décidé de modifier le capital social de la Société en le portant de 2.900 euros à 130.000 euros. Modification au RCS de Manosque. (N21018749)



**FIDUCIAL SOFIRAL**

### PREYS ELEC

**SARL au capital de 1.000 euros**

Siège social : Lieudit Jussel  
05130 Piégut

820 906 212 RCS Manosque

Aux termes d'une décision en date du 8/09/2021, l'Associé unique a décidé : - de

transférer le siège social du Lieudit Jussel, 05130 Piégut au 335, chemin des Gaudis, 05400 La Roche-des-Arnauds, à compter du 8/09/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. (N21016820)

## Dissolutions

### MAG 2

SARL au capital de 3.000 €

Siège social : 11, rue de la Fontaine  
04120 Castellane  
752 961 144 RCS Manosque

L'AGE réunie le 1/02/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ladite date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme Liquidateur M. Alain MAGAUD demeurant La Bastide des Chênes, Plan de Palud, 04120 Castellane, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Manosque, en annexe au R.C.S. Pour avis. (N21020865)



Immeuble Le Meeting - 14 Avenue du 1er Mai  
Parc d'activité St Joseph - 04100 MANOSQUE  
04.92.72.03.04 - www.secoval.com

### AIRYLAB

SARL en liquidation

Au capital de 15.000 €

Siège et siège de liquidation :  
34, rue Jean-Baptiste-Malon  
04800 Gréoux-les-Bains  
521 683 193 RCS Manosque

L'AGO du 31/08/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Frédéric JABET, 34, rue Jean-Baptiste-Malon, 04800 Gréoux-les-Bains, de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Manosque, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit Registre. Pour avis, le Liquidateur. (N21016960)

### LA MERIDIENNE

Société à responsabilité limitée  
en liquidation

Au capital de 1.000 euros

Siège social et siège de liquidation :  
Le Blanchet  
05130 Venterol  
804 472 314 RCS Manosque

Suivant décision du 29/09/2021, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Henri TISON demeurant Le Blanchet, 05130 Venterol, exercera les fonctions de Liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Dépôt RCS Gap. Pour avis. (N21021344)

## Autres

SOCIETE D'ETUDES ET CONSEILS EN AMENAGEMENTS ET DEPLACEMENTS, Société à responsabilité limitée, capital 8.000 euros, adresse du siège: rue Principale, 04170 Thorame-Basse, SIREN: 493 395 792, n°gestion: 2014 B 00254, en date du: 13 octobre 2021, n°chrono: 2021/8893, texte de la mention: « Jugement du Tribunal de commerce de Manosque prononçant en date du 12 octobre 2021, la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2021, désignant Liquidateur M° LAGEAT Anne, SCP J. P. LOUIS & A. LAGEAT, 264, rue Berthelot, 04100 Manosque ». (N21021028)

## Hautes-Alpes

### Création

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Gap du 13 octobre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme:** Société par actions simplifiée unipersonnelle. **Dénomination:**

#### AF H

**Siège:** Lieudit Les Freyssets, 05000 Gap. **Durée:** quatre-vingt-dix-neuf ans. **Capital:** 500 euros. **Objet:** L'activité de marchand de biens et toutes activités annexes. L'activité de promotion immobilière. La maîtrise d'œuvre. La souscription, l'acquisition, le bénéfice d'apports de titres, la détention et la gestion de titres, la prise de participation, la conservation de titres. L'assistance administrative, l'étude et le conseil, la gestion, l'organisation, le management des sociétés intérieures ou extérieures au groupe, directement ou indirectement, en tous pays. Toute assistance technique et commerciale sous toute forme et par tous moyens. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers et droits immobiliers, dont la Société deviendra propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. La gestion d'un patrimoine immobilier. La vente de ces mêmes biens, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini. **Exercice du droit de vote:** Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions:** La cession des actions de l'Associé unique est libre. **Agrément:** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux Associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés. **Président:** Frédéric ACHARD demeurant Lieudit Les Freyssets, 05000 Gap. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Gap. Pour avis, le Président. (N21021178)

## PROFESSIONS JURIDIQUES, ENTREPRENEURS

FACILITEZ-VOUS LA VIE,  
CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS !

04 91 13 66 30

Arthae I

Par acte sous seing privé du 7/10/2021, il a été constitué une **SAS:**  
**Dénomination sociale:**

### OXYGENE SERRE-CHEVALIER VALLEY SKI ET SNOWBOARD

**Capital:** 30.000 euros. **Durée:** 99 ans. **Siège social:** 295, route de Grenoble, 05220 Le Monétier-les-Bains. **Objet:** La fourniture de tous services, de tous moyens d'assistance en vue de développer l'enseignement de toute pratique sportive, dont notamment, le ski, le snowboard et le VTT, et de toutes activités relevant du domaine du sport et des loisirs. L'organisation et la vente d'activités sportives encadrées par des professionnels diplômés, l'organisation de séminaires d'entreprise et d'événements sportifs. Vente, location et réparations de tous articles et matériels de sports. Petite restauration. **Admission aux Assemblées et au vote:** Toutes actions donne droit, dans les bénéfiques et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente. **Transmission des actions:** Les cessions d'actions sont libres. **Président:** C.A PAUPE, SARL au capital social de 1.000 euros, située Rue des Petites Sœurs, Le Casset, 05220 Le Monétier-les-Bains, 900 235 771 RCS Gap. **Immatriculation au RCS de Gap.** (N21021647)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Gap du 21 septembre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme:** Société par actions simplifiée. **Dénomination:**

#### LM-TEK

**Siège:** 3, chemin des Vignes, Le Lareton, 05000 Gap. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital:** 5.000 euros. **Objet:** Tous travaux de bâtiment. **Exercice du droit de vote:** Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions:** La cession des actions de l'Associé unique est libre. **Agrément:** Les cessions d'actions au profit d'Associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés. **Président:** M. Mathieu LANSIMAKI demeurant 3, chemin des Vignes, Le Lareton, 05000 Gap. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Gap. Pour avis, le Président. (N21021167)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à Saint-Bonnet-en-Champsaur, il a été formé un Groupe agricole d'exploitation en commun (GAEC) présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### BANC DU PEYRON

**Forme:** Groupement agricole d'exploitation en commun. **Siège social:** 68, rue des Fontaines, 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur. **Objet:** L'exploitation de biens agricoles apportés, mis à sa disposition, achetés ou pris à bail. **Durée:** 99 ans. **Capital:** 54.000 euros, dont 27.000 euros en nature et 27.000 euros en numéraire. **Co-gérance:** M. Yannick REYNAUD, 68, rue des Fontaines, 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur. Mme Emilie REYNAUD, 68, rue des Fontaines, 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur. **Cession de parts:** Libre entre Associés lorsque le GAEC comprend deux Associés. Dans tous les

autres cas, toute cession, même entre Associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres Associés. **Agrément** en date du 28 septembre 2021. **Immatriculation:** RCS Gap. Pour avis, la Gérance. (N21021362)

Par acte authentique reçu par M° TEL-LIER-MAGNIER, Notaire à Domart-en-Ponthieu en date du 12/10/2021, il a été constitué une **SCI** présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### RIVIERA

**Objet social:** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Siège social:** 7, rue Barthélémy-Chaix, Central Parc 1, entrée B, 05100 Briançon. **Durée de la Société:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Gap. Au capital de: 1.000 €. **Mode de cession de parts sociales:** Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des Associés. **Gérance:** Mme GADE épouse TROUART Maud, demeurant 7, rue Barthélémy-Chaix, Central Parc 1, entrée B, 05100 Briançon. (N21021371)

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28 septembre 2021 à Gap, il a été constitué une Société avec les caractéristiques suivantes: **Forme:** SAS. **Dénomination:**

#### O MINHO

**Capital:** 5.000 €. **Siège social:** Résidence Le Pignerol, 18, avenue Emile-Di-dier, 05000 Gap. **Objet:** -La prise de participations dans tous groupements, la gestion de ses participations et de tous intérêts dans toutes sociétés et toutes prestations de services. **Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation. **Président:** Mlle Pauline GROS, née le 30 août 1991 à Gap, demeurant Les Giroles, 23 C, route de la Descente, 05000 Gap. **Directeur Général:** M. Ludovic PEREIRA ESTEVES, né le 22 octobre 1985 au Portugal à Viana de Castelo, demeurant Les Giroles, 23 C, route de la Descente, 05000 Gap. **Transmission des actions:** les cessions d'actions détenues par l'Associé unique sont libres. **Admission aux Assemblées:** Chaque Actionnaire peut participer à l'Assemblée, chaque action donne droit à une voix. **RCS Gap.** (N21020276)



STEPHANE LAMY  
Expert-Comptable  
76 rue Jean Eymar  
05000 GAP

Par acte SSP du 12/10/2021, il a été constitué une **Société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes: **Dénomination:**

#### SCI CT2S

**Objet social:** acquisition, location, construction, administration, aménagement et vente-exceptionnelle de tous biens immobiliers. **Siège social:** 1, avenue de Sabbat, 05000 Gap. **Capital:** 1.000 €. **Durée:** 99 ans. **Gérance:** Mme CIROTTEAU Ségolène demeurant 1, avenue de Sabbat, 05000 Gap; M. SIEGEL Thomas demeurant 1, avenue de Sabbat, 05000 Gap. **Clause d'agrément:** Cession soumise à agrément dans tous les cas. **Immatriculation au RCS de Gap.** (N21021006)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Fare-en-Champsaur du 11 octobre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme sociale:** Société à responsabilité limitée à Associé unique.

**Dénomination sociale:**

### LA FORGE FARASSONE

**Siège social:** 19, route de Gap, 05500 La Fare-en-Champsaur. **Objet social:** ferronnerie d'art, métallerie, bibelots en fer forgé. **Durée de la Société:** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social:** 1.000 euros. **Gérance:** M. Joël COMTE demeurant 19, route de Gap, 05500 La Fare-en-Champsaur. **Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Gap. Pour avis, la Gérance. (N21020580)

Par acte SSP du 4/10/2021, il a été constitué une Société civile ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

### SCI ZAHRA

**Objet social:** acquisition apport propriété mise en valeur transformation construction aménagement administration location et vente de tous biens et droits immobiliers, emprunt de fonds, et toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement indirectement à l'objet social. **Siège social:** 4, avenue de la République, 05100 Briançon. **Capital:** 400 €. **Durée:** 99 ans. **Gérance:** M. CHEFEG Youness demeurant Corso Torino 31, Oulx (Italie). **Clause d'agrément:** toutes les cessions de parts sont soumises à agrément. **Immatriculation** au RCS de Gap. (N21020587)

## Modifications



### VARSTOUR

**Société d'économie mixte**

**Au capital de 167.500 €**

**Siège social:** 8, route de la Gare  
05600 Guillestre  
400 633 517 RCS Gap

Aux termes de procès-verbal en date du 4 décembre 2014, l'Assemblée Générale a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement: COREX SUD, Société par actions simplifiée au capital de 462.000 euros, ayant son siège social chemin de Gigognan, ZI de Courtine, 84000 Avignon, 304 424 757 RCS d'Avignon et SOCAUDIT - SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET D'AUDIT, Société à responsabilité limitée au capital de 37.500 euros, ayant son siège social 250, rue du Petit Gigognan, 84000 Avignon, 342 242 138 RCS d'Avignon. Modification du RCS de Gap. (N21020935)

### SAS LOUMAT

**SAS au capital de 8.000 €**

**Siège social:**  
rue des Tabellions - ZA Le Chazal  
05100 Briançon  
437 617 251 RCS Gap

L'AGE du 15/10/2021 a décidé de modifier l'objet social de la Société en faisant une: 1/Suppression des activités suivantes: -Affrètements, -Le transport routier de marchandises toutes distances et de locations de véhicules industriels avec ou sans conducteurs, 2/Adjonction des activités suivantes: -Transport public routier

de marchandises au moyen de véhicules tous tonnages, -Location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises. Modification au RCS de Gap. (N21021376)

### S.C.I DE L'EMERAUDE

**Société civile immobilière**

**Au capital de 1.500 euros**

**Siège social:** 52 et 54, route de Béthény  
51450 Béthény  
408 648 038 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 2/09/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 52 et 54, route de Béthény, 51450 Béthény à **Le Villard, 05160 Réallon**, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Reims sous le n°408 648 038 RCS Reims, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Gap. La Société, constituée pour 99 années à compter du 27/08/1996, a pour objet social: La propriété, l'administration par bail ou location de tous biens immobiliers achetés construits par la Société ou qui lui seraient apportés. Et un capital de 1.500 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis. (N21021160)

### SCI JAVOUREZ

**SCI au capital de 3.050 euros**

**Siège social:** 1, rue Villars  
05000 Gap

347 846 289 RCS Gap

Aux termes d'une AGE en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, il a été décidé de transférer le siège social au **4, chemin de l'Indien, 05000 Gap**, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Formalités: RCS Gap. Pour avis, le Gérant. (N21020724)

### ACAF GAP

**SAS au capital de 45.000 €**

**Siège social:**  
quartier de la Haute Tourronde  
11 F, chemin Baroncelli  
05000 Gap  
790 279 970 RCS Gap

Le 30/06/2021, l'Associée unique a nommé M. Elric SANGALLI demeurant 37 bis, chemin de Maubec, 38700 La Tronche, en qualité de Président en remplacement de M. Boris PERDIGON. (N21020976)

### SAVINOISE

**Société civile au capital de 2.000 euros**

**Siège social:**  
41, allée du Buisson Sarrazin  
51450 Béthény  
498 354 554 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 2/09/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 41, allée du Buisson Sarrazin, 51450 Béthény au **Le Villard, 05160 Réallon**, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Reims sous le n°498 354 554 RCS Reims, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Gap. La Société, constituée pour 50 années à compter du 5/07/2006, a pour objet social la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, mobilier et immobilier et un capital de 2.000 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis. (N21021111)

## S.E.L.A.R.L. PHARMACIE DES ECRINS

**Société d'exercice libéral**

**à responsabilité limitée**

**Au capital de 320.000 €**

**Siège social:**

Centre Commercial de Pré Long  
05240 La Salle-les-Alpes

481 468 171 RCS Gap

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale en date du 18 octobre 2021, il a été pris acte de la démission de M. Jean-Marc PANNIER de ses fonctions de Gérant de la Société à compter de ce jour et il a été décidé de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée, Mme Florence GARRIGOU demeurant à Briançon (05100), 2, rue Général-Barbot, La Commanderie et Mme Anne LAROCHE demeurant à Villard-Saint-Pancrace (05100), 20, rue de l'Ecole, à compter du ce jour. (N21021688)



**FIDUCIAL SOFIRAL**

### PREYS ELEC

**SARL au capital de 1.000 euros**

**Siège social:** Lieudit Jussel  
05130 Piégut

820 906 212 RCS Manosque

Par décision du 8/09/2021, l'Associé unique a transféré le siège social au **335, chemin des Gaudis, 05400 La Roche-des-Arnauds**, à compter du 8/09/2021, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au R.C.S. de Manosque sous le n°820 906 212, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de Gap. **Gérance:** M. Geoffrey PREYS demeurant 335, chemin des Gaudis, 05400 La Roche-des-Arnauds. Pour avis. (N21016826)

### JIMP

**Société à responsabilité limitée**

**en cours de transformation en**

**Société par actions simplifiée**

**Au capital de 10.000 euros**

**Siège social:** rue du Barnafret  
quartier Les Chaumettes  
05160 Savines-le-Lac  
810 547 471 RCS Gap

Aux termes d'une délibération en date du 16 septembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société à responsabilité limitée JIMP a décidé de transférer le siège social du rue du Barnafret, quartier Les Chaumettes, 05160 Savines-le-Lac au **Villa 11, Résidence Les Villageois, 18, chemin de Las Barques, 34450 Vias**, à compter du 16 septembre, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance. (N21021284)



**FIDUCIAL SOFIRAL**

### L'AIGLE BLEU

**SCI au capital de 1.000 euros**

**Siège social:** 13, avenue Maurice-Petsche  
05100 Briançon  
491 582 102 RCS Gap

Aux termes d'une délibération en date du 3/08/2021, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de location de biens immobiliers dans l'attente de leurs ventes futures ce à compter rétroactivement du 3/08/2021, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. (N21017066)

## SAE MATERIEL

**SCOP à responsabilité limitée et capital variable**

**Siège social:** 45, route de la Justice  
05000 Gap  
349 924 373 RCS Gap

Lors de l'AGE du 8/10/2021, il a été décidé: -de porter de 97,30 € à 48,65 € la valeur de la part sociale; -de modifier le montant minimal du capital social de la SCOP. Désormais, le capital social ne peut être inférieur à 138.116 €. Aussi, il ne peut être réduit du fait de remboursement à moins du quart du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la SCOP. Les articles 6.3 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Gap. (N21020332)



## A.H.C. CONSTRUCTIONS

**SARL à Associé unique**

**Au capital de 5.000 €**

**Siège social:** Zone Artisanale Pralong  
05200 Embrun  
810 977 785 RCS Gap

Aux termes d'une décision du 30/06/2021, l'Associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. (N21009594)

## ISOL'CHAMPSO

**Société à responsabilité limitée**

**Au capital de 1.000 euros**

**Siège social:** Le Village  
05500 Poligny  
483 110 698 RCS Gap

Aux termes d'une délibération en date du 10/09/2021, l'AGE des Associés de la SARL ISOL'CHAMPSO a décidé de transférer le siège social de Le Village, 05500 Poligny au **chemin des Ecoles, Villa 2, lotissement Le Bosquet, 05500 La Fare-en-Champsaur**, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis, la Gérance. (N21020844)

## LES BARTAVELLES

**SCI au capital de 15.244,90 euros**

**Siège social:** 6, rue du Pont d'Asfel  
05100 Briançon  
411 777 014 RCS Gap

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2021, les Associés ont décidé de transférer le siège social au: **1, rue de Roche, 05100 Briançon**, au 15/04/2021, de nommer un nouveau Gérant en remplacement de M. DEBROCK Jean-Louis, Mme DEBROCK Annick demeurant à Briançon (05), 1, rue de Roche, à compter du 15/04/2021. Les articles 4 et 17 des statuts sont modifiés en conséquence. La Gérance. (N21021650)

**ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER**

[tpbm-presse.com/newsletter.html](http://tpbm-presse.com/newsletter.html)

## Dissolutions



### ROUMI

Société civile immobilière

Au capital social de 1.000 €

Siège social: 45, rue de la Liberté  
05200 Embrun

483 537 593 RCS Gap

Aux termes d'une délibération en AGE du 14/10/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société ROUMI à compter du 15/10/2021 et a nommé en qualité de Liquidateur M. Guy ROUVIERE (ancien Gérant) demeurant CDV, 109-401, chemin du Pré Neuf, 38350 La Mure. Le siège de liquidation est fixé au domicile personnel du Liquidateur. Toute correspondance, acte et document sont adressés et notifiés au domicile personnel du Liquidateur. Le dépôt sera effectué au Tribunal de commerce de Gap. Pour avis, le Notaire.

(N21021369)



### ROUMI

Société civile immobilière

Au capital social de 1.000 €

Siège de liquidation:

CDV 109 401 - 350, chemin du Pré Neuf  
38350 La Mure

483 537 593 RCS Gap

L'AGE du 16/10/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de la liquidation seront déposés au RCS de Gap. Pour avis, le Notaire.

(N21021372)

## ESPACE PROSHOP

SARL en liquidation

Au capital de 3.000 euros

Siège social et de liquidation:

8, boulevard Pierre-et-Marie-Curie  
05000 Gap

834 691 727 RCS Gap

L'AG réunie le 31/08/2021 au 8, boulevard Pierre-et-Marie-Curie, 05000 Gap, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jody OBNINSKY de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Gap en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit Registre. Pour avis.

(N21021229)

## SARL PIERAUCHE

Société à responsabilité limitée  
en liquidation

Au capital de 10.000 euros

Siège social et de liquidation:

Route du Col de Pommerol  
05150 Rosans

799 053 210 RCS Gap

L'Assemblée Générale réunie le 11/10/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Henri VERDU de son mandat de Liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Pour avis.

(N21020534)

## Fonds de commerce

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/07/2021, la Société: TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390.553.839 €, sise 562, avenue du Parc de l'île, 92000 Nanterre, 531 680 445 RCS Nanterre, à résilier le contrat de location-gérance consenti à la Société: BMV, SARL au capital de 55.000 €, sise 46, avenue de Provence, 05000 Gap, 831 134 374 RCS Gap, pour un fonds de commerce à usage de station-service dénommée LE RELAIS CHARANCE, sis et exploité au 46, avenue de Provence, 05000 Gap. Contrat consenti depuis le 1/09/2020. Résiliation à compter du 7/09/2021.

(N21019026)

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/07/2021, la Société: TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390.553.839 €, sise 562, avenue du Parc de l'île, 92000 Nanterre, 531 680 445 RCS Nanterre, a résilié le contrat de location-gérance consenti à la Société: BMV, SARL au capital de 55.000 €, sise 46, avenue de Provence, 05000 Gap, 831 134 374 RCS Gap, pour un fonds de commerce à usage de station-service dénommée LE RELAIS PUYMAURE, sis et exploité au 10, avenue Guillaume-Farel, 05000 Gap. Contrat consenti depuis le 1/09/2020. Résiliation à compter du 7/09/2021.

(N21019047)



### Etude de Maître

Vincent VIEU

Notaire

Domaine de Parassol Bât B  
3 & 5 Allée Sabot de Vénus  
05400 Veynes

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Vincent VIEU, Notaire à Veynes (05400), domaine de Parassol, 3 et 5, allée Sabot-de-Vénus, le 6 octobre 2021, enregistré à Gap, le 18 octobre 2021, dossier 2021 46446, référence 0504 P01 2021 N 669, a été cédé un fonds de commerce par: M. Eric Pascal Alain DISDIER, restaurateur, demeurant à Curbans (05110), 1, rue de Picoustaou, à: la Société dénommée LE GM, Société à responsabilité limitée au capital de 7.500€, dont le siège est à Gap (05000), 8, rue Docteur-Roubaud, 902 294 925 RCS Gap, un fonds de commerce de restaurant-pizzeria, sis à Gap (05000), 8, rue Docteur-Roubaud, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LA CHANNE», et pour lequel il est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Gap sous le numéro 388 800 765. Propriété-jouissance: au jour de la signature de l'acte. Moyennant le prix principal de 83.000 EUR, s'appliquant: - aux éléments incorporels pour 77.370 EUR, - au matériel pour 5.630 EUR. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de M<sup>e</sup> VIEU où domicile a été élu à cet effet.

(N21021733)

## Autres



### SCP ANDRE et JANCART

Notaires associés

05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Suivant testaments olographes en date des 18 novembre 1987 et 4 mars 2016, M. René Joseph ROUSSIN, en son vivant retraité, demeurant à Saint-Jean-Saint-Nicolas (05260), 22, quartier Le Diamant. Né à Saint-Jean-Saint-Nicolas (05260), le 3 août 1933. Veuf de Mme Andrée COU-

TURIER et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à Gap (05000 - France), le 20 avril 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M<sup>e</sup> François JANCART, Notaire soussigné, membre de l'EURL dénommée «François JANCART, Notaire associé», titulaire d'un office notarial ayant son siège social à Saint-Bonnet-en-Champsaur (05500) avec bureau annexe à Saint-Firmin (05800), le 14 septembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession: M<sup>e</sup> JANCART, Notaire à Saint-Bonnet-en-Champsaur (05500), référence CRPCEN: 05007, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de Gap de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (N21021187)



### SCP ANDRE et JANCART

Notaires associés

05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Suivant testament olographe en date du 20 février 2017, M. Jean Louis Pierre BELLON, retraité, demeurant à La Chapelle-en-Vaugaudémars (05800), Les Chaussendents, né à La Chapelle-en-Vaugaudémars (05800), le 4 octobre 1942, divorcé de Mme Danièle Marie Louise MEYER, suivant jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Gap le 25 octobre 1984, et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité, décédée à Gap (05000) le 7 août 2021, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, le testament du 20 février 2017 a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par M<sup>e</sup> François JANCART, Notaire membre de l'EURL «François JANCART, Notaire associé», titulaire d'un office notarial ayant son siège social à Saint-Bonnet-en-Champsaur (05500), avec bureau annexe à Saint-Firmin (05800), le 13 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession: M<sup>e</sup> François JANCART, Notaire à Saint-Bonnet-en-Champsaur (05500), 26 bis, avenue de Merly, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (N21021414)

## Bouches-du-Rhône

## Création

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Aix-en-Provence du 13/10/2021, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme:** Société par actions simplifiée.

**Dénomination:**

NotSoLiquid

**Siège:** 38, parc du Golf, 350, avenue Guibert-de-la-Lauzière, 13100 Aix-en-Provence. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital:** 1.000 euros. **Objet:** Toutes activités de conseil destiné aux Actionnaires et aux investisseurs dans l'achat ou la vente et plus généralement le transfert des actions, titres et participations, de quelque catégorie que ce soit,

de sociétés à fort potentiel de croissance (start-ups) dont les titres ne sont pas admis sur un marché coté. **Exercice du droit de vote:** Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément:** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux Associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés. **Président:** M. David LAROQUE demeurant 27, rue Saint-Louis-en-Île, 75004 Paris. **Directeur Général:** M. Pierre LEROY demeurant 97, avenue de Villiers, 75017 Paris. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence.

(N21021342)



**Dénomination:**

CHAR

**Forme:** Société civile immobilière. **Capital social:** 1.000 €. **Siège social:** 1190, route de Saint-Zacharie, 13530 Trets. **Objet:** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, par des capitaux propres ou d'emprunts et toutes opérations civiles s'y rattachant directement ou indirectement. **Durée:** 99 ans. **Montant des apports:** 1.000 € en numéraire. **Associés et Cogérants,** ayant le pouvoir général d'engager la Société envers les tiers: M. Fabrice ANIEL demeurant 1190, route de St-Zacharie, 13530 Trets. Mme Florence ANIEL demeurant 1190, route de St-Zacharie, 13530 Trets. La Société sera immatriculée au RCS du Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence (13100). **Agrément des cessionnaires:** la cession entre Associés est libre, la cession entre Associés et tiers est soumise à l'agrément unanime des Associés. Pour avis, le Notaire. (N21020568)



## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à Eyguières du 15/10/2021, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme sociale:** Société à responsabilité limitée.

**Dénomination sociale:**

LE POTAGER EYGUIEREN

**Siège social:** 18, rue Rabaud-Saint-Etienne, 13430 Eyguières. **Objet social:** Commerce de détails de fruits et légumes en magasin spécialisé, épicerie générale, commerce de détails d'autres produits alimentaires. **Durée de la Société:** 99 ans. **Capital social:** 1.000 euros. **Gérance:** M. Gino COLANTONIO demeurant 11, rue Fossé Meyrol, 13430 Eyguières. **Immatriculation de la Société** au R.C.S. de Tarascon. Pour avis, la Gérance.

(N21021398)



Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Marseille du 14/10/21, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme:** SAS.

**Dénomination:**

#### LES DÉLICES DE MONTOLIVET

**Siège:** 383, avenue de Montolivet, 13012 Marseille. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Marseille. **Capital:** 10.000 €. **Objet** en France et à l'étranger: -L'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, et en général de tous comestibles, en vente sur place ou à emporter. Sous réserve des dispositions légales, chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément:** Cession libre entre Associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Président:** M. Alexandre PICANO demeurant 54, chemin de la Pageotte, 13011 Marseille. **Directrice Générale:** Mme Aurélie PICANO demeurant 54, chemin de la Pageotte, 13011 Marseille. Pour avis, le Président. (N21021337)

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société civile immobilière sans statut légal particulier, immatriculée au RCS de Marseille:

**Dénomination:**

#### SICI LES RÉGATES

Au capital de 10.000 euros composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la gestion, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes. Son siège social est à Marseille (Bouches-du-Rhône), 4, impasse des Régates. Les **Cogérants** sont M. Jean-Pierre CHAMINADE et Mme Sabine CHAMINADE demeurant ensemble à Cassis (Bouches-du-Rhône), 12, avenue de Sainte-Croix. Les **cessionnaires de parts** sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective des Associés. M. Jean-Pierre CHAMINADE. (N21021287)

Par acte SSP du 1/10/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### HVR

**Objet social:** Prise de participation dans toutes entreprises industrielles ou commerciales, Prestations de services de conseil en organisation et gestion, Recherche et Développement d'études dans tous les domaines industriels et commerciaux. **Siège social:** Zone Artisanale Saint-Estève, 2, lotissement Les Deux Platanes, 13360 Roquevaire. **Capital:** 11.000 €. **Durée:** 99 ans. **Gérance:** M. ROLANDO Vincent demeurant chemin des Ecoreuils, 13710 Fuveau. **Immatriculation** au RCS de Marseille. (N21019580)

Il a été décidé la constitution d'une SASU:

**Dénomination:**

#### RAMA

**Capital:** 1.000 €. **Siège:** 4a, impasse Raspail, 13150 Tarascon. **Objet:** soutien aux cultures. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Tarascon. **Président:** M. BOUNASSE Ahmed, domicilié 4a, impasse Raspail, 13150 Tarascon. **Admission aux Assemblées:** chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par elle-même ou par son mandataire. **Exercice du droit de vote:** chaque action donne droit à une voix. **Cession:** les actions sont libres entre associés. Pour avis. (N21021724)

Aux termes d'un acte authentique reçu le 8/10/2021 par M<sup>e</sup> Emmanuel LEFEUVRE, Notaire à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), 12, avenue Emile-Zola, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### SCI GAB INVEST

**Forme:** Société civile immobilière. **Objet social:** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Siège social:** 11, chemin des Pinèdes, 13121 Aurons. **Capital:** 267.000 €. **Gérance:** MELO née MELO Gisèle, demeurant 11, chemin des Pinèdes, 13121 Aurons. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Salon-de-Provence. (N21021300)

Par acte SSP du 12/10/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### TRY UP

**Objet social:** La conception et la réalisation de logiciels, d'applications mobiles et de solutions informatiques innovantes dans le domaine de l'immobilier. **Siège social:** 298, avenue du Club Hippique, 13090 Aix-en-Provence. **Capital:** 10.000 €. **Durée:** 99 ans. **Président:** AGENCE FAVART CABINET FARALICQ, Société à responsabilité limitée au capital de 7.967.900 euros, ayant son siège social 4, rue de Marivaux, MYDOMICILATION, 75002 Paris, 592 055 701 RCS de Paris. **Admission aux Assemblées et droit de vote:** Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément:** Toute cession est soumise au droit de préemption des Associés. **Immatriculation** au RCS d'Aix-en-Provence. (N21020590)

Par acte SSP du 30/06/2021, il a été constitué une SAS:

**Dénomination:**

#### MAISON BIEN ETRE

**Objet social:** Exploitation d'un centre de beauté, centre de bien être, d'esthétique et de remise en forme avec vente de tous produits de beauté et accessoires liés à cette activité, salon de thé, de rencontre avec vente de boissons et snacking sur place. **Siège social:** 225, boulevard Rabalais, 13016 Marseille. **Capital:** 2.000 €. **Durée:** 99 ans. **Président:** M. GHERCI Hugo demeurant 2, rue Perrinet Pey, 13007 Marseille. **Directeur Général:** Mme LE-BRACHE Alicia demeurant 182, avenue des Aygaldes, Résidence Les Aigues Marines, 13015 Marseille. Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées, **Cession** soumise à agrément. **Immatriculation** au RCS de Marseille. (N21021693)

Par acte SSP du 11/10/2021, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### L.M. GT 83

**Objet social:** Vente, location nettoyage de véhicules. **Siège social:** avenue du 8-Mai-1945, Centre Commercial Intermarket, Lieudit Les Raumettes, 13700 Marignane. **Durée de la Société:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Aix-en-Provence. **Au capital de:** 7.500 €. **Clause restreignant la libre cession des actions:** Sans objet. **Président:** M. LE-PRINCE Matthieu demeurant 9, chemin de l'Infernet Est, 13170 Les Pennes-Mirabeau. (N21020643)

Par acte SSP du 18/10/2021, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### SCI AMENDONNÉ

**Objet social:** la propriété, l'administration et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers; -l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit portant sur des terrains, immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover et de tous autres biens immeubles. **Siège social:** 428, chemin de Mahon, 13122 Ventabren. **Durée de la Société:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Salon-de-Provence. **Au capital de:** 100 €. **Mode de cession de parts sociales:** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. **Gérance:** Mme DOUENNE CAILAC Julia demeurant 428, chemin de Mahon, 13122 Ventabren, M. ARGEMI Nicolas demeurant 428, chemin de Mahon, 13122 Ventabren. (N21021708)

Par acte SSP du 13/10/2021, il a été constitué une SASU:

**Dénomination:**

#### SIMON PARRILLA ARCHITECTE

**Siège social:** 24, rue Neuve Sainte-Catherine, 13007 Marseille. **Objet:** La Société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. **Capital:** 500 euros. **Durée:** 99 ans. **Président:** Simon PARRILLA, 24, rue Neuve Ste-Catherine, 13007 Marseille. **Admission aux Assemblées et droit de vote:** Chaque action donne droit, dans les bénéficiés et l'actif social, à une part proportionnelle à la quantité du capital qu'elle représente. **Clause d'agrément:** Si la Société vient à compter plusieurs Associés, toute cession d'actions, même entre Associés, sera soumise à agrément de la collectivité des Associés. **Immatriculation au RCS de:** Marseille. (N21021410)

Par acte SSP du 18/10/2021, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### PHOENIX LOGISTIC

**Objet social:** transport logistique. **Siège social:** 98, boulevard de l'Europe, Centre d'Affaires Amonburo, 13127 Vitrolles. **Durée de la Société:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Salon-de-Provence. **Au capital de:** 6.000 €. **Clause restreignant la libre cession des actions:** votée à l'unanimité. **Président:** M. GASMI Mohammed demeurant 295, avenue des Aires, Résidence Ste Victoire, 13120 Gardanne. **Autre dirigeant:** Directeur Général M. GASMI Walid Sid Ahmed demeurant 295, avenue des Aires, Résidence Ste Victoire, 13120 Gardanne. (N21021573)

Par acte SSP du 7/10/2021, il a été constitué une SAS:

**Dénomination:**

#### FRANCE MONDIAL

**Objet social:** Commerce de fruits et légumes et tous produits alimentaires et non alimentaires, Négoce de tous produits non-réglementés, Commerce de véhicules «auto-moto» ainsi que pièces détachées, Achat-vente, de matériel de bâtiment et tout accessoire, Commerce de de produit cosmétique et de tout accessoire. **Siège social:** 40, rue du Canada, 13010 Marseille. **Capital:** 10.000 €. **Durée:** 99 ans. **Président:** M. ABDELRAHAMAN GABER demeurant 38, boulevard Isidore-Dagnan, 13004 Marseille. Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées, **cession** soumise à agrément. **Immatriculation** au RCS de Marseille. (N21021056)

Par acte SSP du 15/10/2021, il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

#### CYCLES FAYAH

**Objet social:** «Achat, vente, location et réparation de vélos neufs et d'occasion, à propulsion musculaire ou électrique» «Achat et vente de matériel de sport neuf et d'occasion» «Électrification de vélos» «Vente de produits de bien-être herboristerie, tisane, CBD». **Siège social:** 1 A, cours Franklin-Roosevelt, 13001 Marseille. **Durée de la Société:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Marseille. **Au capital de:** 1.000 €. **Gérance:** M. NOCERA Enrico demeurant 19, boulevard Ricard, 13003 Marseille. (N21021291)

## Modifications

CONSEIL EN CESSIION ET  
ACQUISITION D'ENTREPRISES  
06 40 70 39 11 - 04 42 16 03 10  
pfaucon@synercom-france.fr



SYNERCOM FRANCE  
VOTRE CESSIION TRANSMISSION



CHRISTOPHE CABANIS  
LAURENCE DELHUMEAU-PRADAL  
73, boulevard Stearns  
BP 07 • 14590 Marillargues  
T: +33 (0)4 47 71 81 07  
F: +33 (0)4 47 71 42 92  
E: office.cabanis@notaires.fr

## LE BLEU MARINE

Société par actions simplifiée

Au capital de 5.000 €

Siège social:

15, avenue du Docteur-Cambon  
13460 Saintes-Maries-de-la-Mer  
512 770 777 RCS Tarascon

## MODIFICATIONS DIVERSES

Par PV en date du 17/09/2021, les Associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social du 15, avenue du Docteur-Cambon, 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer au 98, cours Gabriel-Péri, 34400 Lunel. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modifications RCS Tarascon. Pour avis. (N21021266)

## SECONDE VAGUE PRODUCTION

SAS au capital de 120.000 euros

Siège social: 8, rue de la République  
13001 Marseille

750 124 957 RCS Marseille

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 octobre 2021, les Actionnaires ont décidé, conformément aux dispositions légales, de ne pas procéder au renouvellement ni au remplacement de la Société: -AUDITEURS EXPERTS ASSOCIÉS représentée par M. Jean-Michel REBELLES, aux fonctions de Commissaire aux comptes; -AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIÉS, aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant. Mention sera faite au R.C.S. de Marseille. Pour avis, la Présidente. (N21021542)

**SOCIETE D'ETUDE  
DE CREATION  
ET D'AMENAGEMENT  
PAYSAGER**

S.E.C.A.P.

**SAS au capital de 3.000 €**

Siège social: 45, traverse Chevalier  
13010 Marseille

848 015 871 RCS Marseille

Suivant AGM en date du 30/06/2021, les Associés ont pris acte de la démission à compter dudit jour de M. Pascal BESCIAJAN de ses fonctions de Président et ont nommé en remplacement, pour une durée indéterminée, M. Jason MARTINEZ demeurant 62, rue François-Mauriac, Gai Logis, bâtiment A2, 13010 Marseille. Mention sera faite au RCS de Marseille. Pour avis.  
(N21021390)

**BRET BREMENS | AVOCATS**

Lyon Cité Internationale  
45, quai Charles-de-Gaulle  
69006 Lyon

**X RAY PHOCEA**

**SELARL au capital de 2.500 euros**

Siège: 41, avenue de Toulon  
13006 Marseille

501 673 446 RCS Marseille

Par décisions unanimes en date du 30 juillet 2021, la collectivité des Associés a décidé: -De réduire le capital d'une somme de 500 euros pour le ramener à 2.000 euros par annulation de 500 parts de 1 euro chacune. -De modifier les statuts en conséquence. Le 20 septembre 2021, le Gérant a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital, en l'absence d'opposition des Créanciers. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Marseille. Pour avis.  
(N21020949)

**SOCIETE D'ETUDE  
DE CREATION  
ET D'AMENAGEMENT  
PAYSAGER**

S.E.C.A.P.

**SAS au capital de 3.000 €**

Siège social: 45, traverse Chevalier  
13010 Marseille

848 015 871 RCS Marseille

Suivant AGM en date du 30/06/2021, les Associés statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société. Mention sera faite au RCS de Marseille. Pour avis.  
(N21020861)

ADDITIF à l'annonce parue le 6/10/2021 dans «TPBM - Semaine Provence», concernant la vente de fonds entre **M. et Mme GADEA Guy** et **SAS LAMA**, il y a lieu de rajouter: Acte enregistré au SPFE de Nîmes (1<sup>er</sup>), le 6/10/2021, dossier 2021 00089858, réf. 2021 N 02308.  
(N21021034)

**DELTA ROMEO**

**SAS au capital de 50.000 €**

Siège social:  
215, rue du Vallat - ZI Les Paluds  
13400 Aubagne  
477 516 777 RCS Marseille

L'AGE du 30/06/2021 a: -nommé en qualité de Président M. RASTIT Olivier demeurant 14 A, chemin Saint-Joseph, 13260 Cassis, en remplacement de M. DREAU Jean-Pierre, à compter du 30/06/2021. -pris acte de la démission des fonctions de Directeur Général de M. RASTIT Olivier, à compter du 30/06/2021 suite à sa nomination en qualité de Président. Modification au RCS de Marseille.  
(N21020575)

**SOCIETE  
DE DESENFUMAGE  
ET SECURITE**

**SARL au capital de 7.622,45 €**

Siège social: Rond-Point ZA Valdonde  
13124 Peypin  
401 970 322 RCS Marseille

L'AGE du 1/10/2021 a décidé de: -réduire le capital social de 1.585,47 € pour le ramener de 7.622,45 € à 6.036,98 €, par voie de rachat et d'annulation de 104 parts sociales -augmenter le capital social de 13.963,02 € pour le porter de 6.036,98 € à 20.000 € par voie d'incorporation de réserves. Modification au RCS de Marseille.  
(N21017746)

**REGA 13.81.**

Notaires  
8 A, ZA La Roque Forcade  
13720 Belcodène

**SCI MIRETTI - SUZAN'S**

**Société civile immobilière**

**Au capital de 160.000 €**

Siège: 17, cours des Arts et Métiers  
13100 Aix-en-Provence  
534 521 216 RCS Aix-en-Provence

Suivant A.G.E. du 11 octobre 2011, les Associés ont décidé à l'unanimité et à compter rétroactivement de cette date, le transfert du siège social d'Aix-en-Provence (13100), 17, cours des Arts et Métiers à **Carqueiranne (83320), Résidence Royal Rivage, bâtiment D, 29, avenue Beau Rivage**. L'article 4 des statuts est modifié. Les formalités seront effectuées au Tribunal de commerce de Toulon (Var). Pour avis, le Notaire.  
(N21020520)

**COURS PRIVE  
D ENSEIGNEMENT  
GENERAL  
DE MARSEILLE**

**SARL au capital de 8.000 €**

Siège social: 141, avenue de Hambourg  
Les Terrasses de Bonneveine  
13008 Marseille  
441 035 045 RCS Marseille

L'AGE du 1/10/2021 a pris acte de la démission des fonctions de Cogérante de Mme TAYAR Martine, à compter du 1/10/2021. Modification au RCS de Marseille.  
(N21020481)

**PROVIDE IT  
RECRUTEMENT**

**SASU au capital de 400 euros**

139, chemin du Meunier - Lot 8  
13580 Le Fare-les-Oliviers

892 377 722 RCS Salon-de-Provence

D'une décision de l'Associé unique du 1/09/2021, il résulte que l'objet social a été modifié à compter du 1/09/2021 et est désormais rédigé ainsi: La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de chasseur de tête, conseil et accompagnement en ressources humaines, en recrutement, en stratégie et gestion d'entreprise notamment dans les secteurs de l'informatique et du marketing; Conseils et services en informatique (systèmes, logiciels, programmation), achat/revente de matériel informatique; Formation dans les domaines précités. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Salon-de-Provence.  
(N21017373)

**P GROUPE - FUTURE**

**Société civile au capital de 12.800.000 €**

Siège social: 6, rue des Bateliers  
92110 Clichy

900 960 519 RCS Nanterre

Aux termes de l'AGE en date du 13/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **994, chemin des Campanets, 13610 Le Puy-Sainte-Réparate**. **Objet social:** Toutes prises de participation dans des sociétés. La gestion, l'achat, la vente de ces participations par tous moyens à sa convenance. La gestion de trésorerie, de titres et valeurs mobilières de quelque nature qu'elles soient, pour son propre compte. **Durée:** Jusqu'à 30/06/2081. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La Société sera radiée du RCS Nanterre et immatriculée au RCS Aix-en-Provence.  
(N21021123)

**SCF JEAN MAIRE**

**Société civile au capital de 1.500 euros**

Siège social:  
Le Village 51 - chemin Sous les Aires  
13980 Alleins  
498 997 402 RCS Tarascon

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Mallemort du 28 septembre 2021, la collectivité des Associés a pris acte de la démission de M. Bernard JEAN de ses fonctions de Cogérant. Mme Edwige MAIRE exercera seule la gérance. Formalités au RCS de Tarascon.  
(N21020722)

**SARL LES ECURIES  
DU VALLON**

**SARL au capital de 219.800 €**

Siège social: RN 113 - Mas Suzanne  
13310 Saint-Martin-de-Crau  
498 156 926 RCS Tarascon

L'AGE du 1/01/2021 a décidé de transférer le siège social de la Société **230, chemin de la Vieille Comme, 59630 Looberghie**, à compter du 1/01/2021. Radiation au RCS de Tarascon et réimmatriculation au RCS de Dunkerque.  
(N21021150)

**SCI FCL**

**SC au capital de 2.000 €**

Siège social: Route de l'Amarée  
13460 Saintes-Maries-de-la-Mer  
524 204 922 RCS Tarascon

L'AGO du 1/09/2021 a nommé en qualité de Gérant M. PETIT Cyrille demeurant Route de l'Amarée, 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer, en remplacement de Mme PETIT Marie-Christine, à compter du 1/09/2021. Modification au RCS de Tarascon.  
(N21021594)

**AIXTRALOC**

**SARL au capital de 107.500 €**

Siège social: 570, quartier Mazargues  
13120 Gardanne  
788 927 176 RCS Aix-en-Provence

L'AGE du 15/09/2021 a décidé d'augmenter le capital social de 42.500 euros par voie d'incorporation de réserves en le portant de 107.500 euros à 150.000 euros. Modification au RCS d'Aix-en-Provence.  
(N21013912)

**MULTISERVICES**

**SASU au capital de 15.000 €**

Siège social: 116 B, avenue des Carrières  
13830 Roquefort-la-Bédoule  
824 046 106 RCS Marseille

En date du 13/10/2021, le Président a décidé de transférer le siège social de la Société au **30, avenue des Olives, 13013 Marseille**, à compter du 13/10/2021. Mention au RCS de Marseille.  
(N21021402)

**LPJB**

**SARL au capital de 3.000 €**

Siège social: 8, allée des Bergers  
13770 Venelles  
853 789 857 RCS Aix-en-Provence

L'AGM du 30/09/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS d'Aix-en-Provence.  
(N21020653)

**YILMAZ MACONNERIE**

**SARL au capital de 1.000 €**

Siège social: 20, rue Caisserie  
13002 Marseille  
847 869 179 RCS Marseille

L'AGE du 30/09/2021 a décidé de transférer le siège social de la Société au **47, boulevard Rabatau, 13008 Marseille**, à compter du 1/10/2021. Mention au RCS de Marseille.  
(N21021435)

## 2LBP IMMO

**SAS au capital de 7.625 €**

Siège social: 41, avenue Maurice-Plantier  
Agence Venelles Immobilier  
13770 Venelles  
445 390 339 RCS Aix-en-Provence

L'AGE du 4/10/2021 a décidé de transférer le siège social de la Société **48 bis, avenue Maurice-Plantier, 13770 Venelles**, à compter du 4/10/2021. Mention au RCS d'Aix-en-Provence. (N21021600)

## S.T. BOUTIQUES PROVENCE

**SASU au capital de 1 €**

Siège: 16, boulevard du Soleil  
06150 Cannes  
891 689 929 RCS Cannes

L'AGE du 6/07/2021 a modifié le capital pour le porter à 37.435,56 €, a transféré le siège au **Rue Neuve, 13520 Les Baux-de-Provence**. **Président:** ST FRANCE, SAS au capital de 10.000 €, sise 16, allée Charles-Nungesser, 06210 Mandelieu-la-Napoule, 539 329 565 RCS Cannes. Radiation au RCS de Cannes et ré-immatriculation au RCS de Tarascon. (N21019600)

## KALIWINE

**EURL au capital de 500 €**

Siège social: 35, impasse Marcel-Pagnol  
lotissement Sainte-Anne  
13790 Peynier  
848 061 354 RCS Aix-en-Provence

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire du 30/09/2021, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant Mme Alice THIRIEZ-FAUCHEUR demeurant 35, impasse Marcel-Pagnol, lotissement Sainte-Anne, 13790 Peynier, en remplacement de M. Jérémy FAUCHEUR, démissionnaire à compter du 30/09/2021. Mention sera faite au RCS d'Aix-en-Provence. (N21021080)

## SELARL DOCTEURS AMOUYAL

**Société d'exercice libéral à responsabilité limitée**

**Au capital de 5.000 €**

Siège social: 84, avenue William-Booth  
13011 Marseille  
819 393 901 RCS Marseille

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2021, il résulte que: suite à la démission de Mme Marine AMOUYAL, Cogérante, il n'a pas été procédé à son remplacement. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Marseille. (N21021718)

## PRESTIGES CHAPITEAUX EVENTS

**SASU au capital de 1.500 €**

Siège: 15, rue Charles-Chaplin  
13200 Arles  
881 735 682 RCS Tarascon

Suivant AGE du 13/09/2021, les Actionnaires ont décidé: le siège social a été transféré du 15, rue Charles-Chaplin, 13200 Arles au **15, rue des Charpentiers, 13150 Tarascon**, à compter du 13/09/2021. L'article 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. (N21021385)

## AUTODATE

**SARL à Associé unique**  
**Au capital de 3.000 euros**

Siège social:  
ZI des Paluds - 691, avenue de la Fleuride  
13400 Aubagne  
892 042 490 RCS Marseille

D'une décision de l'Associé unique du 1/09/2021, le siège social a été transféré au **22, avenue de Madrid, Parc d'Activité de Signes, Local n°4, 83870 Signes**, à compter du 1/09/2021. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Marseille. (N21018909)

## WIPOOL SERVICES

**SAS (Société par actions simplifiée)**

**Au capital de 1.000 €**

Siège social: 120, rue Emilien-Gautier  
Zone Artisanale de l'enfant  
13290 Aix-en-Provence  
888 662 467 RCS Aix-en-Provence

L'AGO du 28/09/2021 a pris acte du départ de Igor DESMOULIN, Président partant, nommé Président, M. Antoine DE-BOIS-FROGE, Les Hauts de Maruèges, 10200, ancienne route des Alpes, 13100 Aix-en-Provence. Mention au RCS d'Aix-en-Provence. (N21021653)

## SUBWAY VITROL

**SARL au capital de 5.000 €**

Siège social: 42, rue Roquebrune  
13004 Marseille  
799 006 713 RCS Marseille

L'AGE du 30/08/2021 a décidé de transférer le siège social de la Société **Centre Commercial Carrefour, Route Nationale 113, 13127 Vitrolles**, à compter du 30/08/2021. **Gérant:** Mme GIBILARO Coralie demeurant 850, route du Puits Gérard, 13105 Mimet. Radiation au RCS de Marseille et réimmatriculation au RCS de Salon-de-Provence. (N21014962)

## OMA IMMO

**SCI au capital de 1.000 €**

Siège social: avenue de la Mérindole  
ZAC de la Grande Colle  
13110 Port-de-Bouc  
834 034 464 RCS Aix-en-Provence

Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social **Chez M. FLORENT Julien, 1, avenue du Général-de-Gaulle, 13960 Sausset-les-Pins**, à compter du 21/06/2021. Mention sera faite au RCS d'Aix-en-Provence. (N21021092)

## TRANSPORTS STEPHANE LAURENT

**SARL au capital de 195.400 euros**

Siège social: allée des Charretiers  
La Plaine Ronde - RN 568  
13270 Fos-sur-Mer  
853 797 199 RCS Salon-de-Provence

Le 14/10/2021, l'AG a pris acte de la démission de M. Alain PAGES de son mandat de Cogérant de la Société. Pour avis. (N21021104)

## + SIMPLE.FR

**SAS au capital de 1.772.486 €**

Siège social: 2, rue Grignan  
13001 Marseille  
810 992 792 RCS Marseille

Par décision du Président en date du 24/09/2021, le capital de la Société a été porté de 1.772.486 euros à 1.772.786 euros. Modification au RCS de Marseille. (N21020948)

## 3 F

**Société par actions simplifiée**  
**Au capital social de 1.200 €**

Siège social: 18, route de Noves  
Les Vergers de Cabannes  
13440 Cabannes  
842 147 522 RCS Tarascon

Suivant décisions du 30/06/2020, les Associés, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal: RCS Tarascon. Pour avis, le Président. (N21009728)

## AJB

**SARL au capital de 1.000 €**

Siège social: 38, boulevard Victor-Hugo  
13210 Saint-Rémy-de-Provence  
898 536 347 RCS Tarascon

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/03/2021, il a été pris acte de la démission de M. Jean BOSC de ses fonctions de Cogérant à effet du 18/03/2021. M. Arthur BOSC demeure seul Gérant de la Société. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Tarascon. Pour avis, la Gérance. (N21021131)

## CAVALLERIA CONSEIL

**Société civile de moyens**

**Au capital de 1.000 €**

Siège social: 2, boulevard de Gabès  
13008 Marseille  
515 195 287 RCS Marseille

Le 1/10/2021, la collectivité des Associés a pris acte de la démission remise par M. Pierre VERMESSE de ses fonctions de Cogérant de la Société avec effet immédiat et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. (N21021677)

## ARCTIC

**EURL au capital de 2.000 €**

Siège social: 7, rue Paul-Bert  
13100 Aix-en-Provence  
498 420 116 RCS Aix-en-Provence

L'Assemblée Générale du 30/06/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS d'Aix-en-Provence. (N21017083)

## NGE

**Société par actions simplifiée**

**Au capital de 47.561.128 euros**

Siège social: Parc d'Activités de Laurade  
13103 Saint-Etienne-du-Grès  
504 124 801 RCS Tarascon

L'AGO du 24 juin 2021 a, à compter dudit jour, décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant de M. Paul-Louis CESTIER et de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis. (N21021336)

## 2F AGENCY

**SASU au capital de 100 €**

Siège social: 24, cours Saint-Louis  
13100 Aix-en-Provence  
890 004 658 RCS Aix-en-Provence

Suivant décision du Président du 14/10/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **24, quai Cypierre, 45000 Orléans**, à compter du 14/10/2021. La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS d'Orléans. (N21021134)

## SARL LE MISTRAL

**SARL au capital de 15.244,90 €**

Siège social: 1565, route Cézanne  
13100 Le Tholonet  
671 621 027 RCS Aix-en-Provence

Le 15/10/2021, l'Assemblée Générale a désigné en qualité de Gérant de la Société, à compter du même jour, M. Arthur BLANC domicilié 1565, route du Cézanne, 13100 Le Tholonet, en remplacement de Mme Joëlle BLANC, Gérant démissionnaire. Pour avis. (N21021673)

## GESTION 214

**SAS au capital de 14.797 €**

Siège social: 485, rue Marcellin-Berthelot  
13290 Aix-en-Provence  
792 272 890 RCS Aix-en-Provence

L'AG Mixte du 15/07/2021 a nommé en qualité de Directeur Général M. CRESPO Philippe demeurant 650, chemin de la Barre Saint-Jean, 13080 Luyes, à compter du 15/07/2021. Modification au RCS d'Aix-en-Provence. (N21019437)

## Dissolutions

### SOLEIL

**Société civile immobilière**

**Au capital de 1.500 euros**

Siège social: 5, rue Wagram  
13140 Miramas  
Siège de liquidation:  
228, chemin des Rialles  
30200 Saint-Laurent-de-Carnols  
440 377 935 RCS Salon-de-Provence

Des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/10/2021, il résulte la dissolution anticipée de la Société à compter du 11/10/2021, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L.237-2 à L.237-13 du Code de commerce. Liquidateur: M. Arnaud HUGNET demeurant 228, chemin des Rialles, 30200 Saint-Laurent-de-Carnols. Siège de la liquidation: 228, chemin des Rialles, 30200 Saint-Laurent-de-Carnols. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Salon-de-Provence. Le Liquidateur. (N21020729)



**TALLENZ**

**ARES**

Experts-Comptables & Avocats

## SCI DE L'ANCIEN CANAL

**SCI au capital de 78.206,35 €**

Siège social:  
quartier des Pins - quartier du Grand Côte  
13100 Aix-en-Provence  
398 471 508 RCS Aix-en-Provence

L'AGE du 30/09/2021 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2021, nommé en qualité de Liquidateur M. BONNAUD Guy demeurant 945, chemin de la Poudrière, 13100 Le Tholonet, et fixé le siège de liquidation chez le Liquidateur. Modification au RCS d'Aix-en-Provence. (N21020831)



## SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

**Le Massilia Bat 7**  
5 Bd Camille Flammarion  
13001 MARSEILLE

## SCI LA MANDRAGONE

SC au capital de 488 €

Siège social : Résidence Valbois  
bâtiment A2 - 72, rue Henri-Tomasi, 908  
13009 Marseille  
351 388 673 RCS Marseille

L'AGE du 1/10/2021 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/10/2021, nommé en qualité de Liquidateur Mme GARREL Pascale demeurant Résidence Valbois, bâtiment A2, 72, rue Henri-Tomasi, 13009 Marseille, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Marseille. (N21021433)

## MEDITERRANEE DU CAOUTCHOUC ET DES POLYESTERS MARSEILLE

SARL au capital de 7.500 euros

Siège social : Zone d'Activités La Voilerie  
711, chemin de Velaux  
13710 Les Pennes-Mirabeau  
488 426 321 RCS Aix-en-Provence

L'AGE du 30/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à effet au 30/09/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme Liquidateur M. Raphaël GARNIER demeurant 41, rue Pierre-Semard, 34200 Sète et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les opérations de liquidation. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse personnelle du Liquidateur. Dépôt au Registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence. (N21020559)

## SMIAGEX

Le Nobél  
3009 Av. de l'Université  
Château Redon  
83360 LA VAILLETTE DU VAR

Sébastien MARTY

Espace Duo  
453 Chemin de la Farlière  
83500 LA SEYNE SUR MER

## LEABA

SC au capital de 100.500 €

Siège social :  
19 bis, avenue Georges-Métaireau  
13600 Ceyreste  
833 170 269 RCS Marseille

L'AGE du 15/09/2021 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/09/2021, nommé en qualité de Liquidateur M. CHINNA Olivier demeurant 19 bis, avenue Georges-Métaireau, 13600 Ceyreste, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Marseille. (N21012826)

## SCI LES ALPILLES

SC au capital de 762,25 €

Siège social :  
chemin du Mas du Tort - Gimeaux  
13200 Arles  
348 596 453 RCS Tarascon

L'AGE du 7/10/2021 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 7/10/2021, nommé en qualité de Liquidateur M. BONIFACE Pierre demeurant 794, chemin du Mas du Tort, Gimeaux, 13200 Arles, et fixé le siège de liquidation chez le Liquidateur. Modification au RCS de Tarascon. (N21020229)

## SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE MERIGOT SCI MERIGOT

SC au capital de 1.524 €

Siège social :  
chemin du Mas du Tort - Gimeaux  
13200 Arles  
432 244 374 RCS Tarascon

L'AGE du 7/10/2021 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 7/10/2021, nommé en qualité de Liquidateur M. BONIFACE Pierre demeurant 794, chemin du Mas du Tort, Gimeaux, 13200 Arles, et fixé le siège de liquidation chez le Liquidateur. Modification au RCS de Tarascon. (N21020221)

## Fonds de commerce



LEGAL NOT  
Etude de Maîtres  
Jérôme FERIAUD  
Valérie SEMONNAY-PERRIER  
Notaires Associés  
13 ter, Cours Gambetta  
BEAUCAIRE (Gard)

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Marie-Laure HANOT, Notaire au sein de la Société dénommée « LEGALNOT », Société à responsabilité limitée, titulaire d'offices notariaux à Beaucaire (Gard), 13 ter, cours Gambetta et à Tarascon (Bouches-du-Rhône), 61, rue des Halles, le 6 octobre 2021, enregistré au SPF et Enregistrement de Nîmes 1<sup>er</sup> bureau le 12/10/2021, dossier 2021 00093038, référence 3004P01 2021 N 02357, a été cédé un fonds de commerce par : M. Raoul Philippe BARTHELEMY, retraité, demeurant à Beaucaire (30300), 3363, route de Saint-Gilles à la Société dénommée LE SAINT JEAN, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège est à Tarascon (13150), 11, boulevard Victor-Hugo, identifiée au SIREN sous le n° 902 603 422 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Tarascon, un fonds de commerce de débit de boissons sis à Tarascon (13150), 13 bis, boulevard Victor-Hugo, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE GARDIAN, et pour lequel il est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Tarascon sous le n° 352 159 461. Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du 6/10/2021 et il en a la jouissance depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, par la prise de possession réelle desdits biens étant à cette date libres de toute location ou occupation. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 30.000 euros, s'appliquant : -aux éléments incorporels pour 25.860 euros, -au matériel pour 4.140 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de M<sup>e</sup> Guillaume ROELANDT, Notaire à Tarascon, 6, place de Verdun, BP 67, où domicile a été élu à cet effet. Le Notaire. (N21021021)

Suivant acte SSP en date du 30/07/2018 à Marseille la location-gérance consentie par M. Joseph LAMA, 37, route d'Allauch, 13011 Marseille, à SARL BC TAXI, 31, rue de Rognac, Cité Michelis, 13011 Marseille, RCS Marseille SIRET 840 308 355, représentée par son Gérant Benjamin CANNAVALE, concernant un fonds de commerce de licence de taxi sis à stationnement n°927, Marseille. Formalités au greffe du Tribunal de commerce de Marseille. (N21021406)



Jocelyne PEYTIER  
Doris NUNEZ  
Notaires associés  
Rés. l'Orée-de-l'Isle  
Av. des Quatre-Otages  
B.P. 80014  
84801 L'Isle-sur-la-Sorgue CEDEX

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Anne GUIGUE, Notaire au sein à L'Isle-sur-la-Sorgue (84), Résidence L'Orée de l'Isle, le 12 octobre 2021, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par : la Société POMLAU SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège est à Eyguières (13430), 7, place Thiers, n°821 595 196 immatriculée au RCS de Tarascon, à : la Société LUJOVAN, Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €, dont le siège est à Eyguières (13430), 7, place Thiers, n°903 508 000 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Tarascon. D'un fonds de commerce de Restaurant, crêperie, glacier, salon de thé, vente de boissons sis à Eyguières (13430), 7, place Thiers, connu sous le nom commercial O BON ENDROIT. Le cessionnaire est propriétaire et à la jouissance du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 57.500 euros, s'appliquant : -aux éléments incorporels pour 25.500 euros ; -au matériel pour 32.000 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de M<sup>e</sup> Guillaume AVY, Notaire à Orgon (13660), 63, route de Cavaillon, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, le Notaire. (N21021067)

Suivant acte sous signature privée en date du 30 septembre 2021, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement d'Aix-en-Provence le 12 octobre 2021, dossier 2021 00023284, référence 1324P61 2021 A 04921, la Société dénommée SOCIETE GENERALE DE METROLOGIE - S.G.M., Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros, ayant son siège social sis Bastide Blanche, 13127 Vitrolles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 494 366 214 RCS Salon-de-Provence, représentée par son Président, M. Laurent MULLEY, a cédé à la Société MESTROLE, Société par actions simplifiée au capital de 160.000 euros, ayant son siège social sis ZI Jarny-Giraumont, 17, rue Gustave-Eiffel, 54800 Jarny, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 389 827 080 RCS Val-de-Briey, représentée par son Directeur Général, M. Marc LAZZARI, les actifs corporels et incorporels attachés aux branches d'activité de métrologie dites « Avitailleurs », « Dépôts pétroliers » et « Tube étalon camion » sises et exploitées Bastide Blanche à 13127 Vitrolles, constitutives d'une branche autonome d'activité, moyennant le prix de 50.000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30 septembre 2021 à minuit. L'acquéreur demeurera immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Val-de-Briey à titre principal et de Salon-de-Provence à titre secondaire. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales chez MESTROLE SUD sise 1, avenue Château Laugier à Châteauneuf-les-Martigues (13220). (N21021168)



Selon acte SSP du 19/04/2021, TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390.553.839 euros, avec siège social 562, avenue du Parc de l'Île, 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°531 680 445, a consenti un contrat de location-gérance du 1/05/2021 au 30/04/2024, sans tacite reconduction à la SARL SANDY, au capital de 8.000 euros, avec siège social 23, avenue Maréchal-de-Latour-de-Tassigny, 13100 Aix-en-Provence, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n°751 162 082, portant sur un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DES THERMES sis 23, avenue Maréchal-de-Latour-de-Tassigny, 13100 Aix-en-Provence. (N21020550)

## Autres



Avis de saisine de légataire universel  
Délai d'opposition  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1<sup>er</sup> avril 2021, M. René Paul Charles GRECH, en son vivant retraité, demeurant à Fuveau (13710) Gouste Soulet, 224, chemin de Saint-François. Né à Marseille (13000) le 17, juin 1930. Célibataire. Ayant conclu avec Mme, Josiane Anne JACQUELIN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 21, octobre 2008, enregistré à la mairie d'Aix-en-Provence le 27, octobre 2008. Décédé à Fuveau (13710) le 19, août 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M<sup>e</sup> Olivier DURAND, Notaire soussigné, membre de la Société par actions simplifiée dénommée "EXCEN Gardanne Notaires & Conseils", sise à la Résidence de Gardanne (Bouches-du-Rhône), 410, chemin Départemental 60, le 29 septembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Olivier DURAND, Notaire à Gardanne (13120), référence CRPCNE : 13045, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence (13100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis. M<sup>e</sup> Olivier DURAND. (N21020549)



Maitre Sophie  
ESMIEU  
Notaire  
12, av. de la Grande-Bégude  
13770 Venelles

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Sophie ESMIEU, Notaire à Venelles, le 11/10/2021, M. Pascal VALQUEVIS, né à Belfort (90) le 4/09/1969, et Mme Sophie LAMONTAGNE, née à Paris (75005) le 26/05/1981, demeurant ensemble à Aix-en-Provence (13100), 10, impasse Saint-Eutrope, immeuble Estrambord, mariés à Paris (75012) le 16/06/2007 sous le régime de la communauté d'acquêts, ont déclaré adopter le régime de la séparation de biens. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'office notarial de M<sup>e</sup> Sophie ESMIEU. (N21021754)

Suivant testament olographe en date du 27 juillet 2012, M. Haroutioun KABADJANIAN, en son vivant retraité, demeurant à Gardanne (13120), 42, lotissement Les Résidences Notre-Dame, avenue des Aires. Né à Gardanne (13120) le 17 octobre 1935. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à Marseille (15<sup>e</sup>) le 7 août 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M<sup>e</sup> Guillaume SOUDEY, Notaire soussigné, membre de la Société par actions simplifiée dénommée sise à la Résidence de Gardanne, 410, chemin Départementale 60, le 11 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession: M<sup>e</sup> Guillaume SOUDEY, Notaire à Gardanne (13120), référence CRPCEN: 13045, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

(N21020621)

François BOUTIER,  
Jean-Christophe BERNARD,  
Frédéric OLLIVIER  
et François ALLIVIER  
Notaire  
165 avenue de Plan de Campagne  
13170 LES PENNES MIRABEAU

Suivant acte reçu le 15/10/2021 par M<sup>e</sup> COSTE-PASERO Estelle, 165, avenue du Plan de Campagne, 13170 Les Pennes-Mirabeau, M. VESTRI Jean-Luc, de nationalité française, né le 11/10/1967 à Marseille et Mme VESTRI Laurence, de nationalité française, née BARDIZBANIAN le 9/11/1966 à Marseille, son épouse, demeurant ensemble au 18, allée Pierre-Millet, 13170 Les Pennes-Mirabeau. Mariés aux Pennes-Mirabeau, le 29/04/2000, sous le régime de la communauté des biens réduite aux acquêts, ont expressément déclaré adopter le régime de séparation des biens. Les oppositions des Créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de M<sup>e</sup> COSTE-PASERO Estelle. Pour avis.

(N21021665)

Var

Création

Par acte SSP du 1/10/2021, il a été constitué une **SCCV**:

**Dénomination:**

**SCCV LES OLLIVIERS**

**Capital:** 2.000 €. **Siège social:** 696, route de Draguignan, 83690 Salernes. **Objet:** L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. **Gérance:** M. Akim KHAMKHAM, 696, route de Draguignan, 83690 Salernes, et M. Jamel KHAMKHAM, 301, chemin Sainte-Auxile, 83510 Lorgues, et M. Stefano PERLINI, 987, chemin du Lac d'Argent, 83570 Entrecasteaux. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Draguignan. (N21020703)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à La Cadière-d'Azur du 12 octobre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société par actions simplifiée.

**Dénomination:**

**NDVS**

**Siège:** 137 A, chemin des Vaussiers, 83740 La Cadière-d'Azur. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital:** 1.000 euros. **Objet:** La Société a pour objet, en France et à l'étranger: la prise de participation, la détention et la gestion d'actions, de parts sociales ou de tout autres valeurs mobilières dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres; la fourniture de toutes prestations de services, conseil, assistance à caractère économique, administratif, comptable, financier ou autres et l'accomplissement de fonctions de direction, d'animation, de gestion et de contrôle, auprès de toutes personnes morales; La mise à disposition de ses participations sous forme de prêts à court, moyen et long terme, ou par opérations en compte-courant, des moyens financiers appropriés à leur développement et à leur équilibre; Et, plus généralement toutes opérations commerciales, civiles, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher et contribuer directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet social de la Société ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

**Admission aux Assemblées et droit de vote:** Tout Associé ou les Associés d'une même catégorie a/ont le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses actions. A chaque action est attachée une seule voix. Les droits de vote de chaque Associé sont proportionnels au nombre d'actions détenues dans le capital. **Agrément:** Les actions sont librement cessibles entre Associés. En cas de pluralité d'Associés, elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, en ce compris conjoints, ascendants ou descendants du cédant, qu'avec le consentement des Associés statuant selon les règles définies à l'article 12 des statuts. En cas de décès d'un Associé ou de liquidation de communauté de biens d'un Associé, le conjoint, un héritier, un ascendant ou un descendant ne peut devenir Associé qu'après avoir été agréé dans les conditions prévues à l'article 12 des statuts. Ces dispositions visent toutes transmissions à titre onéreux ou gratuits, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des actions. **Président:** M. Nicolas DEVESA demeurant 137 A, chemin des Vaussiers, 83740 La Cadière-d'Azur. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulon. Pour avis, le Président. (N21021275)

Par acte SSP du 2/10/2021, il a été constitué une **SAS**:

**Dénomination:**

**NEFERTITI CHEZ ANTA**

**Siège social:** 15, rue Louis-Blanc, 83110 Sanary-sur-Mer. **Capital:** 100 €. **Objet:** Soins esthétiques, vente de produits cosmétiques et maquillage. **Président:** Mme RAMATOULAYE SIDIBE, Résidence Jean-Charcot, bâtiment B, rue Descartes, 83200 Toulon. **Directeur Général:** Mme ANTA MIREILLE NDIAYE, 1, rue Baudin, 83190 Ollioules. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulon. (N21020712)

Aux termes d'un acte signé électroniquement en dates des 15 et 17/10/2021, il a été constitué une **Société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

**MCYE**

**Siège:** 121, impasse Van-Gogh, 83110 Sanary-sur-Mer. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital:** 2.000.000 d'euros. **Objet:** L'animation, au sens légal et prétoire du terme, en qualité de holding, d'un groupe de sociétés. Outre, la gestion du portefeuille de participations, elle assure la direction générale et le contrôle de l'ensemble des sociétés dans l'intérêt collectif du groupe et veille au respect de celui-ci par chacune. Dans le cadre de cette activité propre de holding animatrice, la Société fournit à ses filiales, et ce, à titre purement interne au groupe qu'elle anime, des prestations de direction générale et commerciales, administratives, financières, comptables, immobilières, et plus généralement toute autre prestation de services dont celles-ci pourraient ressentir le besoin dans le cadre du développement des activités du groupe. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance, La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.

**Exercice du droit de vote:** Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. - Sous réserve des dispositions légales, chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément:** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux Associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés. **Président:** M. Eric CHARPENTIER demeurant 121, impasse Van-Gogh à Sanary-sur-Mer (83110). La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulon. Pour avis, le Président.

(N21021629)

Par acte SSP du 1/10/2021, il a été constitué une **SAS** présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

**COMPAGNIE DES ARTS PROVENCAUX CARNOULES**

**Objet social:** La distribution, la vente, la mise en avant de tout ce qui concerne l'artisanat provençal mais aussi d'une façon plus générale la distribution de tous articles de décoration, la distribution des articles religieux, et tous articles pour la maison. La vente pouvant s'opérer par le biais, de grossiste, de magasin, mais également la vente sur foire, et salon, la vente sur les marchés et sur internet, et la liste n'est pas limitée à ces seuls réseaux.

**Siège social:** 54, chemin du Stade, 83660 Carnoules. **Durée de la Société:** 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulon. Au capital de: 1.000 €. **Clause restreignant la libre cession des actions:** Toutes les cessions d'actions, même entre Associés, sont soumises au respect du droit de préemption conféré aux Associés. Les actions de la Société ne peuvent être cédées, y compris entre Associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des Associés présents ou représentés. **Président:** Société CIERGERIE LG, SARL, dont le siège social est 143, ancien chemin de Toulon, quartier Escauto, Quan Plan, 83170 Tourves, RCS: 442 920 716 00036 Draguignan, représentée par Mme GAYET Natacha demeurant 12, chemin des Cigalons, 83400 Hyères. (N21021345)

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Frédéric BAS-TUCK, Notaire à La Croix-Valmer (Var) le 12 octobre 2021 a été constituée une **Société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes: **Objet:** l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**Dénomination:**

**SCI MINA IMMOBILIERE**

**Siège:** La Croix-Valmer (83420), 172, rue de l'Eglise. **Durée:** 99 années. **Capital:** 1.000 euros. Les apports sont en numéraires. Les parts sont librement cessibles au profit d'un Associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit Associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des Associés. **L'exercice social** commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année. **Gérants:** M. Touraj ETEZADY-ESFARJANI, et Mme Pamela Christina ETEZADY-ESFARJANI demeurant à Zürich (Suisse) Quarzstrasse 11. **Immatriculation** au RCS de Fréjus (Var). Pour avis, le Notaire. (N21020570)

Aux termes d'un ssp en date à Besse-sur-Issole du 8/10/2021, il a été constitué pour **99 ans** à compter de la date de l'immatriculation au RCS de Draguignan une **EURL**:

**Dénomination:**

**VLMA2X**

Au **capital** de 2.500 €, constitué d'apport en numéraire dont le **siège social** est chemin de la Croix de Bontar, 83890 Besse-sur-Issole, ayant pour **objet:** activités de design, activités de production d'images 3D et de réalité virtuelle, activités d'aménagement et de décoration, toutes prestations de conseils et de formation dans ces activités. Le **Gérant** est: Alexandre HUMBERT demeurant 1086, chemin de la Croix Bontar, 83890 Besse-sur-Issole.

(N21020127)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Zacharie du 7 octobre 2021, il a été constitué une **Société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:**

**CPSN INVEST**

**Forme:** Société par actions simplifiée. **Capital:** 6.000 €, divisé en 6.000 actions de 1 € chacune. **Siège social:** 1, allée des Lavandes, 83640 Saint-Zacharie. **Objet:** prise de participations dans toutes sociétés ou entreprises, acquisition, vente, gestion de toutes valeurs mobilières, direction, financement, contrôle de toutes affaires ou entreprises, prestations en matière administrative, commerciale, technique, financière et de gestion. **Durée:** 99 années. **Exercice du droit de vote:** Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Agrément:** Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés statuant à la majorité des deux tiers des actions ayant le droit de vote. **Président:** Philippe LOMBARDI demeurant 1, allée des Lavandes, 83640 Saint-Zacharie. **RCS:** Draguignan. Pour avis, le Président. (N21021265)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 8 octobre 2021, il a été constitué une **Société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination :**

### LSM

**Siège :** 57, route du Plan de la Tour, 83120 Sainte-Maxime. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital :** 10.000 euros, en numéraire. **Objet :** La vente sous toutes ses formes de tous produits, articles et agencements, accessoires relatifs à la literie, à l'ameublement intérieur et extérieur, à la décoration et au linge de maison, et plus généralement à l'équipement de la maison. **Exercice du droit de vote :** Tout Associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément :** Les cessions d'actions, sauf entre Associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés. **Président :** M. Jean-Luc CAMY demeurant Lou Cigaloun, 25, rue Lis Auréto, 83120 Sainte-Maxime. La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Fréjus. Pour avis, le Président. (N21021407)

Par acte SSP du 12/10/2021, il a été constitué une **Société à responsabilité limitée** ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination :**

### CK PROBAT

**Objet social :** Plomberie, sanitaire, chauffage, travaux de réalisation, de réparation et d'entretien d'équipement d'électricité générale et industrielle. **Siège social :** 394, boulevard Fénélon, 83200 Toulon. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. KRAIEM WALID demeurant 360, avenue Amiral-Krantz, La Palasse, Bât A2, 83100 Toulon. **Immatriculation** au RCS de Toulon. (N21021122)



Par acte SSP du 14/10/2021, il a été constitué une **Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée** ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination :**

### steph'elec

**Objet social :** Tous travaux relatifs à la création, la maintenance, l'entretien de réseaux électriques de tous types. Tous travaux relatifs à des installations électriques dans les immeubles. **Siège social :** 129, avenue Saint-Jean, Immeuble Le Candelon, 83170 Brignoles. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. BROCHET Stéphane demeurant 570, route de Brignoles, 83136 La Roquebrussanne. **Immatriculation** au RCS de Draguignan. (N21021380)

Par acte SSP du 7/10/2021, il a été constituée une **SAS :**  
**Dénomination :**

### DEMOLITION RENOVATION NETTOYAGE

**Siège :** DRN. **Siège social :** 88, rue de la Cassine, 83200 Toulon. **Capital :** 100 €. **Objet :** Démolition rénovation et nettoyage. **Président :** M. SOFYANE GUILLOUCHI, 88, rue de la Cassine, 83200 Toulon. **Directeur Général :** M. HICHEM SENGHOUD, Toulon, 83000 Toulon. **Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Toulon. (N21020178)



Par acte SSP du 27/08/2021, il a été constituée une **Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée** ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination :**

### LE CAIRN

**Objet social :** Espace de coworking. Location d'espace de travail. Ateliers collectifs et collaboratifs d'intelligence collective. Formations et prestations de services à l'accompagnement de la création et développement des structures (associations et entreprises). Secrétariat et assistance aux démarches administratives et de mises en relation. Apporteurs d'affaires dans les domaines de services aux entreprises et aux particuliers. **Siège social :** Lot 13, Zone Artisanal Loup à Loup, Route de Montfort, 83570 Cotignac. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** Mme ROUSTANG Frédérique demeurant 16, rue des Ecoles, 83570 Montfort-sur-Argens. **Immatriculation** au RCS de Draguignan. (N21020541)

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 octobre 2021, il a été instituée une **Société par actions simplifiée unipersonnelle** présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination sociale :**

### SABRINA CARLEVARIS

**Nom commercial :** ATELIER D'ARCHITECTURE SABRINA CARLEVARIS. **Capital :** 1.000 euros. **Siège social :** 382, chemin des Bruno, 83580 Gassin. **Objet :** Exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste et en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Chaque action** donne un droit de vote et de représentation aux Assemblées. **Transmission des actions :** La cession ou transmission des actions de l'Associée unique est libre. **Présidence :** Mme CARLEVARIS Sabrina, 382, chemin des Bruno, 83580 Gassin. La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de Fréjus. La Présidence. (N21021365)

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/10/2021 à Saint-Cyr-sur-Mer (83), il a été constituée une **Société civile immobilière**.

### Dénomination sociale :

### AB AL

**Forme :** Société civile immobilière. **Capital social :** 1.000 euros divisés en 1.000 parts égales, de 1 euro chacune, souscrites par les Associés et qui leur sont attribuées en proportion de leurs apports respectifs. **Siège :** 445, chemin Carrière des Lecques, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer. **Objet :** L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits Immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Apports en numéraire :** 1.000 euros. **Gérant :** M. BOUTONNE Alexandre demeurant 445, chemin Carrière des Lecques, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer, est désigné statutairement en qualité de Gérant sans limitation de durée. **Agrément :** Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la Société uniquement en cas de cession à des tiers étrangers à la Société y compris au profit des conjoints. **Durée :** 99 années à compter de son **immatriculation** au RCS de Toulon. Pour avis. (N21021303)

Par acte SSP du 24/09/2021, il a été constitué une **Société civile** ayant les caractéristiques suivantes :

### Dénomination :

### MONT JOLI LA CALADOISE

**Objet social :** L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt. **Siège social :** 68, avenue du Mont Joli, quartier de la Nartelle, 83120 Sainte-Maxime. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. DE GROOT Johannes demeurant à Drunen 5151RL (Pays-Bas) Eendekooi 16. **Clause d'agrément :** Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des Associés. **Immatriculation** au RCS de Fréjus. (N21019173)

### ARCHIBALD AVOCATS

53, avenue Maréchal-Foch  
69006 Lyon

## AVIS DE CONSTITUTION

En date du 11 octobre 2021, il a été constitué une **Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée** présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination :**

### FITN'AS

**Objet social :** L'exploitation d'une salle de remise en forme, d'un établissement d'activités sportives et physiques, musculation, danse, fitness, vente de vêtements, aliments et accessoires pour le sport et toutes activités dérivées. **Capital social :** 1.000 euros. **Siège social :** 3835, Route Départementale 48, 83550 Vidauban. **Durée de la Société :** 99 ans à partir de son **immatriculation** au RCS de Draguignan. **Gérance :** Mme Asmaa NICOLINI demeurant à Vidauban (83550), 3835, Route Départementale 48. (N21021581)



Par acte SSP du 13/10/2021, il a été constituée une **SAS** ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination :**

### PCE DU VAR

**Objet social :** L'activité de plombier, installation, dépannage, rénovation, la création de salle d'eau, L'installation, l'entretien de systèmes de chauffage et de refroidissement domestiques et industriels ; Tous travaux relatifs à la création, la maintenance, l'entretien de réseaux électriques de tous types. Tous travaux relatifs à des installations électriques dans les immeubles. **Siège social :** 71, quartier Les Clas, 83136 Rocbaron. **Capital :** 200 €. **Durée :** 99 ans. **Président :** Mme AZAMBRE Brigitte demeurant 71, quartier Les Clas, 83136 Rocbaron. **Admission aux Assemblées et droits de votes :** Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément :** Cession libre entre Associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Immatriculation** au RCS de Draguignan. (N21021397)



Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Frédéric LAYET, Notaire à Toulon (Var), le 8 octobre 2021, a été constituée une **Société civile immobilière** aux caractéristiques suivantes : **Objet :** gestion d'un patrimoine en bon père de famille, en organiser la transmission au sein de la famille pour prévenir des inconvénients d'une indivision subie et dans ce cadre la réalisation de toutes opérations de nature civile portant sur des biens et droits meubles et immeubles.  
**Dénomination sociale :**

### YVANO

**Siège social :** Sanary-sur-Mer (83110), 78, allée des Vignes. **Durée :** 99 années. Le **capital social :** deux mille euros (2.000 €). Les **apports** sont numéraires : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des Associés. Les **Gérants de la Société** sont : M. Jérémy DELAHAYE et Mme Aurélie DIANA demeurant à Sanary-sur-Mer (83110), 78, allée des Vignes. La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de Toulon. (N21021292)

## Modifications



**OFFICE NOTARIAL SAINT CRESCENT**  
Olivier RAPINAT – Julie GAUTIER  
Olivier BROUSSON  
Notaires associés  
Centre d'Affaires Saint Crescent  
Giratoire de la Liberté  
Narbonne (Aude)

## DE L'ALMASSAN

### Société civile immobilière

**Au capital de 185.987,80 €**

**Siège :** 3090, route de l'Almanarre  
83400 Hyères  
401 411 830 RCS Toulon

Aux termes d'un procès-verbal en date du 14 octobre 2021, il a été décidé : 1°) de prendre acte du décès de M. Michel BEAUX en sa qualité de Cogérant de sorte que demeure seul Gérant M. Yves BEAUX à compter du 31 août 2021. 2°) de modifier l'article 12 des statuts comme suit à compter du 31 août 2021 : « La Société est administrée par M. Yves BEAUX en qualité de Gérant, qui a seul la signature sociale donnée par les mots « Pour la Société civile de gestion », le Gérant suivi de sa signature. » Le reste sans changement. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Toulon (83000). Pour avis, le Notaire. (N21021628)

## HOME CADIERE

**SAS au capital de 1.000 euros**

**Siège social :**  
392, chemin des Varières et des Ricards  
83740 La Cadière-d'Azur  
878 903 301 RCS Toulon

Aux termes d'une décision en date du 30 juillet 2021, l'Associée unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, la Gérance. (N21020781)

**LA NEWSLETTER**  
tpbm-presse.com/  
newsletter.html



## CARAVAN GOLFE

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7.622,45 €

Siège social: 2721, route du Littoral  
Camping des Mûres  
83310 Grimaud  
321 460 073 RCS Fréjus

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2021, il résulte que les Associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en **Société par actions simplifiée**, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci après: **Forme:** Société par actions simplifiée. **Admission aux Assemblées et droit de vote:** Tout Actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la Société. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément:** Agrément de toutes les cessions d'actions par les Actionnaires. **Nouveaux organes de direction: Président:** - M. Christian GRAU demeurant à Grimaud (Var), 1, lotissement Beau Rivage, 396, chemin de Guerrevieille, les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus. Pour avis, le Représentant légal. (N21021046)



OFFICE NOTARIAL MICHEL MAGIS  
Résidence Le Grand pont  
Allée des basses rives  
83270 TRANS EN PCE

## SCI SAINT LAURENT

SCI au capital de 99.091,86 €

Siège social: quartier Saint-Laurent  
83830 Callas  
411 554 348 RCS Draguignan

L'AGE du 12/10/2021 a nommé en qualité de Cogérant M. WITTENDORFF René demeurant quartier Saint-Laurent, 83830 Callas, à compter du 12/10/2021. Modification au RCS de Draguignan. (N21020655)

## BRET BREMENS | AVOCATS

Lyon Cité Internationale  
45, quai Charles-de-Gaulle  
69006 Lyon

## SOCIETE CIVILE DE MOYENS ECHORAD

SCM au capital de 118.452,89 euros

Siège: avenue du 2<sup>e</sup>-Spahis  
Résidence Castel Courrau  
83110 Sanary-sur-Mer  
306 127 135 RCS Toulon

Suivant procès-verbal des décisions unanimes du 31 décembre 2020, la collectivité des Associés a décidé de nommer en qualité de Cogérant M. Damien ARIEY-BONNET demeurant Les Terrasses du Parc, bâtiment A, 22, rue Vandel, 13008 Marseille, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, en remplacement de M. Jean-François MERZ, démissionnaire au 31 décembre 2020. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Toulon. Pour avis. (N21020737)

RECTIFICATIF à l'annonce parue dans «TPBM Département 83» du 8 septembre 2021 concernant la Société **VANWILD**, il fallait lire: transfert du siège social au 50, avenue de la Farigouette, 83120 Sainte-Maxime. (N21020944)



## HOLDING MGV

SASU au capital de 1.000 euros

Siège social: 945, chemin de la Barbarie  
83270 Saint-Cyr-sur-Mer  
902 751 254 RCS Toulon

Aux termes du procès-verbal de l'Associé unique en date du 11 octobre 2021, il a été fait: - une modification de l'objet social de la Société en précisant que la détention de titres, telle que prévue dans l'objet social de la Société, s'exercera de façon exclusive sur les titres de la SAS GL IMMO au capital de 40.000 euros, dont le siège social est à La Fare-les-Oliviers (13580), 51, avenue du Général-de-Gaulle, Chez M. MAGRANVILLE, 528 986 524 RCS Salon-de-Provence. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence; - un apport en nature mixte à la Société, évalué à la somme globale de 196.812 euros, et ce moyennant la création de 196.812 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune, attribuées à l'apporteur. Par suite, le capital de la Société a été porté de 1.000 euros à 197.812 euros, et l'article 7 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit: le capital social est fixé à la somme de 197.812 euros divisé en 197.812 actions de 1 euro chacune de valeur nominale. (N21021290)

## AUTODATE

SARL à Associé unique  
Au capital de 3.000 euros

Siège social:  
ZI des Paluds - 691, avenue de la Fleuride  
13400 Aubagne  
892 042 490 RCS Marseille

D'une décision de l'Associé unique du 1/09/2021, le siège social a été transféré au **22, avenue de Madrid, Parc d'Activité de Signes, Local n°4, 83870 Signes**, à compter du 1/09/2021. **Gérant:** M. NOVARA Anthony demeurant Boulevard Denis-Padovani, Résidence Le Montaigne, bâtiment D, 13340 Rognac. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La Société qui est immatriculée au RCS de Marseille fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Toulon. (N21018913)

## SG LUMIERE

SCI au capital de 56.000 €

Siège social: 5, Grande Rue  
01300 Belley  
403 572 217 RCS Bourg-en-Bresse

Par décision unanime en date du 20/09/2021, les Associés ont décidé de transférer le siège de la Société **37, allée du Ponant, 83230 Bormes-les-Mimosas**, avec effet immédiat. **Objet social:** La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, adjudication, apport ou autrement. **Durée:** expire le 26/12/2094. Radiation au RCS de Bourg-en-Bresse et réimmatriculation au RCS de Toulon. (N21020614)

## PLATINE AUTOMOBILES

SARL au capital de 5.000 euros

Siège social: 865, avenue de Bruxelles  
83500 La Seyne-sur-Mer  
503 809 253 RCS La Seyne-sur-Mer

Aux termes d'une décision en date du 2 mars 2021, l'Associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, la Gérance. (N21021120)

## SCI STIRIMMO

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000 euros

Siège social: 16, impasse des Vignes  
57460 Kerbach  
841 733 207 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 16, impasse des Vignes, 57460 Kerbach au **92, impasse des Genêts, 83830 Bargemon**, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sarreguemines sous le n°841 733 207, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Draguignan. La Société, constituée pour 99 années à compter du 17 août 2018, a pour objet social l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation de biens et droits immobiliers; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la Société et des sociétés qui lui sont liées; l'octroi de toute garantie notamment hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social; et un capital de 1.000 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis, la Gérance. (N21020995)



ZA du Palyvestre  
196 rue Niepce  
83400 HYERES

contacts.ap2c@ap2c.fr

## ZR AUTO ECOLE

SAS au capital de 2.000 euros

Siège social:  
170, RD 97 - quartier La Roumiouve  
83210 Solliès-Ville  
821 617 222 RCS Toulon

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2021, l'Associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. (N21020793)

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GILHEN

SCI au capital de 2.287 €

Siège social: 5, Grande Rue  
01300 Belley  
345 360 101 RCS Bourg-en-Bresse

Par décision unanime du 20/09/2021, les Associés ont décidé de transférer le siège de la Société **37, allée du Ponant, 83230 Bormes-les-Mimosas**, avec effet immédiat. **Objet social:** L'acquisition, la gestion, l'administration et la mise en valeur de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie de constructions, d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. **Durée:** expire le 29/06/2087. Radiation au RCS de Bourg-en-Bresse et réimmatriculation au RCS de Toulon. (N21020800)

## T E M D

EURL au capital de 2.000 €

Siège social: 219, chemin des Ecuireuls  
83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume  
491 764 221 RCS Draguignan

L'Assemblée Générale du 30/09/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Draguignan. (N21021151)

## CREMERIE DES BURONS

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7.622,45 €

Siège social: rue Bessy - Marché Couvert  
83120 Sainte-Maxime  
437 773 088 RCS Fréjus

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2021, il résulte que les Associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en **Société par actions simplifiée**, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci après: **Forme:** Société par actions simplifiée. **Admission aux Assemblées et droit de vote:** Tout Actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la Société. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément:** Agrément de toutes les cessions d'actions par les Actionnaires. **Nouveaux organes de direction: Président:** - M. Rudy IPPINDO demeurant à Sainte-Maxime (Var), 4, boulevard des 4-Vents, les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus. Pour avis, le Représentant légal. (N21021165)



Expertise Comptable  
638 avenue de la Libération  
12 Bureau Parc des Baumes  
13160 CHATEAURENARD  
www.exp13.com

## WINFIELD RACING SCHOOL

SARL au capital de 10.000 €

Siège social: Circuit Paul Ricard  
2760, route des Hauts du Camp  
83330 Le Castellet  
817 597 222 RCS Toulon

L'Assemblée Générale du 30/07/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Toulon. (N21020866)



Le Nobel  
9009 Av. de l'Université  
Château Redon  
83160 LA VALETTE DU VAR

Espace Duo  
453 Chemin de la Farlière  
83500 LA SEYNE SUR MER

## EURL YOANN CHABRE

EURL au capital de 2.000 €

Siège social:  
Impasse du Grand Saint-Antoine  
Résidence du Grand St-Antoine  
83160 La Valette-du-Var  
827 690 694 RCS Toulon

L'AGE du 15/09/2021 a décidé de transférer le siège social de la Société au **99, avenue de la Mitre, 83000 Toulon**, à compter du 13/07/2021. Mention au RCS de Toulon. (N21020009)

## RDJ PRESTA

EURL au capital de 20.000 €

Siège social: 129, avenue Saint-Jean  
Immeuble Le Candelon  
83170 Brignoles  
825 012 412 RCS Draguignan

L'AGE du 15/10/2021 a décidé de modifier le capital social de la Société en le portant de 20.000 euros à 130.000 euros. Modification au RCS de Draguignan. (N21020163)

## SARREIMMO

Société civile immobilière  
Au capital de 76.224,50 euros  
Siège social : 16, impasse des Vignes  
57460 Kerbach  
401 829 619 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 16, impasse des Vignes, 57460 Kerbach au **92, impasse des Genêts, 83830 Bargemon**, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sarreguemines sous le n°401 829 619 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Draguignan. La Société, constituée pour 99 années à compter du 25 juillet 1995, a pour objet social l'acquisition et la propriété de tous biens immobiliers quelconques, la gestion et l'administration de ces biens, la réalisation de tous travaux de réparation, rénovation et entretien, et généralement toutes opérations financières, mobilières et immobilières ayant un rapport avec cet objet ou pouvant en faciliter la réalisation pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de cette Société et un capital de 76.224,50 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis, la Gérance. (N21021001)



**AIZAC & ASSOCIES**  
SELARL d'avocats  
au barreau de Toulon  
7 bis avenue Gambetta  
83400 HYERES

## PARDO CONSULTANTS

SASU au capital social de 1.000 €  
Siège social : 541, chemin du Gabron  
83480 Puget-sur-Argens  
818 399 032 RCS Fréjus

Suivant PV du 27/07/2021, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **1244, chemin de la Rouquaire, 83600 Bagnols-en-Forêt**. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Les modifications seront portées au RCS de Fréjus. (N21021299)



**FIDUCIAL SOFIRAL**

**Société d'avocats**  
4, rue Georges Simenon  
Centre Europe - Imm. le Palatin  
83400 Hyères

## SINTES ET FILS

S.A.R.L. au capital de 3.000 €  
Siège social : avenue Maréchal-Juin  
Résidence Le Perregaux - CM4  
83980 Le Lavandou  
827 968 405 RCS Toulon (2017 B 00473)

Aux termes d'une délibération en date du 12/10/2021, l'A.G.E. des Associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. (N21020556)

## MGB LOCATION

SAS au capital de 10.000 €  
Siège : 2, Les Hauts Planons  
83460 Taradeau  
851 292 813 RCS Draguignan

L'AGO du 1/09/2021 a nommé DG : M. JAMEL KHAMKHAM, 301, chemin Saint-Auxile, 83510 Lorgues, et DG : M. MOHSSINE BOURIABA, 42 bis, hameau de la Couaste, 83510 Lorgues. RCS Draguignan. (N21019982)

## GIANTS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.000 €  
Siège social : 1, rue des Eucalyptus  
appartement E1  
La Closerie du Golf  
83120 Sainte-Maxime  
850 782 517 RCS Fréjus

D'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2021, il résulte que : - l'objet social de la Société a été étendu, à compter du 1/10/2021, aux activités et opérations suivantes : - peinture extérieure et intérieure, revêtement de surfaces en matériaux souples et parquets flottants, plâtrier, plaquiste ; - sablage de toutes surfaces et revêtements, thermolaquage, peinture poutre époxy, métallisation, aérogommage. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : **Ancienne mention** : - Peinture extérieure et intérieure, revêtement de surfaces en matériaux souples et parquets flottants, plâtrier, plaquiste. **Nouvelle mention** : La Société a pour objet : - peinture extérieure et intérieure, revêtement de surfaces en matériaux souples et parquets flottants, plâtrier, plaquiste ; - sablage de toutes surfaces et revêtements, thermolaquage, peinture poutre époxy, métallisation, aérogommage. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus. Pour avis, le Représentant légal. (N21021762)



**AIZAC & ASSOCIES**  
SELARL d'avocats  
au barreau de Toulon  
7 bis avenue Gambetta  
83400 HYERES

## SCI TKP

Société civile immobilière  
Au capital social de 1.000 €

Siège social : 854, avenue Maréchal-Juin  
83500 La Seyne-sur-Mer  
443 212 014 RCS Toulon

Suivant PV du 27/07/2021, les Associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **1244, chemin de la Rouquaire, 83600 Bagnols-en-Forêt**. **Gérant** : M. PARDO Franck demeurant 415, traverse de la Courtaude, 83140 Six-Fours-les-Plages. En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié. La Société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Fréjus. (N21021334)

## BOUDIER IMMOBILIER

SCI au capital de 2.000 €  
58, avenue des Caillols  
résidence Marie-Christine, bâtiment D19  
13012 Marseille  
510 311 970 RCS Marseille

Par AGE du 20/09/2021, les associées ont décidé de transférer à compter du 20/09/2021 le siège social au **87, avenue des Citronniers, 143, lotissement Parc Bellevue, 83150 Bandol**. **Gérante** : Véronique BOUDIER, demeurant 87, avenue des Citronniers, 143, lotissement Parc Bellevue, 83150 Bandol. La Société sera désormais immatriculée au RCS de Toulon. (N21021713)

## S.T. BOUTIQUES VAR

SASU au capital de 1 €  
Siège : 16, boulevard du Soleil  
06150 Cannes  
891 970 493 RCS Cannes

L'AGE du 6/07/2021 a modifié le capital pour le porter à 36.287,45 €, a transféré le siège au **21, rue Jean-Jaurès, 83600 Fréjus**. **Président** : ST FRANCE, SAS au capital de 10.000 €, sise 16, allée Charles-Nungesser, 06210 Mandelieu-la-Napoule, 539 329 565 RCS Cannes. Radiation au RCS de Cannes et ré-immatriculation au RCS de Fréjus. (N21019639)

## LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON

## SCI LES HAUTES TERRES

SCI au capital social de 216.000 euros  
Siège social : 31, rue du Centre  
21130 Athée  
812 934 701 RCS Dijon

**Objet** : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. **Capital social** : 216.000 euros. **Gérance** : M. et Mme Michel FOURNIER demeurant à Longvic (21600), 43, rue des Tamaris, Résidence Bellagio. PV AGE du 13/10/2021 : les Associés ont décidé de transférer le siège social d'Athée (21130), 31, rue du Centre à **Saint-Raphaël (83700), 124, rue des Salvinias, Résidence Quintessence**, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article quatrième des statuts. Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus. Pour avis. (N21020826)



**TALENZ**  
ARES

Experts-Comptables & Avocats

## BLR INTERNATIONAL

SARL au capital de 38.000 €  
Siège social : 845, chemin du Jas de David  
quartier Cagueloup  
83270 Saint-Cyr-sur-Mer  
481 702 561 RCS Toulon

L'AGO du 16/06/2021 a décidé de : -Prendre acte de la cessation des fonctions des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement, BONIFACIO ET ASSOCIES et M. FARUCH Bernard. Mention au RCS de Toulon. (N21021481)



**AGECE PROVENCE ATHELIA**  
Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes  
Membre du réseau Nacre

## TAXI BERANGERE

EURL au capital de 110.000 €  
Siège social : 88, impasse Saint-Pierre  
83790 Pignans  
533 682 399 RCS Draguignan

L'AGE du 15/10/2021 a décidé de modifier le capital social de la Société en le portant de 110.000 euros à 200.000 euros. Modification au RCS de Draguignan. (N21021234)

## M&P

Société civile immobilière  
Au capital de 1.500 euros  
Siège social : 9, rue Célestin-Gayol  
83550 Vidauban  
853 765 246 RCS Draguignan

Par AGE du 30 septembre 2021, il a été décidé d'augmenter le capital de 1.005 € par création de 67 parts sociales pour le porter à 2.505 €. Les articles « Apports » et « Capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Draguignan. Pour avis. (N21020957)



11 rue Racine, Place de l'Opéra, 83000 Toulon  
04 12 04 09 33 - contact@artys-avocats.com

## VNI ENVIRONNEMENT

SAS au capital de 80.000 euros  
Siège social : 500, avenue de Digne  
83130 La Garde  
403 064 405 RCS Toulon

Par décision du 30/09/2021, l'Associé unique de la Société a, avec effet le même jour : 1 - pris acte des démissions (i) du Président, la Société VAR NETTOYAGE INVESTISSEMENTS et (ii) du Directeur Général, M. Jean-Paul BOUCHER, 2 - nommé Président la Société HOLDING SCA3B (Chemin du Colombier, Lieudit Les Trémourèdes, 83390 Cuers, immatriculée 538 670 647 RCS Toulon) représentée par M. Stéphane BONIFAY, 3 - nommé Directeur Général (i) la Société VIA PASSION (323, chemin du Verdier, 83210 La Farlède, immatriculée 791 705 924 RCS Toulon) représentée par M. Jean-Joël ROUILLE et (ii) la Société VECA (452, chemin du Milieu, 83210 La Farlède, immatriculée 791 706 773 RCS Toulon) représentée par Mme Valérie STRINI. Mentions au RCS de Toulon. (N21021097)



**AIZAC & ASSOCIES**  
SELARL d'avocats  
au barreau de Toulon  
7 bis avenue Gambetta  
83400 HYERES

## TREVIN

Société civile  
Au capital social de 10.000 €

Siège social :  
41, rue des Métiers - ZAC des Playes  
83140 Six-Fours-les-Plages  
521 073 981 RCS Toulon

Suivant PV de l'AGE du 27/07/2021, la collectivité des Associés a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **1244, chemin de la Rouquaire, 83600 Bagnols-en-Forêt**. **Gérant** : M. PARDO Franck demeurant 415, traverse de la Courtaude, 83140 Six-Fours-les-Plages. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. La Société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Fréjus. (N21021280)

## A.M.I.S

SARL au capital de 1.000 €

Siège : Lotissement Dame - 10, rue Raimu  
83330 Le Beausset  
533 009 874 RCS Toulon

Par décision de l'AGE du 9/09/2021, Mme GIANNONE Carmela, 10, rue Raimu, Lotissement Notre-Dame, 83330 Le Beausset, a cédé 50 parts sociales de la Société A.M.I.S à M. ESCHBACH Matthieu, 10, chemin du Puits d'Encastres, 83870 Signes, et ce, à compter du 9/10/2021. Mention au RCS de Toulon. (N21021098)

## GARAGE DU PONT DE BOIS

SAS au capital de 1.000 €

Siège social :  
22 bis, chemin du Pont de Bois  
La Palmeraie  
83200 Toulon  
524 894 300 RCS Toulon

L'AGE du 13/09/2021 a nommé en qualité de Président M. DREANO Yohan demeurant 75, rue Léon-Jouhaux, Résidence L'Espérance, Bât C, 83200 Toulon, en remplacement de M. JOMARD Robert, à compter du 13/09/2021. Modification au RCS de Toulon. (N21021576)

**REGA 13.81.**

Notaires  
8 A, ZA La Roque Forcade  
13720 Belcodène

**SCI MIRETTI – SUZAN'S**

Société civile immobilière  
Au capital de 160.000 €

Siège : 17, cours des Arts et Métiers  
13100 Aix-en-Provence  
534 521 216 RCS Aix-en-Provence

Suivant A.G.E. du 11 octobre 2011, les Associés ont décidé à l'unanimité et à compter rétroactivement de cette date : - la nomination d'un nouveau Gérant, M. Sébastien SUZAN demeurant à Carqueiranne (83320), Résidence Royal Rivage, bâtiment D, 29, avenue Beau Rivage, pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Nelly MIRETTI épouse de M. SUZAN. L'article 19.2 des statuts est modifié. - et le transfert du siège social d'Aix-en-Provence (13100), 17, cours des Arts et Métiers à **83320 Carqueiranne, Résidence Royal Rivage, bâtiment D, 29, avenue Beau Rivage.** L'article 4 des statuts est modifié. Les formalités seront effectuées au Tribunal de commerce de Toulon (Var). Le surplus sans changement. Pour avis, le Notaire.

(N21020522)

**IMMO MANAGEMENT**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.000 euros

Siège social : 16, impasse des Vignes  
57460 Kerbach  
841 410 046 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 16, impasse des Vignes, 57460 Kerbach au **92, impasse des Genêts, 83830 Bargemon**, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sarreguemines sous le n°841 410 046 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Draguignan. **Président**: M. Bernard MYSKIW demeurant 92, impasse des Genêts, 83830 Bargemon. Pour avis, le Président. (N21021002)

**SARL LE CAFE MARIUS**

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 15.800 euros

Siège social : place Gambetta  
83230 Bormes-les-Mimosas  
453 961 658 RCS Toulon

Aux termes d'une décision en date du 11 octobre 2021, l'Associé unique a nommé M. Christian LIROT demeurant 9, rue Mallet-Stevens, 75016 Paris, en qualité de Gérant pour une durée illimitée en remplacement de Mme Delphine BREHERET, démissionnaire. Le nom de Mme Delphine BREHERET a été retiré de l'article 12 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Christian LIROT, nouveau Gérant. Pour avis, la Gérance. (N21020742)

**OPTIC MG SUD**

SARL au capital de 40.000 €

Siège social :  
Le Santa Cruz - avenue des Ilaires  
83980 Le Lavandou  
789 224 185 RCS Toulon

En date du 30/06/2021, l'Associé unique a nommé en qualité de Cogérant Mme Sylvie MOLLIERE demeurant 14, Corniche Supérieure du Roucas, Domaine de Valcros, 83250 La Londe-les-Maures, avec effet immédiat. Modification au RCS de Toulon. (N21020555)

**LAUREAU NOTAIRES**

23 rue Jacques Cellerier - 21000 DIJON

**SCI LES NOYERS**

SCI au capital social de 146.351,06 euros

Siège social : 31, rue du Centre - Athée  
21130 Auxonne  
420 497 646 RCS Dijon

PV AGE du 13/10/2021: les Associés ont décidé de transférer le siège social d'Auxonne (21130), 31, rue du Centre, Athée à **Saint-Raphaël (83700), 124, rue des Salvinias, Résidence Quintessence**, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article 1 des statuts. **Objet**: acquisition, propriété, administration et exploitation par bail, location d'un immeuble sis à Athée. **Durée**: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 146.351,06 euros. **Gérante**: Mme Chantal BAIN épouse de M. Michel FOURNIER, demeurant à Longvic (21600), 43, rue des Tamaris, Résidence Bellagio. Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus. Pour avis. (N21020786)

**SABL IMMO**

S.A.S. au capital de 7.622,45 euros

32, avenue Noël-Verlaque  
83500 La Seyne-sur-Mer  
417 909 538 RCS Toulon

Le 30 septembre 2021, l'Associé unique a : - Pris acte de la démission de Mme Corinne SORÉ de ses fonctions de Présidente de la Société; - Nommé M. Thierry HUGONNET domicilié 32, avenue Noël-Verlaque à La Seyne-sur-Mer (83500), aux fonctions de Président de la Société; - Nommé M. Jean BEAUCOURT domicilié 32, avenue Noël-Verlaque à La Seyne-sur-Mer (83500), aux fonctions de Directeur Général de la Société; - Décidé de reformuler l'objet social et d'étendre l'objet social de la Société à l'activité de Mandataire d'intermédiaire d'assurance à titre accessoire; - Décidé de modifier la date de clôture de l'exercice, ce dernier s'étendant désormais du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année; - Refondu en totalité les statuts. Modification faite au RCS de Toulon. (N21020634)

**AUTO MANAGEMENT**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 100.000 euros

Siège social : 143, rue Nationale  
57350 Stiring-Wendel  
504 443 060 RCS Sarreguemines

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Présidente de la Société par actions simplifiée AUTO MANAGEMENT, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 143, rue Nationale, 57350 Stiring-Wendel au **92, impasse des Genêts, 83830 Bargemon**, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sarreguemines sous le n°504 443 060 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Draguignan. **Présidente**: La Société IMMO MANAGEMENT, Société par actions simplifiée à Associé unique, au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 92, impasse des Genêts, 83830 Bargemon, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Draguignan, suite à transfert de siège en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Pour avis, le Président. (N21021011)

**LEGIS CONSEILS**

Cabinet d'Avocats  
Barreau de Boulogne-sur-Mer (62)

**TAKUMA**

SAS au capital de 23.000 euros

Siège social : 1, rue Inkmann  
59000 Lille  
825 101 017 RCS Lille-Métropole

Par DUA du 27/09/2021, les Associés ont décidé de transférer le siège social du 1, rue Inkmann, 59000 Lille au **96, impasse du Serpolet, Les Entrepôts de la Farlède, 83210 La Farlède**, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille-Métropole sous le n°825 101 017, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Toulon. **Président**: M. Cyril COSTE demeurant Ishikawa Juutaku Nishi Tou Haruhara-cho 1-73-2 Hyuuga-City Miyazaki - Japan 883 0035. **Directeur Général**: M. Marc Olivier LECONTE demeurant 20 Carrer de Negrevernís, Piso Àtico, 08034 Barcelone. Pour avis, le Président.

(N21021426)

**M<sup>e</sup> Thierry MANIGAND**

Notaire associé  
4, rue Debeney  
Bourg-en-Bresse

**SCI DES SAULES**

Au capital de 21.342,86 €

Siège : 316, rue de Majornas  
01440 Viriat  
410 824 072 RCS Bourg-en-Bresse

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juin 2021, les Associés de la Société ont décidé de transférer le siège social de la Société à **Fréjus (83600), 535, avenue Gustave-Charpentier, quartier de Saint-Aygulf**, et, comme conséquence de cette décision, de mettre à jour les statuts. **Gérants**: M. Philippe GAUTHIER demeurant à Bourg-en-Bresse (01000), 12, rue Lamartine, et Mme Christine Irène PODVORNY demeurant à Fréjus (83600), 535, avenue Gustave-Charpentier, Quartier de Saint-Aygulf. Pour unique insertion, M<sup>e</sup> Thierry MANIGAND. (N21020991)

**C.B.L.**

Société civile d'exploitation agricole  
Au capital de 6.000.000 €

Siège social : Domaine du Jas-des-Robert  
1475, route de Sainte-Maxime  
83120 Sainte-Maxime  
900 565 904 RCS Fréjus

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 10 octobre 2021, il résulte que M. Laurent LAGARDE demeurant 69, rue de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a été nommé en qualité de nouveau Gérant à effet du 11 octobre 2021. Le mandant de Gérant de M. Bernard LAGARDE n'est pas modifié. Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus. Pour avis, le Représentant légal. (N21021386)

**MAROTTA**

SARL au capital de 3.000 euros

Siège social : 264, chemin de la Donicarde  
Lot Les 4 Moulins  
83500 La Seyne-sur-Mer  
751 794 843 RCS Toulon

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'Associé unique a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 147.000 euros par voie de capitalisation de réserves, portant ainsi le capital de 3.000 € à 150.000 €. La Gérance. (N21021583)

**CASA**

SCI au capital de 1.500 euros

4, rue Ligner  
75020 Paris  
479 804 965 RCS Paris

L'AGE du 1/09/2021 a décidé de transférer le siège social au **679, chemin des Vivards, 83240 Cavalaire-sur-Mer**, à compter du même jour. Personnes habilitées à engager la Société: M. LECARPENTIER Alain, Gérant, Associé, demeurant 679, chemin des Vivards, 83240 Cavalaire-sur-Mer. Mme MICHAUD Catherine épouse LECARPENTIER, Associée, demeurant 679, chemin des Vivards, 83240 Cavalaire-sur-Mer. La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation. **Objet social**: L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location de tous immeubles et biens immobiliers. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Paris sous le n°479 804 965 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Fréjus. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis. (N21020651)



**AIZAC & ASSOCIES**  
SELARL d'avocats  
au barreau de Toulon  
7 bis avenue Gambetta  
83400 HYERES

**KECY**

Société civile

Au capital social de 10.000 €

Siège social :  
41, rue des Métiers - ZAC des Playes  
83140 Six-Fours-les-Plages  
521 074 930 RCS Toulon

Suivant PV de l'AGE du 27/07/2021, la collectivité des Associés a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante: **1244, chemin de la Rouquaire, 83600 Bagnols-en-Forêt**. **Gérant**: M. PARDO Franck demeurant 149, avenue des Gais Coteaux, 83190 Ollioules. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. La Société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Fréjus. (N21021315)



**AIZAC & ASSOCIES**  
SELARL d'avocats  
au barreau de Toulon  
7 bis avenue Gambetta  
83400 HYERES

**JLC**

SCI au capital de 1.000 €

Siège social :  
8, chemin de Sigou Le Haut  
83390 Pierrefeu-du-Var  
827 984 030 RCS Toulon

Par suite du décès de M. Jean-Luc LATRASSE, Gérant statutaire le 16 juillet 2020, les Associés ont décidé à l'unanimité de ne pas le remplacer, Mme Catherine LATRASSE née THEVENET, restant Gérant statutaire. Les articles 8 et 18.2 des statuts ont été modifiés. Modification RCS de Toulon. (N21020833)

**BMV**

SARL au capital de 55.000 €

Siège social : 46, avenue de Provence  
05000 Gap  
831 134 374 RCS Gap

L'AGE du 21/09/2021 a décidé de transférer le siège social au **632, avenue de Provence, 83600 Fréjus**. **Gérance**: M. Gaël VALLS et Mme Caroline BRAZARD demeurant ensemble au 2040, rue des Combattants d'Afrique du Nord, 83600 Fréjus. Radiation au RCS de Gap et immatriculation au RCS de Fréjus. (N21018810)



ZA du Palyvestre  
196 rue Niepce  
83400 HYERES

contacts.ap2c@ap2c.fr

## AC MATERIAUX

**SASU au capital de 2.000 euros**

Siège social : 425, chemin Saint-Exupéry  
83136 Garéoult

849 292 842 RCS Draguignan

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2021, l'Associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
(N21020796)

## Dissolutions

### RENER

**SCI au capital de 1.000 euros**

Siège social : 1322, chemin de la Tourelle  
83110 Sanary-sur-Mer

857 561 743 RCS Toulon

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/21, la collectivité des Associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur : M. Yusuf ERDAL, 16, rue Emmanuel-Brunet, Hammeau de Luynes, 13100 Aix-en-Provence. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Dépôt au RCS de Toulon. Le Liquidateur.  
(N21020977)

### SCI L'AGE D'OR

**SCI en liquidation**

**Au capital de 500 €**

Siège social : Route de Janas  
83500 La Seyne-sur-Mer  
484 840 087 RCS Toulon

Aux termes de l'AGO en date du 11/10/2021, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au Liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation. La Société sera radiée du RCS Toulon.  
(N21021690)

### POUCHKO MICHEL

**SARL en liquidation**

**Au capital social de 2.000 euros**

Siège social :

Traverse des Tuileries – Le Thalassa  
83150 Bandol

498 714 161 RCS Toulon

Suivant délibération du 31 août 2021 à Bandol, la collectivité des Associés, après avoir entendu le rapport de M. POUCHKO MICHEL, Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulon. Le Liquidateur.  
(N21021162)

### RENER

**SCI au capital de 1.000 euros**

Siège social : 1322, chemin de la Tourelle  
83110 Sanary-sur-Mer

857 561 743 RCS Toulon

Suivant délibération du 7/10/2021, la collectivité des Associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Dépôt au RCS de Toulon. Le Liquidateur.  
(N21020978)

## VAR-OUEST

**SCI au capital de 1.000 euros**

Siège social : 117, rue Descartes  
83150 Bandol

788 677 011 RCS Toulon

Par décision du 30 septembre 2021, les Associés de la SCI «VAR-OUEST» ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 septembre 2021 et de sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur, Mme Edith LEVY demeurant 117, rue Descartes, 83150 Bandol, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Toulon. Mention sera faite au RCS de Toulon. Pour avis, le Liquidateur.  
(N21021535)

### SCI DU POLE MEDICAL

**SCI au capital de 1.500 euros**

Siège social : 117, rue Descartes  
83150 Bandol

790 386 114 RCS Toulon

Par décision du 29 septembre 2021, les Associés de la «SCI DU POLE MEDICAL» ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2021 et de sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur M. François LEVY demeurant 117, rue Descartes, 83150 Bandol, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Toulon. Mention sera faite au RCS de Toulon. Pour avis.  
(N21021548)



**AGECE PROVENCE ATHELIA**

Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes  
Membre du réseau Nacre

### MONIN DISTRIBUTION

**SASU au capital de 5.000 €**

Siège social : 3, rue Victor-Hugo  
83520 Roquebrune-sur-Argens

881 160 063 RCS Fréjus

L'AGE du 30/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, M. MONIN Sébastien demeurant 22, rue Antoine-Albalat, 83170 Brignoles, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Fréjus. Radiation au RCS de Fréjus.  
(N21021020)

### E-VPC DES METIERS QUALIFIES

**SAS au capital de 5.000 euros**

Siège social : 7, rue Alfred-de-Musset  
83500 La Seyne-sur-Mer

523 796 100 RCS Toulon

Aux termes des décisions de l'Associée unique du 30 septembre 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2021 et sa mise en liquidation. Liquidateur : Mme BONNETTO Marie demeurant 120, chemin du Ceinturon, Macany, 83400 Hyères. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de Toulon.  
(N21021465)



**PLMC AVOCATS**

30000 Nîmes  
Tél. : 04 66 04 94 40

### BRAS DE FER

**SCI au capital de 1.000 €**

Siège social : Lieudit L'Eglise  
83240 Cavalaire-sur-Mer  
509 417 887 RCS Fréjus

L'Assemblée Générale du 10/02/2021 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au Liquidateur M. Christophe TOLLEMER sis 12, rue de la Seine à Paris (75006) et constaté la clôture de la liquidation à effet du 31/12/2020. Le Liquidateur.  
(N21021005)



**SELAS ARCHIPPE**

**TRAVART - VILLALARD**

**& Associés**

173 bd Général Leclerc

83000 TOULON

### JULIAN JOAILLIERS

**SARL au capital de 396.367,41 €**

Siège social : Passage du Port  
83990 Saint-Tropez

323 858 407 RCS Fréjus

Suivant AGM du 30/04/2021, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/04/2021, nommé en qualité de Liquidateurs M. Jean-Louis JULIAN demeurant Les Jardins du Pinet, 83350 Ramatuelle et Mme Anne-Charlotte JULIAN demeurant 26, rue Saint-Claude, 75003 Paris, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Fréjus.  
(N21020881)

**Etude de M<sup>es</sup> ANDRIER, BARRALIER et MOYNE-PICARD, GRARD-RUTISHAUSER**

Notaires associés  
2, place du Clos Fleury  
Annemasse (Haute-Savoie)

### SCI REIHA

**Société civile immobilière**

**Au capital social de 1.500 euros**

Siège social : 122, chemin de la Rigaudie  
83490 Le Muy

539 141 499 RCS Fréjus

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13/10/2021, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe de Fréjus. Mention sera faite au RCS Fréjus.  
(N21020886)

### PROPACK

**Société par actions simplifiée en liquidation**

**Au capital de 1.500 euros**

Siège social : 443, rue du Commerce  
83140 Six-Fours-les-Plages

SIRET : 852 608 249 00011

Code APE : 7490A

Suivant délibération de l'AGE du 30/06/2021, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et décidé la clôture de la liquidation à compter du jour de l'Assemblée. Les comptes du Liquidateur seront déposés au greffe du TC de Toulon.  
(N21021551)

**SORRENTINO Thierry**

**- Laurène CHASSON**

116, boulevard du Comté d'Orange  
84260 Sarrians

## SOCIETE CIVILE D'ATTRIBUTION DE PIVAUT

**SCA au capital de 228.000 €**

Siège social : Lieudit Pivaut  
Glacières de Fontfréges

83136 Mazaugues  
443 733 761 RCS Draguignan

L'AGE du 30/07/2021 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/07/2021, nommé en qualité de Liquidateur M. RACINE Bruno demeurant 84, cours de la République, 84210 Pernes-les-Fontaines, et fixé le siège de liquidation chez le Liquidateur. Modification au RCS de Draguignan.  
(N21015863)

### KINPO

**SCI au capital de 1.524,49 euros**

Siège social :

1, rue de l'Enclos – Le Liberté –  
bâtiment B

83210 Solliès-Pont

394 093 231 RCS Toulon

Suivant décision collective des Associés en date du 21 septembre 2021, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 septembre 2021 et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme Liquidateur Mme BARNEL Francine demeurant : 6, chemin de la Font de l'Ange, 83400 Hyères. Le siège de la liquidation est fixé au siège. Mention sera faite au RCS Toulon.  
(N21021095)

### VAR-OUEST

**SCI au capital de 1.000 euros**

Siège social : 117, rue Descartes  
83150 Bandol

788 677 011 RCS Toulon

Aux termes du procès-verbal des décisions des Associés en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021 : Les Associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation; donné quitus au Liquidateur Mme Edith LEVY demeurant 117, rue Descartes, 83150 Bandol, et déchargé cette dernière de son mandat; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulon. Mention sera faite au RCS de Toulon.  
(N21021541)

### SCI DU POLE MEDICAL

**SCI au capital de 1.500 euros**

Siège social : 117, rue Descartes  
83150 Bandol

790 386 114 RCS Toulon

Aux termes du procès-verbal des décisions des Associés en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021 : Les Associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation; donné quitus au Liquidateur M. François LEVY demeurant 117, rue Descartes, 83150 Bandol, et déchargé ce dernier de son mandat; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulon. Mention sera faite au RCS de Toulon.  
(N21021549)

**PROFESSIONS JURIDIQUES, ENTREPRENEURS**

FACILITEZ-VOUS LA VIE,  
CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS !

04 91 13 66 30

## PROPACK

Société par actions simplifiée

Au capital de 1.500 euros

Siège social: 443, rue du Commerce  
83140 Six-Fours-les-Plages  
852 608 249 RCS Toulon  
SIRET: 852 608 249 00011  
Code APE: 7490A

Suivant délibération de l'AGE du 30/06/2021, les Associés ont décidé de dissoudre ladite Société à compter de ce jour, et de nommer comme Liquidateur M. CADENEL Florent demeurant 347, montée du Château, 83330 Le Castellet. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société.

(N21020513)

## JBJB

SARL en liquidation

Au capital social de 1.500 euros

Siège social:  
364, avenue de la République  
83000 Toulon  
793 025 289 RCS Toulon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 septembre 2021, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur M. Jean-Michel BONNUS demeurant 125, chemin du Vallon, 83140 Six-Fours-les-Plages et prononcé la clôture de liquidation de la Société. La Société sera radiée du RCS du Toulon. Le Liquidateur.

(N21020775)

## SCI HIPPOCAMPE

SCI au capital de 7.622,45 euros

Siège social: 113, boulevard de la Litorne  
83270 Saint-Cyr-sur-Mer  
401 754 064 RCS Toulon

Aux termes d'une décision en date du 12/10/2021, l'AG Extraordinaire a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2021, nommé en qualité de Liquidateur M. DEGIOANNI Norbert demeurant 113, boulevard de la Litorne, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer et fixé le siège de liquidation au siège social. Les modifications seront effectuées au RCS de Toulon.

(N21020525)

## CRYO-CC

SASU au capital de 1.000 euros

Siège social: 64, chemin de la Capellane  
Parc Burotel - Lieudit Bassaquet  
83140 Six-Fours-les-Plages  
848 225 652 RCS Toulon

Aux termes des décisions de l'Associée unique du 31 janvier 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2021 et sa mise en liquidation. L'Associée unique, Mme SARAZIN Carole demeurant 78, chemin des Aires, 30260 Gailhan, exercera les fonctions de Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé chez le Liquidateur. Mention sera faite au RCS de Toulon. Pour avis.

(N21021586)

## Fonds de commerce

M<sup>e</sup> Serge PICHARD

Avocat

59, boulevard Maréchal-Foch  
83000 Toulon

## CESSION DE FONDS

Par acte sous seing privé en date du 5/10/2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement

de Toulon 2, le 13 octobre 2021, dossier 2021 00116534, référence 8304P04 2021 A 02883, M. Bernard Jean Louis MANHES, demeurant et domicilié: villa la Quiétude, 1970, route Nationale RN 8, 83190 Olioules, inscrit au RCS de Toulon sous le n°316 459 544, a cédé à la Société IFAL, SARL au capital de 1.000€, immatriculée au RCS de Toulon sous le numéro 903 197 218, dont le siège social est: 8, rue Louis-Blanc, 83110 Sanary-sur-Mer, un fonds de commerce de «bar, débit de boissons, de 4<sup>e</sup> catégorie» sis et exploité sur le territoire de la commune de Sanary-sur-Mer (83110), 7, rue Siat-Marcellin, connu sous le nom commercial «EPICE CAFE» moyennant le prix principal de 132.000€ s'appliquant aux éléments incorporels pour 130.000€ et les éléments corporels pour 2.000€. L'entrée en jouissance est fixée au 5 octobre 2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au Cabinet de M<sup>e</sup> Sophie MOINS, Avocat au Barreau de Paris: 5, rue de Téhéran, 75008 Paris, pour la correspondance et au Cabinet de M<sup>e</sup> Serge PICHARD, Le Palais Moderne, 59, boulevard Maréchal-Foch, 83000 Toulon, pour la validité.

(N21021772)

Suivant acte sous seing privé en date à Cavalière (Var) du 28 septembre 2021, enregistré le 11 octobre 2021 au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Toulon 2, dossier 2021 00115318, référence 8304P04 2021 A 02855, Mme Éliane BERTRAND demeurant Résidence Espadon 125 au 6, allée de la Mer à 83980 Cavalière (Var), a vendu à la Société JPB, Société par actions simplifiée au capital variable de 1.000 euros, ayant son siège 6, allée de la Mer, Résidences Les Plages, Espadon 125 à Cavalière (83980), Le Lavandou (Var), 902 585 850 RCS Toulon et à l'institut national de la statistique et des études économiques sous le numéro de Répertoire SIRET 902 585 850 00016 et sous le Code d'activité principale exercée APE 8130Z «services d'aménagement paysager», le fonds artisanal de services d'aménagement paysager, sis 6, allée de la Mer, Résidences Les Plages, Espadon 125 à Cavalière (83980), Le Lavandou (Var), pour l'exploitation duquel elle est immatriculée au Répertoire des Métiers du Var sous le n°RM Toulon 492 062 468 00011, moyennant le prix principal de cent cinquante-six mille euros (156.000 €), date d'entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds où domicile a été élu.

(N21020679)

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/08/2021, la Société: TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390.553.839 €, sise 562, avenue du Parc de l'Île, 92000 Nanterre, 531 680 445 RCS Nanterre, a donné en location-gérance à la Société: BMV, SARL au capital de 55.000 €, sise 46, avenue de Provence, 05000 Gap, 831 134 374 RCS Gap, un fonds de commerce de stations-service dénommée «RELAIS FREJUS PROVENCE», sis et exploité au 632, avenue de Provence, 83600 Fréjus. La location-gérance prendra effet à compter du 21/09/2021 jusqu'au 30/09/2024.

(N21018831)

## Autres

M. MORIN Lelien, né le 5/02/2003 à 83000 Toulon, demeurant 88, avenue de Toulon, 83400 Hyères, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique, celui de: GIRAUD afin de s'appeler: MORIN GIRAUD.

(N21019958)

Par testament olographe du 16 juillet 2016, Mme Liliane GIORDANA en son vivant retraitée, demeurant à Callian (83440), 1264, route de Mons, Les Touas Vignons, née à Montauroux (83440), le 18 novembre 1943, veuve de M. Bernard GRANGE, de nationalité française, décédée le 7 mars 2021 à Callas (83830) a institué une légataire universelle. Ce testament a été déposé au rang des minutes de M<sup>e</sup> Olivier WARTON, Notaire à Callian (83440), suivant procès-verbal du 23 septembre 2021, dont la copie authentique a été adressée au greffe du Tribunal Judiciaire de Draguignan, le 18 octobre 2021. Les oppositions pourront être formées auprès de M<sup>e</sup> Olivier WARTON, Notaire à Callian (83440), Centre Agora, Chemin Jean-Paul, Notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de Draguignan de l'expédition dudit PV d'ouverture de testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis, M<sup>e</sup> Olivier WARTON.

(N21021528)



OFFICE NOTARIAL  
ELISABETH  
GENOLIER-RIPERT  
ET BRUNO RIPERT  
58, allée des Acacias  
83250 LA LONDE LES MAURES

Par testament olographe du 5 janvier 2019, M. André Maurice TONNOILLE, demeurant à La Londe-les-Maures (83250), 4, rue du Puits-de-Magne, Maison de retraite Bellisa, né à Drancy (93700) le 28 octobre 1926, décédé à La Londe-les-Maures (83250) le 29 mai 2021, a institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de M<sup>e</sup> GENOLIER-RIPERT, Notaire à Londe-les-Maures le 23 septembre 2021 dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de Toulon le 11 octobre 2021. Les oppositions pourront être formées auprès de M<sup>e</sup> GENOLIER-RIPERT, Notaire à La Londe-les-Maures, chargé du règlement de la succession.

(N21021715)



M. Jean-Pierre DE ROOSTER, retraité, né à Paris (75020), le 17 juin 1942 et Mme Christiane Aline Fernande QUERICIOLI, retraitée, née à La Crau (83260), le 24 novembre 1944, demeurant ensemble à Forcalqueiret (83136), 14, impasse des Camélias, chemin de la Pesseguière, mariés à la mairie de Forcalqueiret (83136), le 14 avril 2001, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial à titre de convention de mariage sous la forme d'une clause de préciput autorisant l'épouse à prélever sur la communauté avant tout partage le bien immobilier consistant en un appartement (lot 14) sis à Toulon, 3, rue Laminiois, «La Tour du Murier». L'acte a été reçu par M<sup>e</sup> Delphine GEOFFRET, Notaire à Rocbaron, le 21 septembre 2021. Les oppositions seront reçues en son Etude où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'Huissier de Justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial auprès du Juge aux affaires familiales Tribunal Judiciaire compétent. M<sup>e</sup> Delphine GEOFFRET.

(N21020646)

## Vaucluse

## Création



Groupe Ficorec

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28/09/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination sociale:**

**W@KE UP**

**Forme:** Société par actions simplifiée. **Siège social:** 37 A, chemin de la Folie, 84440 Robion. **Durée:** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social:** 2.000 euros. **Objet:** La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement: l'activité de holding, la détention et la prise de participation par tous moyens dans tous types de sociétés ou groupements, toutes prestations de services à toutes sociétés du groupe; et d'une manière générale toute activité liée à l'objet social. **Président:** M. Jérôme LEGRAND demeurant 37 A, chemin de la Folie, 84440 Robion. **Transmission des actions:** La cession des actions de l'Associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'Associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés statuant à la majorité des deux tiers des Associés présents ou représentés. **Exercice du droit de vote:** Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par Mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon. Pour avis.

(N21020876)

**SELARL Eric RICOU et Julien RICOU**

Notaires associés

33 A, rue Rohan

67230 Benfeld

Tél.: 03 88 74 40 35

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Julien RICOU, Notaire à 67230 Benfeld, le 30 septembre 2021, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes: **Forme:** Société civile immobilière.

**Dénomination sociale:**

**SCI LES GAZOUX**

**Siège:** Saint-Didier (84210), 1, chemin Sylvain, Route de Pennes. **Durée:** 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS. **Objet social:** propriété, gestion, acquisition, exploitation par bail ou autrement de tous immeubles et généralement toutes opérations s'y rattachant, directement ou indirectement. **Capital social:** 557.300 € (cinq cent cinquante-sept mille trois cents euros). Divisé en 5.573 (cinq mille cinq cent soixante-treize) parts de cent euros (100 €) chacune numérotées de 1 à 5.573. **Apports:** en numéraire uniquement. **Gérant:** M. René SCHWENTZEL, Mme Michelle SCHWENTZEL née EYLER et M. Alexandre SCHWENTZEL, demeurant tous à Cuges-les-Pins (13780), Impasse du Pourparel, sans limitation de durée. **Cession de parts:** Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, si ce n'est entre Associés, qu'avec l'agrément de la collectivité des Associés, statuant en Assemblée Extraordinaire. **Immatriculation:** La Société sera immatriculée au RCS d'Avignon. Pour avis.

(N21020776)



**PLMC AVOCATS**  
658 rue Maurice Schumann  
30000 NIMES  
Les marches du Palais  
4 av. Pierre Sémard  
84000 AVIGNON  
04 66 04 94 40  
242@plmc-avocats.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nîmes du 13 octobre 2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

### TERRE D'ARCHITECTE

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée à Associé unique d'architecte. **Siège social :** Espace 3R, 155, route de Carpentras, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. **Objet social :** l'exercice de la profession d'architecte et d'urbanisme, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace (...). **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social :** 1.000 euros. **Gérance :** M. Alexis BALLANSAT demeurant 5, Le Fabrigouyé, 2834, route de l'Isle, 84800 Saumane-de-Vaucluse. **Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon. Pour avis. (N21020981)

Par acte SSP du 7/10/2021, il a été constitué une **SASU** :

**Dénomination :**

### ZENARTI CONSTRUCTION

**Siège social :** 5, avenue Paul-Claudiel, 84000 Avignon. **Capital :** 100 €. **Objet :** Maçonnerie générale. **Président :** M. ABDELAZIZ ZENARTI, 5, avenue Paul-Claudiel, 84000 Avignon. **Admission aux Assemblées et droits de vote :** Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées. Chaque action octroie une voix. **Clause d'agrément :** Cession libre entre Associés, sinon soumise à agrément. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon. (N21020426)

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 12 octobre 2021 à L'Isle-sur-la-Sorgue, il a été constituée une Société civile présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

### JUMISIER

**Forme :** Société civile immobilière. **Siège social :** 1626, chemin du Petit Hôpital, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. **Capital :** 1.000 euros. **Objet :** -l'acquisition, la propriété, la jouissance, la prise à bail, la gestion, la location, la mise à disposition à titre gratuit aux Associés et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; -la vente et la disposition à des fins patrimoniales des biens faisant partie de l'actif ; -la construction, la transformation, l'aménagement, l'entretien, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; -l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. Justin TAMISIER demeurant : 1626, chemin du Petit Hôpital, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. **Apports en numéraire :** 1.000 €. **Clauses agrément :** Transmission de parts soumises à agrément donné par décision collective extraordinaire des Associés. **Immatriculation :** R.C.S. d'Avignon. (N21020747)

Suivant acte sous seing privé en date du 12 octobre 2021 à L'Isle-sur-la-Sorgue, il a été constituée une Société civile présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

### ROSE GOUDARD

**Forme :** Société civile immobilière. **Siège social :** 1626, chemin du Petit Hôpital, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. **Capital social :** 1.000 euros. **Objet :** -l'acquisition, la propriété, la jouissance, la prise à bail, la gestion, la location, la mise à disposition à titre gratuit aux Associés et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; -la vente et la disposition à des fins patrimoniales des biens faisant partie de l'actif ; -la construction, la transformation, l'aménagement, l'entretien, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; -l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** Mme Inès TAMISIER demeurant : 1626, chemin du Petit Hôpital, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. **Apports en numéraire :** 1.000 €. **Clauses agrément :** Transmission de parts soumises à agrément donné par décision collective extraordinaire des Associés. **Immatriculation :** R.C.S. d'Avignon. (N21021255)

Par acte SSP du 15/10/2021, il a été constitué une **SASU** ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

### MCTP

**Objet social :** prestations de services pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics. **Siège social :** 162, avenue Sadi-Carnot, 84500 Bollène. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Président :** M. CRASSOUS Martial demeurant, 162, avenue Sadi-Carnot, 84500 Bollène. **Admission aux Assemblées et droits de votes :** Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clause d'agrément :** Cession libre entre Associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Immatriculation** au RCS d'Avignon. (N21020635)

Par acte SSP du 8/10/2021, il a été constituée une **Société à responsabilité limitée** ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

### SARL DE FAMILLE CADORE

**Objet social :** L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, la location, l'affectation en copropriété s'il y a lieu et la mise en valeur de toute manière même par l'édification de toutes augmentations et constructions nouvelles et la disposition, l'aliénation, vente ou apport en Société de tous les immeubles et droits immobiliers et mobiliers composant son patrimoine et, notamment, la mise en location meublée non professionnelle de ses biens immobiliers ; la propriété et l'exploitation des biens nécessaires à l'activité de loueur en meublé et toutes prestations de services connexes et annexes ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. **Siège social :** 145, rue du Coq, 84300 Cavailon. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. CIANI Jean-Marc, demeurant 145, rue du Coq, 84300 Cavailon. Mme CIANI Myriam, demeurant 145, rue du Coq, 84300 Cavailon. **Immatriculation :** au RCS d'Avignon. (N21021732)

www.expertlegales.fr



**Nordine OULMI**  
Avocat au barreau  
de Toulon  
Impasse Christian  
83500 La Seyne-sur-Mer

Par acte sous seing privé a été constituée la **Société par actions simplifiée unipersonnelle :**

**Dénomination :**

### GABRYEL

**Objet :** restauration, traiteur. **Siège social :** 450, avenue du 8-Mai-1945, 84120 Pertuis. **Durée :** 50 ans. **Capital social :** 1.000 euros. **Président :** Jérémy PELISSIER domicilié 844, avenue Pierre-Augier, 84120 Pertuis. **Admission aux Assemblées :** Chaque Actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un Mandataire. **Transmission des actions :** Les actions sont librement négociables. **Exercice du droit de vote :** Chaque action donne droit à une voix lors d'une Assemblée. La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon. (N21021480)



**Expertise Comptable**  
638 avenue de la Libération  
12 Bureau Parc des Baumes  
13160 CHATEAURENARD  
www.exp13.com

Par acte SSP du 13/10/2021, il a été constituée une **Société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

### E.T.O.

**Objet social :** l'acquisition d'immeubles ainsi que la mise en valeur, l'administration et l'exploitation de ces immeubles en vu de la location. **Siège social :** 10, lotissement Les Noyers, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. **Capital :** 1.000 €. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. GAIDE Emmanuel demeurant 10, lotissement Les Noyers, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. **Clause d'agrément :** Les cessions de parts sociales sont libres entre Associés. Toutes les autres cessions devant être agréées à l'unanimité des Associés. **Immatriculation** au RCS d'Avignon. (N21021640)

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes. **Forme :** Société civile immobilière. **Dénomination :**

### ELISE

**Siège social :** 14, Zone Bel Air, 84300 Taillasses. **Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que toute opération civile pouvant se rattacher directement à cet objet. **Durée :** 99 années. **Capital :** 1.000 euros en numéraire. **Cogérance :** M. Olivier DEPOORTER, 3331, chemin des Châteaux, 84300 Cavailon. M. Vincent DEPOORTER, 3331, chemin des Châteaux, 84300 Cavailon. **Cession de parts :** Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés. **Immatriculation** au RCS d'Avignon. Pour avis. (N21021259)



**COMPAGNIE FIDUCIAIRE**  
Société d'Expertise comptable et  
de Commissariat aux comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com

Aux termes d'un acte SSP du 12/10/2021, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

### TATTOO BOX

**Forme sociale :** SASU. **Capital social :** 1.000 €. **Siège social :** 34, rue Thiers, 84000 Avignon. **Objet :** Service de ta-

touage et vente au détail de fournitures de tatouage. **Président :** Mme Katherine MIDDLETON demeurant 3914 Rue Saint-Denis H2W2M2 Montréal, Canada. **Clause d'agrément :** Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des Associés. **Clause d'admission :** Conditions statutaires et légales. **Durée de la Société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon. (N21020611)

## Modifications

### EMYL

**SAS au capital de 1.000 euros**

**Siège social :**  
rue Guisepepe-Verdi - Boîte aux Lettres 59  
Résidence Les Pierres de Jades  
Eucalyptus  
66750 Saint-Cyprien-Plage  
832 208 300 RCS Perpignan

L'AGE du 1/10/2021 de la Société a décidé : De modifier l'objet social à compter de ce jour : Toutes prestations en conseil et formation en marketing et environnement digital ; diffusion, conception et réalisation de sites internet pour compte de tiers, la mise en place et maintenance de système d'informations et de réseaux informatiques ; marchand de biens. De transférer son siège social, à compter de ce jour au **3, quai Frédéric-Mistral, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue**. En remplacement du Président, Mme Elisa VILCOCCQ, démissionnaire au 1/10/2021, M. Yannick VILCOCCQ demeurant 3, quai Frédéric-Mistral, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, a été nommé en qualité de Président, pour une durée illimitée, à compter du 1/10/2021. Les articles 2, 4 et 10 des statuts ont été modifiés en conséquence. (N21021500)

### CHRISTOPHE

**SCI au capital de 195.134,74 €**

**Siège :** Hameau Les Beylons Murs  
84220 Gordes  
403 596 182 RCS d'Avignon

L'AGE du 24/09/2020 a transféré le siège au **27, rue de Charonne, 75011 Paris**. Radiation au RCS d'Avignon et ré-immatriculation au RCS Paris. (N21020456)

### S.T. BOUTIQUES VAUCLUSE

**SASU au capital de 1 €**

**Siège :** 16, boulevard du Soleil  
06150 Cannes  
891 690 059 RCS Cannes

L'AGE du 6/07/2021 a modifié le capital pour le porter à 201.661,11 €, a transféré le siège au **149, chemin de la Fontaine, 84800 Fontaine-de-Vaucluse**. **Président :** ST FRANCE, SAS au capital de 10.000 €, sise 16, allée Charles-Nungesser, 06210 Mandelieu-la-Napoule, 539 329 565 RCS Cannes. Radiation au RCS de Cannes et ré-immatriculation au RCS Avignon. (N21019672)

### LES MOUETTES

**SCI au capital de 3.040 €**

**Siège social :** 4, chemin des Grands Prés  
26230 Grignan  
387 615 776 RCS Romans-sur-Isère

Le 8/10/2021, l'AGE a décidé de : - transférer le siège social au 95, cours de Verdun, 84800 Isle-sur-la-Sorgue, - nommer Gérante Mme PELISSIER Astrid épouse LEROY, 95, cours de Verdun, 84800 Isle-sur-la-Sorgue, en remplacement de Mme MOTTAIS Laurence épouse PELISSIER. Radiation au RCS de Romans-sur-Isère et ré-immatriculation au RCS d'Avignon. (N21020920)

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE EMILE ZOLA

Société civile immobilière  
Au capital de 1.524,49 euros

Siège social :  
C/o SADAJUP – 1001, rue Folard  
84310 Morières-lès-Avignon  
340 962 232 RCS Avignon

Par une Assemblée Générale en date du 6/09/2021, il a été décidé par la collectivité des Associés de modifier l'objet social de la Société pour adopter l'objet social suivant: l'acquisition et la construction de tous biens immobiliers, la gestion des immeubles construits ou acquis par la Société, la location à usage commercial, d'habitation, professionnel ou mixte des biens propriété de la Société, l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et, accessoirement d'habitation. Aux termes de cette même Assemblée Générale, les Associés ont pris acte du décès de M. Georges PUJADAS, qui occupait les fonctions de Gérant, et ont nommé, en conséquence, en qualité de nouveau Gérant pour une durée illimitée: M. Franck PUJADAS demeurant à Villeneuve-lès-Avignon (30400), 14, allée de l'Abbé-Joseph-Persat. Modifications seront faites au greffe du Tribunal de commerce d'Avignon. Pour avis, le Gérant. (N21020798)



**TALENZ**  
ARES

Experts-Comptables & Avocats

## TALENZ ARES RH SAS au capital de 7.500 €

Siège social : 25, avenue Louis-Pasteur  
84500 Bollène  
518 964 143 RCS Avignon

L'AGE du 30/07/2021 a décidé de modifier le capital social de la Société en le portant de 7.500 euros à 8.960 euros. Modification au RCS d'Avignon. (N21021462)

## LES SAULES

SCI au capital de 1.000 €

Siège social :  
Le Village 4 – quartier Les Grands Prés  
26230 Grignan  
449 446 715 RCS Romans

Le 8/10/2021, l'AGE a décidé de: –transférer le siège social au **95, cours de Verdun, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue**, –nommer Gérant Mme PELISSIER Astrid épouse LEROY, 95, cours de Verdun, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, en remplacement de Mme MOTTAIS Laurence épouse PELISSIER. Radiation au RCS de Romans et ré-immatriculation au RCS d'Avignon. (N21020927)

## SADAJUP IMMOBILIER

Société civile immobilière  
Au capital de 1.600 euros

Siège social : 1001, rue Folard  
84310 Morières-lès-Avignon  
434 841 656 RCS Avignon

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 21/05/2021, les Associés ont pris acte du décès de M. Georges PUJADAS, qui occupait les fonctions de Cogérant, et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention sera portée au R.C.S. d'Avignon. Pour avis, le Gérant. (N21020990)

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SELANAC

Société civile immobilière  
Au capital de 1.524,49 euros

Siège social: Lieudit Le Clos  
84310 Morières-lès-Avignon  
en cours de transfert  
à C/o SADAJUP – 1001, rue Folard  
84310 Morières-lès-Avignon  
332 361 526 Avignon

Par une Assemblée Générale en date du 6/09/2021, il a été décidé par la collectivité des Associés de transférer le siège social de la Société de Morières-lès-Avignon (84310), Lieudit Le Clos à **Morières-lès-Avignon (84310), C/o SADAJUP, 1001, rue Folard**. Il a également été décidé de modifier l'objet social de la Société pour adopter l'objet social suivant: l'acquisition et la construction de tous biens immobiliers, la gestion des immeubles construits ou acquis par la Société, la location à usage commercial, d'habitation, professionnel ou mixte des biens propriété de la Société, l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et, accessoirement d'habitation. Aux termes de cette même Assemblée Générale, les Associés ont pris acte du décès de M. Georges PUJADAS, qui occupait les fonctions de Gérant, et ont nommé, en conséquence, en qualité de nouveau Gérant pour une durée illimitée: M. Franck PUJADAS demeurant à Villeneuve-lès-Avignon (30400), 14, allée de l'Abbé-Joseph-Persat. Modifications seront faites au greffe du Tribunal de commerce d'Avignon. Pour avis, le Gérant. (N21020780)

## LA FARIGOULE 2

SCI au capital de 1.800 €

Siège social : 861, avenue de Vidier  
84270 Vedène  
489 730 374 RCS Avignon

Avis est donné que par Assemblée du 15 septembre 2021 a été nommé Gérant LA FARIGOULE, SCI au capital de 900 €, siège social : 861, avenue de Vidier, 84270 Vedène, 479 541 161 RCS Avignon, représentée par son Gérant M. Joël BONNEFOY, en remplacement de M. Paul Claude MAURELL, décédé. Mention sera faite au RCS d'Avignon. (N21020992)

## LA CUISINE DE MAMIE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.500 euros

Siège social :  
7, lotissement Campagne Bonnet  
Route de Valbonnette  
84420 Piolenc  
825 344 757 RCS Avignon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/06/2021, les Associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter du 28/06/2021 à l'activité suivante: Préparation et vente de plats chauds et froids à consommer sur place ou à emporter et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Aux termes de cette même Assemblée Générale, les Associés ont décidé de modifier le nom commercial, à compter du 28/06/2021, de la façon suivante: **Ancienne dénomination: PIZZA PAT. Nouvelle dénomination: PIZZA AU FEU DE BOIS**. L'article 2 a été modifié en conséquence. Les Associés ont aussi décidé de transférer le siège social, à compter du 28/06/2021, du 7, lotissement Campagne Bonnet, Route de Valbonnette, 84420 Piolenc au **2153, avenue de Provence, 84420 Piolenc**. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS d'Avignon. (N21013559)

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DOM BOSCO

Société civile immobilière  
Au capital de 1.524,49 euros

Siège social: 22, chemin du Pigeoulet  
84370 Bédarrides  
en cours de transfert à  
C/o SADAJUP – 1001, rue Folard  
84310 Morières-lès-Avignon  
348 033 606 RCS Avignon

Par une Assemblée Générale en date du 6/09/2021, il a été décidé par la collectivité des Associés de transférer le siège social de la Société de Bédarrides (84370), 22, chemin du Pigeoulet à **Morières-lès-Avignon (84310), C/o SADAJUP, 1001, rue Folard**. Aux termes de cette même Assemblée Générale, les Associés ont pris acte du décès de M. Georges PUJADAS, qui occupait les fonctions de Gérant, et ont nommé, en conséquence, en qualité de nouveau Gérant pour une durée illimitée: M. Franck PUJADAS demeurant à Villeneuve-lès-Avignon (30400), 14, allée de l'Abbé-Joseph-Persat. Modifications seront faites au greffe du Tribunal de commerce d'Avignon. Pour avis, le Gérant. (N21020787)

## CARE SERVICE

SAS au capital de 1.000 euros

37, avenue Pierre-Semard  
84000 Avignon  
902 067 289 RCS Avignon

Par décision unanime des Associés du 12/10/2021, il a été décidé la modification de l'objet social qui est désormais le suivant: –la création, la conception, la réalisation, l'exploitation, le développement, l'achat et la vente de logiciels, de progiciels, de bases de données, de sites internet et de supports marketing; –la commercialisation de tous travaux, services et matériels Associés; –l'activité d'agent et Mandataire pour toute activité commerciale; –la dispense directe ou indirecte, l'organisation et l'animation de formations associées; –l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Les statuts ont été modifiés en conséquence. (N21021272)

## SCI MADINE

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000 euros

Siège social :  
8, rue Adalbert-de-Baerenfels  
68300 Saint-Louis  
479 657 884 RCS Mulhouse

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8, rue Adalbert-de-Baerenfels, 68300 Saint-Louis au **52, chemin de Thouzon, 84250 Le Thor**, avec effet immédiat, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse sous le n°479 657 884, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon. La Société, constituée pour 99 années à compter du 8 décembre 2004, a pour objet social la Gestion immobilière et un capital de 1.000 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis, la Gérance. (N21020934)

## PROFESSIONS JURIDIQUES, ENTREPRENEURS

FACILITEZ-VOUS LA VIE,  
CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS !

04 91 13 66 30

## JLJM CREATION

Société par actions simplifiée  
Au capital de 80.000 euros

49 B, rue d'Italie  
84100 Orange  
795 097 864 RCS Avignon

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23/09/2021 et des décisions de la Présidente en date du 8/10/2021, le capital social a été augmenté, à compter du 8/10/2021, de 60.000 € pour être porté de 20.000 € à 80.000 € par création de 600 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées. Le capital est ainsi fixé à la somme de 80.000 € divisé en 800 actions de 100 € chacune, au lieu de 20.000 € divisé en 200 actions de 100 € chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Tribunal de commerce d'Avignon (84). Pour avis, la Présidente. (N21020917)



**J. Roustan & Associés**

Expertise Comptable  
Audit et Conseil  
169 av. Pierre Semard  
84200 CARPENTRAS

## MOSAÏQUE

SCI au capital de 1.220 euros

Siège social: Passage Boyer  
84200 Carpentras  
432 286 383 RCS Avignon

Aux termes d'une délibération en date du 21 septembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Passage Boyer, 84200 Carpentras au **486, route de Saint-Privas, 84260 Sarrigans**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC Avignon. Pour avis, la Gérance. (N21017403)



## RESEAUX SERVICES ET TELECOMMUNICATION

EURL au capital de 2.000 €

Siège social : 31 bis, rue des Lices  
84000 Avignon  
823 544 085 RCS Avignon

En date du 2/08/2021, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société **215, impasse Saint-Eynes, 30126 Saint-Laurent-des-Arbres**, à compter du 1/08/2021. Radiation au RCS d'Avignon et réimmatriculation au RCS de Nîmes. (N21021622)

## Dissolutions

### SALADE DE FRUITS

SASU au capital de 100 €

7, rue Victor-Hugo  
84160 Cadenet  
883 068 967 RCS Avignon

L'AGE du 31 août 2021 a décidé, à compter du même jour la dissolution de la Société. Liquidateur: Mme Marylène PLANCHON née VILLERET, 7, rue Victor-Hugo, 84160 Cadenet. Siège de la liquidation: au siège social. Formalités au RCS d'Avignon. (N21021158)



**J. Roustan & Associés**  
Expertise Comptable  
Audit et Conseil  
169 av. Pierre Semard  
84200 CARPENTRAS

## RESTAURATION DU SOLEIL

**SASU au capital de 3.000 euros**

Siège social : 27, place de la Juiverie  
84200 Carpentras  
822 770 426 RCS d'Avignon

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 15 octobre 2021 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Société DAPEC, SASU au capital de 3.000 euros, sise 66, avenue Abel-Sarnette, 84300 Cavaillon, immatriculée RCS Avignon 839 549 656, a, en sa qualité d'Associé unique de la Société RESTAURATION DU SOLEIL, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les Créanciers de la Société RESTAURATION DU SOLEIL peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Avignon. Pour avis.

(N21020901)

## PLUMEL

**SCI en liquidation**

**Au capital social de 1.524 euros**

Siège social : avenue Hector-Berlioz  
84110 Vaison-la-Romaine  
390 480 408 RCS Avignon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 juillet 2021, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 juillet 2021. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. M. Jean-Claude PLUMEL demeurant avenue Hector-Berlioz à L'Escargot d'Or, 84110 Vaison-la-Romaine, a été nommé Liquidateur et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus. Pour avis.

(N21020860)

## LOU CHAMOUS

**SARL en liquidation amiable**

**Au capital de 1.000 €**

Siège de la liquidation :  
Chez M. Pascal DESSORT - rue Principale  
04850 Jausiers  
753 406 875 RCS Manosque

Par décision en date du 1/10/2021, l'Associé unique a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus de sa gestion à M. Pascal DESSORT et l'a déchargé de son mandat de Liquidateur et prononcé la clôture de liquidation à compter du même jour. Les comptes du Liquidateur seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Manosque.

(N21020854)

## RH PLUS

**EURL en liquidation**

**Au capital de 2.000 €**

Siège social : ZA Gallas  
84220 Lioux  
518 816 970 RCS Avignon

Par décision en date du 14 octobre 2021, l'Associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Raymond ALLOUCHE demeurant 22, avenue des Ailantes, 94100 Saint-Maur, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la Société RH PLUS, à compter du 14 octobre 2021. Mention en sera faite au RCS d'Avignon.

(N21021400)

## THALLO CONSEIL

**SASU au capital de 1.000 €**

Siège social : 83, rue Cornille  
84560 Ménerbes  
877 615 088 RCS Avignon

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 30/09/2021, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au Liquidateur Mme CORNET-BUTCHER Virginie demeurant 83, rue Cornille, 84560 Ménerbes, pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2021. Radiation au RCS d'Avignon.

(N21020873)

## THALLO CONSEIL

**SASU au capital de 1.000 €**

Siège social : 83, rue Cornille  
84560 Ménerbes  
877 615 088 RCS Avignon

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2021, il a été nommé Liquidateur Mme CORNET-BUTCHER Virginie demeurant au 83, rue Cornille, 84560 Ménerbes et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS d'Avignon.

(N21020872)

## AUDITION SAINT PIERRE

**SAS au capital de 1.000 €**

Siège social : 39, place Saint-Pierre  
84700 Sorgues  
534 019 435 RCS Avignon

L'AGE du 14/10/2021 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 14/10/2021, nommé en qualité de Liquidateur Mme HENRIET épouse MICHON Marie-Noëlle, demeurant Chemin de Bellevue, 30650 Rochefort-du-Gard, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'Avignon.

(N21020803)

## Fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 30/09/2021, enregistré SPFE Avignon 1 le 4/10/2021, dossier 2021 00052132, référence 8404P01 2021 A 03529, droits perçus : 6.060 €, la SAS CABINET IMMOSENERITE, capital : 7.500 €, siège social : 27, boulevard du Général-Corsin, 84420 Piolenc, RCS 450 551 015 Avignon, a cédé à : la SARL MILESTAR, capital : 40.000 €, siège social : 9, rue Pourtourles, 84100 Orange, RCS 499 875 847, le fonds de commerce d'agence immobilière de transaction et de gestion locative situé 27, cours du Général-Corsin, 84420 Piolenc. Prix : 215.000 euros. Propriété - Jouissance : 4/10/2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dès à présent et dans les dix jours au plus tard après la dernière des insertions prévues par la loi pour la validité au fonds et pour la correspondance chez M<sup>me</sup> Caroline DUBUIS-TALAYRACH, Avocat, 75, rue Marcelin-Berthelot, Antélios C, 13858 Aix-en-Provence Cedex 3.

(N21020808)

## Autres



**Benjamin ROUSSET**  
NOTAIRE  
104, av. Maréchal Joffre  
B.P.60105  
84303 CAVAILLON CEDEX  
04 90 71 02 02

**Avis de saisine de légataire universel**  
**Délai d'opposition**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 4 septembre 2017, Mme Suzanne Marie HAOURY, en son vivant retraitée, demeurant à Cavaillon (84300), 83, résidence La Clède, Route de Pertuis. Née à Lafrimbole (57560), le 8 avril 1925. Veuve de M. Pierre LIGER et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à Cheval-Blanc (84460 - France), le 10 août 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M<sup>me</sup> Benjamin ROUSSET, Notaire à Cavaillon (Vaucluse), 104, avenue Maréchal-Joffre, le 12 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : M<sup>me</sup> Benjamin ROUSSET, Notaire à Cavaillon (Vaucluse), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

(N21021018)

**Avis de saisine succession**

**Délai d'opposition**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament authentique reçu selon les règles de forme du droit anglais le 11 juillet 2017 par M<sup>me</sup> Romain COLEMAN, Notaire à Londres (Royaume-Uni), Mme Deborah POWELL, en son vivant sans profession, épouse de M. William Henry DAVIES demeurant à Villes-sur-Auzon (84570), 724, rue de Saint-Estève. Née à Cardiff (Royaume-Uni), le 11 novembre 1964. Mariée sans contrat à Cardiff (Royaume-Uni) le 7 octobre 1993. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité britannique. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à Avignon (84000 - France), le 3 décembre 2020. A désigné un « executor (personal representative) » ayant vocation à appréhender l'universalité du patrimoine successoral. Consécutivement à son décès, une copie de ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux rangs des minutes de M<sup>me</sup> Benjamin ROUSSET, Notaire à Cavaillon (Vaucluse), 104, avenue Maréchal-Joffre, le 12 octobre 2021. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : M<sup>me</sup> Benjamin ROUSSET, Notaire susnommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de Carpentras de l'expédition du procès-verbal de dépôt de ce testament. En cas d'opposition, « l'executor (personal representative) » sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

(N21020772)

**Avis de saisine de légataire universel**  
**Délai d'opposition**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 30 octobre 2019, Mme Clara LEVY, docteur en médecine, demeurant à Cavaillon (84300), 358, cours Carnot, appartement 50, née à Tetuan (Maroc) le 25/11/1943, décédée à Avignon (84000) le 6 juin 2021, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M<sup>me</sup> CHABAS PETRUCCELLI, Notaire à Cavaillon le 19 juillet 2021, dont la copie authentique et la copie certifiée conforme ont été adressées au greffe du Tribunal de grande instance d'Avignon. La copie authentique de l'acte contenant contrôle de la saisine du légataire a été reçue par M<sup>me</sup> CHABAS-PETRUCCELLI le 11/10/2021. Opposition à l'exercice de ses droits par le légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès de M<sup>me</sup> CHABAS PETRUCCELLI, Notaire à Cavaillon (84300), 40, avenue Paul-Doumer, CRPCEN 84012, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal grande instance d'Avignon de l'expédition de l'acte de contrôle de la saisine du légataire universel. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis.

(N21020738)



[www.expertlegales.fr](http://www.expertlegales.fr)

**PLATEFORME DE PUBLICATION**  
**DE VOS ANNONCES LÉGALES**

**Totalement dédiée**  
**aux professionnels**  
**du droit et du chiffre**

Demande d'inscription gratuite

04.91.13.66.00



[www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr)

**La plate-forme**  
**nationale**  
**de la vie des entreprises**  
**et des fonds de commerce**

**GAGNEZ DU TEMPS !**

Confiez-nous la gestion totale  
de vos formalités juridiques.

04 91 13 66 30

formalites@presses-legales.com

[www.expertlegales.fr](http://www.expertlegales.fr)

Demande d'inscription gratuite

04.91.13.66.00



# ANNONCES LÉGALES DIVERS

## Alpes-de-Haute-Provence



### Avis d'enquête publique

Régularisation de la plateforme de travail et de traitement du bois exploitée par la SCOP Scierie du Melezin sise sur la commune de VILLARS-COLMARS

#### Enquête publique sur les communes de VILLARS-COLMARS, COLMARS ET BEAUVEZER (Alpes-de-Haute-Provence)

Par arrêté préfectoral n° 2021-260-001 du 17 septembre 2021, la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes de VILLARS-COLMARS, COLMARS et BEAUVEZER à une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale relative à la régularisation de la plateforme de travail et de traitement du bois exploitée par la SCOP Scierie du Melezin sise sur la commune de VILLARS-COLMARS du vendredi 15 octobre 2021 au lundi 15 novembre 2021 inclus (soit 32 jours)

Est désignée en qualité de commissaire-enquêteur Madame Marie-Aline LAMBERT, experte agricole, foncier et immobilier.

La plateforme de travail et de traitement du bois exploitée, par la SCOP Scierie du Melezin, se trouve Quartier du Pradas à VILLARS-COLMARS (04370) dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

La SCOP Scierie du Melezin a fait l'objet d'un dossier de déclaration déposé le 13 avril 2018 au titre de la rubrique 2410-2 relatif aux ateliers où l'on travaille le bois, pour une puissance de 248,4 KW et au titre de la rubrique 1532-3 pour le stockage de 1 000 m<sup>3</sup> de bois.

L'installation dispose d'une cuve aérienne de GPL de 6 tonnes qui a fait l'objet d'une déclaration au titre des bénéfices des droits acquis le 26 avril 2018 pour la rubrique 4718-2-b, avec contrôle périodique.

Le projet consiste à régulariser l'exploitation de la scierie de Villars-Colmars et plus précisément le bac de traitement et de préservation du bois d'une capacité de 17 000 litres. Cette exploitation relève donc du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 2415-1 "installations de mise en œuvre de produits de préservation du bois et matériaux dérivés" de la nomenclature des ICPE, objet de la demande d'autorisation environnementale.

La demande d'autorisation environnementale porte sur l'emprise de 9 parcelles cadastrales de la section AB, n° 174; 188, 189, 190, 222, 239, 240, 241 et 249 lieu-dit "les Pradas".

La présente demande d'autorisation concerne un périmètre d'autorisation de 12 736 m<sup>2</sup>. Il s'agit du même périmètre que celui présentement occupé par la scierie.

Toute information utile pourra être sollicitée auprès de Madame Magali BRUEL, cogérante, à l'adresse mël suivante: scieriemelezin@orange.fr ou au 04.92.83.36.40.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de VILLARS-COLMARS.

Les communes de VILLARS-COLMARS, COLMARS et BEAUVEZER sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

**Les pièces du dossier**, comprenant notamment la demande d'autorisation, l'étude d'incidence, l'étude de dangers, les documents cartographiques, la décision au cas par cas émise le 1<sup>er</sup> août 2018 ainsi que le registre d'enquête **seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête en mairies de Villars-Colmars, Colmars et Beauvezer, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures habituels au public à savoir:**

Mairie de Villars-Colmars	le lundi de 13 h 30 à 17 h 00 le jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
Mairie de Colmars	le lundi, mardi, jeudi et vendredi 9 h 00 à 12 h 00
Mairie de Beauvezer	le lundi de 13 h 30 à 17 h 00 le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 le jeudi de 13 h 30 à 17 h 00

**Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra être consulté sur le site internet des services de l'État du département des Alpes-de-Haute-Provence:**

[www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr), (rubrique: publications/enquêtes publiques/liste des communes/commune de Villars-Colmars).

**Un poste informatique est mis à disposition du public à la préfecture, rue du docteur Romieu à Digne-les-Bains, de 9 h à 11h30, du lundi au vendredi, à l'effet de consulter la version dématérialisée de ce dossier.**

Dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfète des Alpes-de-Haute-Provence.

**Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être consignées:**

\* **soit par écrit:** - sur le registre papier mis à disposition du public de chacune des trois communes concernées

**Ou - par courrier** adressé à l'attention du commissaire-enquêteur en mairie de Villars-Colmars, siège de l'enquête

\* **soit par voie électronique:** - à l'adresse e-mail suivante:

[pref-icpe@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-icpe@alpes-de-haute-provence.gouv.fr) en précisant dans l'intitulé l'objet et le lieu de l'enquête publique. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État du département des Alpes-de-Haute-Provence [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Ne seront prises en compte que les observations et propositions adressées durant la durée de l'enquête publique.

**Le commissaire-enquêteur recevra les observations et propositions du public aux lieux et jours ci-dessous:**

Mairie de Villars-Colmars	- Vendredi 15 octobre 2021 de 8 h 30 à 12 h 00 - Lundi 15 novembre 2021 de 13 h 30 à 17 h 00
Mairie de Colmars	- Jeudi 21 octobre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
Mairie de Beauvezer	- Lundi 8 novembre 2021 de 13 h 30 à 17 h 00

À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront déposés en mairies de VILLARS-COLMARS, COLMARS et BEAUVEZER pour y être tenus à la disposition du public pendant un an.

Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'État du département des Alpes-de-Haute-Provence:

[www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr) (rubrique: publications/enquêtes publiques/liste des communes/commune de VILLARS-COLMARS).

Au terme de la procédure, la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence statuera par arrêté préfectoral sur la demande d'autorisation environnementale, par une autorisation ou un refus.

(EP7958)

**PLATEFORME  
D'ANNONCES LÉGALES  
POUR LES PROFESSIONNELS  
DU DROIT ET DU CHIFFRE**  
Expert Legales



« Utilisateur d'Expert légales, depuis 2 ans, je suis un habitué de ce service qui est fiable, rapide et sécurisé ! »

**Pour obtenir votre accès professionnel  
04.91.13.66.00**



## Participation du public afférente au projet de plan climat air énergie territorial du Briançonnais

Une COP d'avance pour le Briançonnais  
du 4 novembre 2021 au 5 décembre 2021 inclus

Conformément à loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, la Communauté de Communes du Briançonnais s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET). Le projet de PCAET du Briançonnais a été arrêté par délibération du Conseil communautaire n° 2020-120 du 20 novembre 2020.

Le PCAET est une véritable feuille de route précisant les objectifs, la stratégie à adopter et les actions à déployer sur le territoire afin de décliner des politiques économiques et d'aménagement capables de répondre à la problématique du réchauffement climatique.

En application des dispositions des articles L123-19-1 et suivants du Code de l'environnement, une procédure de participation du public est organisée sur le projet de Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) du Briançonnais.

Les pièces de ce dossier seront consultables à compter **du 4 novembre 2021 jusqu'au 5 décembre 2021** :

- En ligne sur le site internet <http://www.ccbrianconnais.fr/>
- Sur support papier, pendant la durée de la participation, aux jours et heures habituels d'ouverture de l'accueil de la CCB.

Le public pourra formuler ses observations et propositions pendant la durée de la participation :

- Par courrier électronique : [accueil@ccbrianconnais.fr](mailto:accueil@ccbrianconnais.fr)
- Sur le registre directement disponible à l'accueil de la CCB aux horaires d'ouverture habituels.
- Par voie postale (courrier à adresser à l'attention de M. le Président) : Communauté de Communes du Briançonnais, 1, rue Aspirant Jan - BP 28, 05105 BRIANCON cedex.

Toute information complémentaire relative à cette participation pourra être obtenue auprès de la CCB par mail [accueil@ccbrianconnais.fr](mailto:accueil@ccbrianconnais.fr) ou par téléphone 04 92 21 35 97.

**A l'issue de la participation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la CCB.**

La synthèse des observations et des propositions du public et des avis des PPA sera consultable sur le **site internet de la CCB** pendant trois mois à compter de la délibération d'approbation du PCAET.

Le présent avis est mis en ligne sur le site internet de la CCB et affiché au siège de la CCB avant l'ouverture de la participation du public par voie électronique.

(EP8382)



Secrétariat général  
pour l'administration

## Avis de publicité avant mise à disposition du domaine public

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, suite à manifestation d'intérêt spontané

Le présent avis de publicité a pour objet de porter, à toutes fins utiles, à la connaissance du public l'initiative spontanée d'une société qui a fait une **proposition d'occupation d'une fraction d'emprise du domaine public de l'Etat, Ministère des Armées pour l'exercice d'une activité économique pour une durée de 15 ans.**

**Objet de la mise à disposition:** Fraction d'emprise d'une superficie d'environ 3200 m<sup>2</sup> (supportant un bâti, avec possibilité d'aménagement) sur le site de l'Etablissement annexe de l'aéronautique navale de Cuers - Lieu-dit Farembert - Plan de Loube - 83390 PIERREFEU-DU-VAR.

**Les caractéristiques du projet d'autorisation d'occupation sont décrites sur le site internet des locations immobilières de l'Etat de la Direction de l'Immobilier de l'Etat à l'adresse suivante:** <https://locations.immobilier-etat.gouv.fr/annonces-locations-en-cours>

Si aucune manifestation d'intérêt concurrente n'est portée à la connaissance de l'Etat-Ministère des Armées dans le délai imparti, l'Etat délivrera l'autorisation d'occupation du domaine pour la durée sollicitée.

**Date limite des propositions:** Avant le 04 novembre 2021, 20 h 00, cachet de la poste faisant foi.

(EP7669)



[www.expertlegales.fr](http://www.expertlegales.fr)



## PLATEFORME D'ANNONCES LÉGALES POUR LES PROFESSIONNELS DU DROIT ET DU CHIFFRE

### PUBLIEZ

- Une constitution de société
- Une modification de société
- Une cessation d'activité
- Une vente de fonds de commerce
- Une convocation d'AG

### GÉREZ

- La parution de vos annonces sur tous les départements français
- Vos factures, attestations et justificatifs PDF → téléchargement immédiat

Demande d'inscription gratuite  
04.91.13.66.00



LE MONDE DU  
**CHIFFRE**

PALMARES SERVICE ANNONCES LEGALES

Primé en 2017, 2018, 2019

# ANNONCES LÉGALES

## VENTES AUX ENCHÈRES

### Bouches-du-Rhône

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

**UN APPARTEMENT de 35,61 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage  
et UNE CAVE au sous-sol,  
situés à MARSEILLE (13002), 62, rue Pierre Albrand  
soit le lot n° 10 et le lot n° 1 de la copropriété  
Figurant au cadastre de ladite ville, commune de MARSEILLE  
quartier la Joliette section 810 B n° 5  
pour une contenance de 1 a et 12 ca.**

**MISE A PRIX: 30.000 EUROS**

**VISITE SUR PLACE  
LE VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 DE 11 H A 12 H.**

**ADJUDICATION LE  
JEUDI 9 DECEMBRE 2021 A 9 H 30 du matin**

par-devant le Juge de l'Exécution  
du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
Palais Monthyon, Salle Borély,  
Square du Juge Michel, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :  
- sur le site internet du cabinet: [www.jurisbelair.com](http://www.jurisbelair.com)  
- au cabinet de Maître Patrice BIDAULT Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins, - au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Place Monthyon, Square du Juge Michel (13006), au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

(ADJ8339)

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

**UN APPARTEMENT de 71,79 m<sup>2</sup> loi carrez  
au 4<sup>ème</sup> étage à gauche, escalier 2 du bâtiment A  
et UNE CAVE au rez-de-jardin  
situés à MARSEILLE (13011), 359/361, avenue Mireille Lauze  
et avenue Désirée Bianco et avenue de la Mazenode,  
soit les lots 138 et 218 de l'ensemble immobilier en copropriété  
dénommé "Résidence la Mazenode" cadastré dite commune  
section 866 M 123 pour une contenance de 4 ha 71 a et 98 ca.**

**MISE A PRIX: 30.000 EUROS**

**VISITE SUR PLACE  
LE VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 DE 11 H A 12 H.**

**ADJUDICATION LE  
JEUDI 2 DECEMBRE 2021 A 9 H 30 du matin**

par-devant le Juge de l'Exécution  
du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
Palais Monthyon, Salle Borély,  
Square du Juge Michel, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de

MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :  
- sur le site internet du cabinet: [www.jurisbelair.com](http://www.jurisbelair.com)  
- au cabinet de Maître Patrice BIDAULT Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. 04.91.92.10.25 tous les matins, - au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Place Monthyon, Square du Juge Michel (13006), au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

(ADJ8342)



**AARPI CTC AVOCATS**

**Maître Lise TRUPHEME - Avocat**

5, boulevard du Roi René - 13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04.13.41.53.53 - [www.ctcavocats.fr](http://www.ctcavocats.fr)

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE ET SUR REITERATION DES ENCHERES

Sur la commune de SAINT VICTORET (Bouches du Rhône), 13730, 7, rue Victor Hugo, 68 Lotissement La Lombarde :

- **UNE PARCELLE DE TERRAIN** cadastrée dite commune section AC n°56 lieudit 7, rue Victor Hugo, pour 7 a et 37 ca et les 737/71.263<sup>èmes</sup> indivis d'une parcelle de terre cadastrée dite commune section AC n°111, lieudit la Résidence, pour 1 ha 28 a et 89 ca sur laquelle est édiflée :

- **UNE MAISON A USAGE D'HABITATION** élevée d'un étage sur r-d-c et comprenant au r-d-c un garage et un bureau, et à l'étage: une salle de séjour, trois chambres, une cuisine, une salle des bains et water-closet, d'une superficie de **112,34 m<sup>2</sup>**,

- **UN LOGEMENT INDEPENDANT** situé en façade nord, contenant une grande pièce d'une surface de **22,69 m<sup>2</sup>** à usage de cuisine et salle de séjour, une salle d'eau avec WC et à l'étage une chambre de **21,45 m<sup>2</sup>**, soit une surface habitable totale de **50,70 m<sup>2</sup>**.

**EN UN SEUL LOT D'ENCHERES  
ET SUR LA MISE A PRIX DE: 80.000 €  
(quatre-vingt mille euros).  
(FRAIS DES POURSUITES PAYABLES EN SUS,  
Y COMPRIS TVA)**

**VISITE le Lundi 22 Novembre 2021 de 10h00 à 11h00  
(Par la SELARL CDJ SUD, Huissiers de justice associés  
à AIX-EN-PROVENCE - Tél. : 04.42.21.27.69)**

**ADJUDICATION FIXEE  
AU LUNDI 6 DECEMBRE 2021 A 9H00**

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, 40, boulevard Carnot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

Il est précisé, conformément à l'article R322-70 du Code des procédures civiles d'exécution que le bien avait été initialement vendu à l'audience du 12 avril 2021 au prix de 316.000,00 euros.

#### CONDITIONS D'OCCUPATION DES LIEUX:

La maison principale élevée d'un étage sur rez-de-chaussée est occupée par la partie saisie. Le logement indépendant situé en façade nord serait loué pour un loyer mensuel de 750 euros, ainsi qu'il est constaté dans un procès-verbal de description du 6 décembre 2018, figurant au cahier des conditions de vente.

#### CONDITIONS DE L'ADJUDICATION:

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 16 décembre 2014, au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, où il peut être consulté.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE.

**A PEINE DE NULLITE**, et conformément aux dispositions des articles R322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement

aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Signé: **Lise TRUPHEME,**  
Avocat associé  
(ADJ8381)

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

**UN APPARTEMENT de 63,66 m<sup>2</sup>**  
sis au premier étage, **lot n° 6,**  
**UNE CAVE** en rez-de-chaussée, **lot n° 2,**  
Dépendant d'un ensemble en copropriété  
situé 4, rue Guinrand, 13002 MARSEILLE  
cadastré quartier Grands Carmes section 808 D n° 328

**SUR LA MISE A PRIX DE : 20.000 €**

Visite le  
**Lundi 15 Novembre 2021 de 11 heures à 12 heures**

**ADJUDICATION LE**  
**JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 à 9 h 30 du matin**  
à l'audience du Juge de l'Exécution  
**du Tribunal Judiciaire de Marseille,**  
Palais Monthyon, Salle Borély,  
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

**Les enchères sont recevables uniquement:**

Si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE, qui devra détenir un chèque de banque représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros, établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal Judiciaire MARSEILLE, Palais Monthyon - Place Monthyon, 13006 MARSEILLE à l'accueil, situé au rez-de-chaussée du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à **Maître Christiane CANOVAS ALONSO**, Avocat au barreau de Marseille par tél. : 04-91-54-46-72 les mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30 ou par mail [canovas.christiane@free.fr](mailto:canovas.christiane@free.fr)  
**M<sup>e</sup> François GISBERT**  
(ADJ8384)

**PUBLIEZ VOS ANNONCES  
DE VENTES AUX ENCHÈRES  
SUR TOUS LES  
DÉPARTEMENTS  
DE FRANCE**



**Professionnels du droit  
spécialisés dans les ventes  
aux enchères publiques**

**VOUS SOUHAITEZ VENDRE  
UN BIEN IMMOBILIER AUX ENCHÈRES ?**



**Maître Marianne DESBIENS**  
**SAS DM AVOCATS & PARTNERS**  
Avocats au Barreau de Tarascon  
8 Place du Forum - 13200 ARLES  
Tél.: 04.90.93.82.35 - Fax: 04.90.93.52.51

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la commune de **SALIN DE GIRAUD (13129) - ARLES,**  
au 7, rue de la Fleur de Sel

#### **UNE MAISON D'HABITATION,**

d'une superficie de **84,13 m<sup>2</sup>,**  
Cadastrée PT n° 358 pour une contenance globale  
de 03 a 50 ca.

**MISE A PRIX:**  
**CINQUANTE-HUIT MILLE EUROS**  
**(58.000 €)**

**FRAIS PAYABLES EN SUS**

**ADJUDICATION**  
**LE MERCREDI 8 DECEMBRE 2021 A 9 HEURES**  
à l'audience du Juge de l'Exécution  
**près le Tribunal Judiciaire de TARASCON (13150),**  
au Palais de Justice de ladite ville,  
Quartier Kilmaine, 28 Allée du Général Jennings de Kilmaine.

**LOT UNIQUE:**

Sur la commune de SALIN DE GIRAUD (13129) - ARLES, au 7, rue de la Fleur de Sel.  
Une maison d'habitation, formant le lot n°75 du lotissement LES MOUETTES, d'une superficie de **84,13 m<sup>2</sup>,** édifée sur deux niveaux, outre un jardin clos autour, comportant au rez-de-chaussée un hall donnant sur un séjour avec cuisine ouverte, des WC et au premier étage, trois chambres, une salle de bains, un dégagement, un placard. Cadastrée PT n° 358 lieudit boulevard de la Gare Salin pour une contenance de 03 a 50 ca.

**BIENS LIBRES**

**La vente est poursuivie A LA REQUETE DE:**

Le **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, venant aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE**, SA au capital de 124.821.703 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le siège social est 26-28, rue de Madrid, 75008 PARIS, représenté par ses dirigeants légaux en exercice, Ayant pour Avocat constitué, **Me Marianne DESBIENS**, Avocat au Barreau de TARASCON, 8 Place du Forum, 13200 ARLES.

**CONDITIONS DE LA VENTE:**

Le cahier des conditions de la vente dressé par Maître Marianne DESBIENS a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TARASCON SUR RHONE (13) **RG n°20/00014** où tous les prétendants peuvent en prendre connaissance ainsi qu'au cabinet de M<sup>e</sup> DESBIENS.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit auprès du Barreau de TARASCON.

L'avocat se fera remettre par son mandant contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.

Visite le **MARDI 23 NOVEMBRE 2021 DE 11 H A 12 H**  
assurée par **M<sup>e</sup> BRUNO**, Huissier de Justice à ARLES.

Pour tous renseignements s'adresser à: **Maître Marianne DESBIENS**, Avocat poursuivant la vente, 8 Place du Forum, 13200 ARLES, Tél.: **04.90.93.82.35** ou encore sur le site de l'ordre des avocats de TARASCON: [www.avocats-tarascon.com](http://www.avocats-tarascon.com)

Signé: **M<sup>e</sup> Marianne DESBIENS**  
(ADJ8404)



**TÉLÉCHARGEZ  
VOTRE MAGAZINE EN PDF  
CONNECTEZ-VOUS  
SUR NOTRE SITE**



Cabinet de la **SCP DUHAMEL ASSOCIES**  
**Avocats** à 83300 DRAGUIGNAN  
 45, bd Leclerc - Tél. : 04.94.68.00.35  
 bertrand.duhamel@avocat-conseil.fr  
 www.encheresjudiciaires.com - www.avoventes.fr

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
 AU PLUS OFFRANT  
 ET DERNIER ENCHERISSEUR**

A LA REQUETE DE: La SA **LYONNAISE DE BANQUE**, au capital de 260.840.262 €, dont le siège social est 8, rue de la République à (69001) LYON, inscrite au RCS de Lyon sous le numéro SIREN 954 507 976, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège, (**SCP DUHAMEL ASSOCIES**, Avocats),

Il sera procédé à l'audience des Criées du Juge de l'Exécution  
**du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN**,  
 Palais de Justice, rue Pierre Clément,

**le VENDREDI 10 DECEMBRE 2021 à 9 h 30**  
 à l'adjudication **EN UN LOT**,

**sur la MISE A PRIX de 180.000€**,

des immeubles ci-après désignés :



Sur la commune de **CAVALAIRE-SUR-MER** (Var), dans un ensemble immobilier sis 750, avenue de la Castillane, Résidence "LA CASTILLANE", cadastré section BR n°2, d'une contenance de 10 ares 56 centiares, **les lot n°5 et n°6** réunis en un seul et même **APPARTEMENT (75,00m²)** en cours de rénovation, en rez-de-chaussée Ouest prolongé d'un jardin privatif, Clôturé et fermé par un portail à 2 vantaux.

**L'appartement se compose comme suit:** entrée-dégagement; séjour; 3 chambres; dressing; salle d'eau équipée d'une douche, d'une vasque et d'un WC.  
 DPE Classe E. Assainissement collectif.

Les lieux étaient occupés au jour du descriptif (juillet 2020) par un des propriétaires pour une période non définie nécessaire pour la remise en état du logement.

On y accède en empruntant depuis le centre-ville, l'avenue Pierre Rameil. A son extrémité, prendre sur la droite l'avenue de la Castillane. La résidence est sur la droite au n° 750. Les coordonnées GPS de situation du bien sont les suivantes:  
 Latitude: 43°10'49"N - Longitude: 6°31'16"E.

**Visite des lieux: le Mardi 23 Novembre 2021 de 14 h à 15 h**  
**par la SCP ACTAZUR, Huissiers de Justice associés**  
**à DRAGUIGNAN (04.94.68.00.16) - RV sur place.**

**Les enchères ne peuvent être portées que** par un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN qui devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté: au Greffe du Juge de l'exécution immobilière du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (**RG n° 20/05677**), au Cabinet de l'Avocat poursuivant ou encore sur le site [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr).

Signé: **Bertrand DUHAMEL**  
 (ADJ8300)

**Cabinet de SELARL HAWADIER RUGGIRELLO**,  
 Avocats au Barreau de DRAGUIGNAN,  
 "Le Riviera" 104, avenue Général Leclerc  
 83700 SAINT-RAPHAEL  
 Tél. : 04. 94.19.63.10 (de 9 h à 12 h) - Fax : 04.94 19.63.29  
 laura.ruggirello@cabinet-hawadier.fr

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
 AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

A l'audience des Criées du Juge de l'Exécution  
**du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN**  
 Palais de Justice de ladite ville, rue Pierre Clément  
**Le VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021 à 9 h 30**  
**Sur la MISE A PRIX de 25.000€**

Il sera procédé à l'adjudication **EN UN LOT**  
 de l'immeuble ci après désigné :

Sur la commune de **DRAGUIGNAN** (Var), dans un ensemble immobilier situé 15, rue du Piquet Vieux, consistant en une maison de village à usage d'habitation élevé de quatre étages cadastré section AB n° 602 pour une contenance de 70 centiares,

**LOT NUMÉRO UN (1):**

Tel que stipulé dans l'état descriptif de division savoir, au sous-sol, **UNE CAVE** à laquelle on accède par un escalier privatif depuis le local en rez-de-chaussée et au rez-de-chaussée, **UN LOCAL COMMERCIAL** auquel on accède par l'entrée privative "Traverse du Cros", Et les cent vingt-six millièmes (126/1.000<sup>èmes</sup>) des parties communes générales.

Il résulte du PV descriptif de la SCP CHARLIER DE VRAINVILLE - ANGOT - THOMAS huissiers de Justice à FRÉJUS du 8 août 2019 que ce local, qui à l'origine est un local commercial, a été transformé en local d'habitation.

**Surface loi Carrez totale: 20,11 m².**

**OCCUPATION:** Le bien est inoccupé tel que cela résulte du procès-verbal descriptif précité.

**SYNDIC:** CENTRE IMMOBILIER SAINT MICHEL, Mme GARNIER qui exerce en nom propre dont le siège social est 213, rue du Combat, 83300 DRAGUIGNAN.

**VISITE:** Mardi 2 Novembre 2021 de 11 heures à 12 heures par la SCP CHARLIER DE VRAINVILLE - ANGOT - THOMAS, Huissier de Justice à FRÉJUS - RV sur Place. Téléphone 04.94.44.52.60

**Outre les charges, clauses et conditions prévues au cahier des charges.**

**Les enchères ne peuvent être portées que** par un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN qui devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Le cahier des charges peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilière du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (**RG n° 19/07919**) et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Signé: **M° Laura RUGGIRELLO**  
 (ADJ8312)



**RECEVEZ CHAQUE MARDI  
 TOUTE L'ACTUALITÉ DU BTP ET  
 DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
 ET L'INFORMATION JURIDIQUE  
 EN RÉGION PACA**

**ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER**  
[tpbm-presse.com/newsletter.html](http://tpbm-presse.com/newsletter.html)

**TPBM** TRAVAUX PUBLICS & BÂTIMENT DU MIDI

**TÉLÉCHARGEZ  
 VOTRE MAGAZINE EN PDF  
 CONNECTEZ-VOUS  
 SUR NOTRE SITE**

[WWW.TPBM-PRESSE.COM/  
 CONNEXION.HTML](http://WWW.TPBM-PRESSE.COM/CONNEXION.HTML)

**Cabinet de SELARL HAWADIER RUGGIRELLO,**  
Avocats au Barreau de DRAGUIGNAN,  
" Le Riviera " 104, avenue Général Leclerc  
83700 SAINT-RAPHAEL  
Tél. : 04.94.19.63.10 (de 9 h à 12 h) - Fax : 04.94.19.63.29  
laura.ruggirello@cabinet-hawadier.fr

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
AU PLUS OFFRANT  
ET DERNIER ENCHÉRISSEUR**

A l'audience des Criées du Juge de l'Exécution  
du **Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN**  
Palais de Justice de ladite ville, rue Pierre Clément  
**Le VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021 à 9 h 30**  
Sur la **MISE A PRIX : 10.000 €**  
Il sera procédé à l'adjudication **EN UN LOT**  
de l'immeuble ci-après désigné :

Sur la commune de **DRAGUIGNAN (Var)**, dans un ensemble immobilier situé 15, rue du Piquet Vieux, consistant en une maison de village à usage d'habitation élevé de quatre étages cadastré section AB n° 602 pour une contenance de 70 centiares,

**LOT NUMÉRO SEPT (7) :**

Au cinquième étage **UN STUDIO** mansardé auquel on accède par un couloir et l'escalier commun traverse du Cros puis escalier privatif donnant sur le palier du 4<sup>e</sup> niveau et comprenant : un débarras au-dessus de la cage d'escalier menant au 4<sup>e</sup> niveau, une pièce avec un espace cuisine disposant d'une baie vitrée donnant au-dessus du toit AB 602, une salle d'eau avec WC,  
Et 83/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

Surface loi Carrez totale : **17,94 m<sup>2</sup>** - Surface au sol totale : **26,05 m<sup>2</sup>**.

**OCCUPATION :** Le bien est occupé par un locataire, Monsieur BENACQUISTA Cédric suivant bail meublé en date du 30/01/2017. Le montant mensuel du loyer est de 340 euros + 20 euros de charges.

**SYNDIC :** CENTRE IMMOBILIER SAINT MICHEL, Mme GARNIER qui exerce en nom propre dont le siège social est 213, rue du Combat, 83300 DRAGUIGNAN.

**VISITE : Mardi 2 Novembre 2021 de 10 h à 11 h**  
par la **SCP CHARLIER DE VRAINVILLE - ANGOT - THOMAS,**  
Huissier de Justice à **FREJUS - RV sur Place.**  
Téléphone **04.94.44.52.60**

**Outre les charges, clauses et conditions prévues au cahier des charges.**

**Les enchères ne peuvent être portées que** par un Avocat inscrit au Barreau de DRAGUIGNAN qui devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre représentant 10% du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Le cahier des charges peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilière du Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (**RG n° 19/08733**) et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Signé : **Me Laura RUGGIRELLO**  
(ADJ8314)



**Maître Olivier PEISSE**

**AVOCAT - Toque n°1010**

664, avenue Maréchal Foch - 83000 TOULON

Tél. : 04.94.05.93.29 - Fax : 04.94.15.20.86

E-mail : [opeisse@avocatpeisse.fr](mailto:opeisse@avocatpeisse.fr)

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
EN UN LOT**

**UN APPARTEMENT**

d'une surface habitable de **77 m<sup>2</sup>**  
au 4<sup>ème</sup> étage du bâtiment D escalier 4 de **type AA4-F4**  
comprenant : hall, cuisine, séjour, trois chambres, salle d'eau et WC,  
**UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment D portant le n° 8  
et **UN BOX - GARAGE** dans le bâtiment M portant le n° 33,  
**de la copropriété SAINTE MARIE située à TOULON (Var),**  
**Quartier Brunet, 658, avenue Sergent Gabriel Jourdan,**  
cadastrée section AW n° 244 et n° 382,  
formant respectivement les **lots n° 339** avec les 30/10.000<sup>èmes</sup>,  
**n° 318** avec les 4/10.000<sup>èmes</sup> et **n° 541** avec les 7/10.000<sup>èmes</sup>

**MISE A PRIX : 25.000 EUROS**

**VISITE ASSURÉE SUR PLACE** par la **SELARL HUISSIERS MED**  
titulaire de l'Office **GIORDANO & GONGORA,**  
Huissiers de justice associés à **TOULON (Var),**  
**LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021 DE 10 H A 11 H**

L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'Exécution  
du **Tribunal Judiciaire de TOULON**  
Palais de Justice, Place Gabriel Péri, 83000 TOULON,  
**LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 A 15 HEURES**

**PROCEDURE :**

**La vente est poursuivie A LA REQUETE DU :**

**Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé LE SAINTE MARIE,** 658, avenue Gabriel Jourdan, 83000 TOULON, représenté par son syndic en exercice, le **CABINET IMMO 2M,** SARL au capital de 38.000 €, immatriculée au RCS de Toulon sous le n° 504 267 188 dont le siège social est sis 2, avenue Louis Bozzo, 83000 TOULON, elle-même agissant en la personne de son représentant légal en exercice domicilié de droit es-qualité audit siège,  
Ayant pour Avocat constitué **Maître Olivier PEISSE,** Avocat au Barreau de TOULON, y demeurant 664, avenue Maréchal Foch, 83000 TOULON.

**DESIGNATION DES BIENS :**

Les biens et droits immobiliers dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé SAINTE MARIE sis sur la commune de TOULON (Var), quartier Brunet ou de Pistoye, avenue des Iles d'Or, comprenant 7 bâtiments dénommés : A, B, C, D, E et F, élevés :

- le bloc A de 7 étages sur rez-de-chaussée et sous-bloc,
- le bloc B de 4 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol,
- le bloc C de 4 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol,
- le bloc D de 10 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol,
- le bloc E de 4 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol,
- le bloc F de 10 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol,

Figurant au cadastre remanié de ladite commune à la section AW au lieudit "Av. Sergent Gabriel Jourdan" sous le n° 244 pour une contenance de 35 a 50 ca, et sous le n° 382 pour 02 ha 44 a 97 ca, ayant fait l'objet :

- d'un règlement de copropriété et état descriptif de division reçu aux minutes de Maître COURET, Notaire à Toulon, en date du 21 mai 1962, publié le 26 juin 1962 volume 3055 n° 26,
- d'un modificatif au règlement de copropriété reçu aux minutes dudit Maître COURET en date du 4 octobre 1962, publié le 2 novembre 1962 volume 3140 n° 35,
- d'un modificatif à l'état descriptif de division reçu aux minutes dudit Maître COURET en date du 21 février 1967, publié le 22 mars 1967 volume 4436 n° 5,
- d'un projet de partage suivant acte dudit Maître COURET en date du 13 novembre 1967, publié le 19 novembre 1968 volume 5050 n° 1,
- d'un procès-verbal de lecture et d'approbation reçu aux minutes dudit Maître COURET en date des 11, 13, 19, 20, 21 et 22 décembre 1967 et 27 janvier 1968, et d'un procès-verbal de défaut du 24 octobre 1968, publiés le 19 novembre 1968 volume 5050 n° 2,
- d'une ordonnance d'expropriation rendue par le Tribunal de Grande Instance de Toulon en date du 8 décembre 1969, publiée le 7 janvier 1970 volume 8 n° 14,
- d'un acte dressé par Maître Claude MILLIAND, Notaire à Toulon, en date des 18 et 22 janvier 1982, contenant DA n° 2574 portant division de AW 156 en AW 244, AW 245 et AW 246, et vente à la ville de Toulon de la parcelle AW 245, publié le 5 février 1982 volume 5114 n° 1,
- d'un modificatif d'assiette, suivant acte dudit Maître MILLIAND en date du 12 mai 1982, publié le 17 mai 1982 volume 5254 n° 2,
- d'un additif au règlement de copropriété suivant acte dudit Maître MILLIAND en date du 17 septembre 1998, publié le 3 novembre 1998 volume 98P 9829,
- d'un modificatif suivant acte de Maître Céline BARTOLOMEO, Notaire à Baillargues, en date du 29 octobre 2019, enregistré le 7 novembre 2019 volume 2019P 12403,

Soit :

- **LE LOT N° 339**, consistant en un appartement situé au 4<sup>ème</sup> étage du bâtiment D escalier 4 de type AA4-F4 comprenant: hall, cuisine, séjour, trois chambres, salle d'eau et WC, avec les 30/681<sup>èmes</sup> des parties communes spéciales au bâtiment D et les 30/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales,
- **LE LOT N° 318**, consistant en une cave située au sous-sol du bâtiment D portant le n° 8 sur le plan avec les 4/681<sup>èmes</sup> des parties communes spéciales au bâtiment D et les 4/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales,
- **LE LOT N° 541**, consistant en un box - garage situé dans le bâtiment M, portant le n° 33 sur le plan, avec les 7/623<sup>èmes</sup> des parties communes spéciales au bâtiment M et les 7/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales.

**PERFORMANCES ENERGETIQUES:**

**CEP:** 90,5 kWhEP/m<sup>2</sup>.an - Classe B  
**GES:** 9,8 kgeqCO2/m<sup>2</sup>.an - Classe B

**BAUX CONSENTIS:**

Biens occupés par les propriétaires à la date du procès-verbal descriptif.

**SYNDIC:**

CABINET IMMO 2M: 2, avenue Louis Bozzo, 83000 TOULON.

**ORIGINE DE PROPRIETE:**

Acquisition suivant acte de Maître Philip AUDIBERT, Notaire associé à LA VALETTE-DU-VAR (Var), en date du 13 septembre 2000, publiée le 17 octobre 2000, volume 2000P n° 10626.

**CONDITIONS POUR ENCHERIR:**

Les enchères ne sont portées, conformément à la loi, que par le ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire devant lequel la vente est poursuivie. Pour porter des enchères, tout enchérisseur devra justifier de son identité auprès de son Avocat.

Il devra en outre lui remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix, et au minimum 3.000 €, ainsi que l'attestation prévue à l'article R322-41-1 CPCE.

**CLAUSE TVA:**

Dans le cas où la présente vente entrerait dans le champ d'application de la TVA, cette taxe sera, de convention expresse et dans tous les cas, à la charge de l'adjudicataire, payable au même titre que les frais en sus du prix d'adjudication qui s'entendra "hors taxe", ce paiement étant effectué par l'adjudicataire en l'acquit et pour le compte du redevable, sous réserve de son recours à l'égard de ce dernier et sous déduction, s'il y a lieu, de la partie de la TVA qui aurait pu être antérieurement acquittée par le redevable.

**ENCHERES & MISE A PRIX:**

L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULON (Palais de Justice, Place Gabriel Péri, 83000 TOULON) **LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 à 15h00 sur la MISE A PRIX de 25.000 €.**

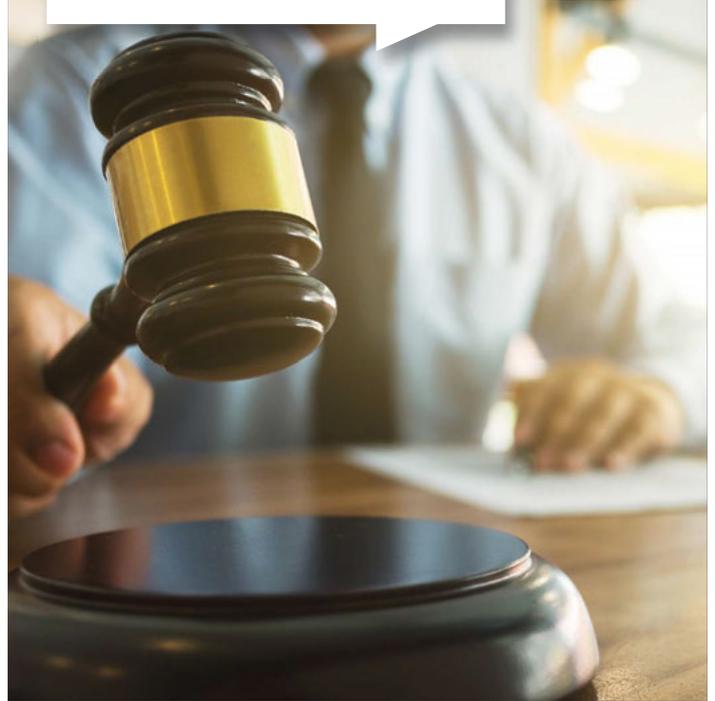
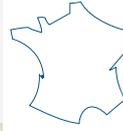
**Frais, droits et taxe en sus et, en outre, aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe de ce Tribunal de 9h00 à 11h30 où il est déposé sous le n° **20/103**.

**Pour tout autre renseignement**, s'adresser aux Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de TOULON qui ont, seuls, qualité pour enchérir.

Signé Olivier PEISSE  
(ADJ8356)

**PUBLIEZ VOS ANNONCES  
DE VENTES AUX ENCHÈRES  
SUR TOUS LES  
DÉPARTEMENTS  
DE FRANCE**



Professionnels du droit  
spécialisés dans les ventes  
aux enchères publiques

**VOUS SOUHAITEZ  
VENDRE  
UN BIEN IMMOBILIER  
AUX ENCHÈRES ?**



Contactez notre service spécialisé :

☎ 04 91 13 66 08

ventes@presses-legales.com

32, cours Pierre Puget 13006 Marseille



**TÉLÉCHARGEZ**

**VOTRE MAGAZINE EN PDF**

**CONNECTEZ-VOUS SUR NOTRE SITE**

**WWW.TPBM-PRESSE.COM/  
CONNEXION.HTML**

# ANNONCES LÉGALES

## APPELS D'OFFRES

### Alpes-de-Haute-Provence



SISTERON

## Avis d'appel public à concurrence

MAPA ouvert

Travaux : Exécution

**Pouvoir adjudicateur :** MAIRIE DE SISTERON, 4, Place de la République 04200 SISTERON. Tél. : 04.92.61.00.37. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. **Profil d'acheteur :** <http://sisteron.e-marchespublics.com>; L'avis concerne un marché.

**Objet du marché :** PLANTATIONS D'ARBRES

**Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Forme du marché :** Marché(s) à tranches optionnelles

**Lieu principal d'exécution :** 04200 SISTERON : - chemin de la Combe d'Arieu, - avenue de Saint Domin, - avenue du Lac, - chemin de la Machine Fixe

Les prestations sont traitées à prix unitaires. Dévolution en marché unique.

**Les prestations font l'objet de 2 tranches :** Plantations d'arbres au quartier du Gand (tranche ferme). Plantations d'arbres au quartier du Thor (tranche optionnelle)

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

La tranche Plantations d'arbres au quartier du Gand commence à compter de la date de notification du marché.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %. Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire. Concernant la tranche Plantations d'arbres au quartier du Gand : Il n'est pas prévu d'avance. Concernant la tranche Plantations d'arbres au quartier du Thor : Il n'est pas prévu d'avance.

**Interdiction de soumissionner :** V/RC

**Présentation de candidature :** Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :** **Aptitude :** L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : RCS ou répertoire des métiers. **Capacité économique et financière :** Indication concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 1 an. Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels. **Capacité technique et professionnelle :** V/RC

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**Renseignements d'ordre administratif :**

**Numéro de référence du marché :** 21MAPAT15

La présente consultation est une consultation initiale.

**Date limite de réception des offres :**

**26 octobre 2021 à 12 h 00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Financement et de paiement :** Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Informations sur les options :** Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.

**Forme juridique :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

**La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :** - en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membre de plusieurs groupements.

**DCE / Renseignements administratifs et techniques / Remise des candidatures :** OBLIGATOIREMENT via le profil d'acheteur : <https://sisteron.e-marchespublics.com>; **Signature des documents transmis par le candidat.**

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Retrait des dossiers :** MAIRIE DE SISTERON, 4 place de la République, BP 100, 04203 SISTERON; Horaires d'ouvertures : 9h-12h / 14h-17h

**Procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE; **Voies de recours :** articles L551-1 et suivants du C.J.A.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/10/2021

(MP8348)



MAIRIE D'AIGLUN 04510

Résultat de marché

Procédure adaptée

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMMUNE AIGLUN, correspondant : Michel AUDRAN, Avenue Jouve 04510 Aiglun, tél. : 04-92-34-62-37, télécopieur : 04-92-34-62-77, Courriel : [mairie@commune-aiglun04.fr](mailto:mairie@commune-aiglun04.fr), adresse internet : <http://mairie-aiglun.e-marchespublics.com>.

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://mairie-aiglun.e-marchespublics.com>.

**Objet du marché :** REFECTION DE LA TOITURE DU LOCAL DES FETES.

**Critères d'attribution retenus :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix : 40 % ; - Valeur technique : 60 %.

**A l'attention de :** nom du titulaire / organisme : Groupement Eco Construction Bois / TTB. Mandataire : Eco Construction Bois, ZAC Le Mardaric 04310 Peyruis. Montant (H.T.) : 58.138,44 euros.

**Sous-traitance :** non. **Date d'attribution du marché :** 11 octobre 2021. **Nombre total d'offres reçues :** 2.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13 octobre 2021

(MP8355)

### Hautes-Alpes



## Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée

Travaux

**Collectivité - Maître d'ouvrage :** COMMUNE D'ARVIEUX, Mairie, 05350 ARVIEUX, Tél : 04.92.46.72.81 - Fax : 04.92.46.81.66, [mairie.arvieux@wanadoo.fr](mailto:mairie.arvieux@wanadoo.fr), Responsable : M. le Maire

**Objet :** RENOVATION DU RESEAU D'EAU POTABLE DU HAMEAU DES ESCOYERES ET DEFENSE INCENDIE

**Nature des travaux (lot unique) :** Travaux pour la rénovation du réseau d'eau potable avec construction d'un nouveau réservoir de 20 m<sup>3</sup>, sur de secteur des ESCOYERES.

**Délai d'exécution - date prévisionnelle de commencement des travaux :** 4 MOIS à compter du 15 avril 2022

**Forme juridique - Capacité économique et financière - réf. Professionnelles et techniques :** CF le RC

**Critères d'attribution :** Valeur technique (60 %) ; Prix des prestations (40 %)

**Renseignements administratifs : DCE complet et RC et dépôt des offres :** [https://www.marches-publics.info/Annonces/MPL\\_AAPC\\_1007783\\_0.htm](https://www.marches-publics.info/Annonces/MPL_AAPC_1007783_0.htm); **Techniques :** HYDRETOUES, 5 rue du Forest d'Entrais, 05000 GAP, 04.92.21.97.26

**Date limite de réception des offres :**

**Jeudi 18 novembre 2021 à 12 h 00**

(MP8407)



## Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée  
Services

**Organisme acheteur:** COMMUNE D'EYRAGUES (13), Place de la Libération, 13630 Eyragues. Tél: 04.90.24.99.00. E-mail: dgs@eyragues.fr. **Profil d'acheteur:** <https://www.marches-securises.fr>

**Objet:** MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LE PROJET DE RENOVATION-EXTENSION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL ET RUGBY, **Lieu d'exécution:** Stade André Grofils, Route de Graveson, 13630 EYRAGUES

**Des variantes seront prises en considération:** Non

**Division en lots:** Non

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services):** 14 décembre 2021

**Durée du marché ou délai d'exécution:** 21 mois à compter de la date de notification du marché.

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
**Lundi 15 novembre 2021 - 10 h 00**

**Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:** Mardi 12 oct. 2021

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Qualités et capacités du candidat / Autre justificatif:** Attestation sur l'honneur de visite du site

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (RC, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements complémentaires:** La visite du site est prévue le mardi 26 octobre 2021 10h à 11h30 sur place, devant les vestiaires du stade André Grofils, route de Graveson à Eyragues 13630, en dehors de ce créneau, le candidat peut visiter librement le site. Le cas échéant, il peut contacter Olivier GENRET au 06 33 09 73 42 pour l'accompagner dans la visite.

**Date d'envoi du présent avis:** 12 octobre 2021

(MP8328)



**SEMIVIM**  
Le Bateau Blanc  
BP 30228  
13698 Martigues

## Avis d'appel public à concurrence

Avis conforme à l'arrêté du 12 février 2020

Procédure adaptée ouverte  
Travaux

**Identification de l'acheteur:** SEMIVIM 13698 - Martigues, Contact: Service Développement - email: l.ibanez@semivim.fr - Tél: 0612014787

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles:** non

**Technique d'achat:** Accord-cadre

**Présentation des offres par catalogue électronique:** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats:** non

**Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale):** non

**L'acheteur exige la présentation de variantes:** non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant:** Maître d'ouvrage

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (RC, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Objet:** REHABILITATION COMPLETE DE LOGEMENTS AU FUR ET A MESURE DES LIBERATIONS PAR LES LOCATAIRES; **Lieu principal d'exécution du marché:** MARTIGUES, Quartier Croix Sainte, Le Mas de Pouane

**Lot n° 1: Macro-lot 01:** Démolition, cloisons, sols souples, carrelage, faïences, peintures. CPV principal: 45432000. Estimation: 900.000 € HT.

**Lot n° 2:** Menuiserie intérieure. CPV principal: 45421000. Estimation: 700.000 € HT.

**Lot n° 3:** Plomberie. CPV principal: 45330000. Estimation: 700.000 € HT

**Lot n° 4:** Lot 04 Electricité. CPV principal: 45310000. Estimation: 700.000 € HT

**Visite obligatoire:** non

**Description succincte du marché:** Marché à bons de commandes pour la réhabilitation complète de logements au fur et à mesure des libérations par les locataires. Marché alloti. Macro-lot: démolition, cloisons, sols souples, carrelage, faïence, peinture. Lot menuiserie intérieure. Lot Plomberie. Lot Electricité

**Durée du marché:** 48 mois

**Valeur estimée du besoin:** 3 millions d'euros

**La consultation comporte des tranches:** non. La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché: non

**Date et heure limites de réception des plis:**

**12 novembre 2021 à 17 h 00**

**Documents de la consultation / remise des candidatures et offres OBLIGATOIREMENT sur:** <http://semivim.sudest-marchespublics.com>

(MP8353)



Rectificatif à l'AAPC paru dans le TPBM du 06/10/2021 MP8143

Procédure Ouverte  
Services

**Nom et adresses:** SOLEAM, agissant en qualité de mandataire de la Métropole Aix Marseille Provence, point(s) de contact: David RUSSAC, Responsable Pôle Marchés, 49, La Canebière - CS 80024, F - 13232 Marseille cedex 01, Tél: +33 0488919191, courriel: servicemarches@soleam.net. Code NUTS: FRL04

**Adresse principale:** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_hOQZnVyCwA](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_hOQZnVyCwA)

**Adresse du profil d'acheteur:** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_hOQZnVyCwA](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_hOQZnVyCwA)

**Objet:** OPERATION 602 - GRAND CENTRE-VILLE - ACCORD CADRE DE COORDONNATEUR SPS POUR LES INTERVENTIONS DE REHABILITATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'OPERATION GRAND CENTRE-VILLE

**Numéro de référence:** 2021-SOLE-0050

**Code CPV principal:** 71000000

**Description succincte:** Opération 602 - Grand Centre-Ville - Accord cadre de Coordonnateur Ordonnancement, Pilotage, Coordination pour les interventions de réhabilitation du patrimoine Immobilier de l'Opération Grand Centre-Ville Marseille

**Date d'envoi du présent avis:** 11 octobre 2021

**Date limite de réception des offres:**

**03 novembre 2021 à 12 h 00**

**Référence de l'avis original:** Numéro de l'avis au JO série S: 2021/S191-496245. Publié le 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Informations à rectifier ou à ajouter:** Texte à rectifier dans l'avis original: Numéro de section: II.1.1 (Objet)

**Au lieu de:** Opération 602 - Grand Centre-Ville - Accord cadre de coordonnateur SPS pour les interventions de réhabilitation du patrimoine Immobilier de l'Opération Grand Centre-Ville (Marseille)

**Lire:** Opération 602 - Grand Centre-Ville - Accord cadre de Coordonnateur Ordonnancement, Pilotage, Coordination pour les interventions de réhabilitation du patrimoine Immobilier de l'Opération Grand Centre-Ville Marseille.

(MP8357)



## Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée  
Travaux

**Organisme acheteur:** COMMUNE D'EYRAGUES (13), Place de la Libération, 13630 Eyragues. Tél: 04.90.24.99.00. E-mail: dgs@eyragues.fr. **Profil d'acheteur:** <https://www.marches-securises.fr>

**Objet:** RENOVATION DE LA REMISE DUNAN, Impasse Bouchet 13630 eyragues

**Division en lots:** Oui. Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

**LOT N° 1:** Démolitions - Maçonnerie - Carrelages - Faïences - VRD

**LOT N° 2:** Menuiseries aluminium et bois - Vitrerie - Serrurerie

**LOT N° 3:** Doublages - Cloisons - Faux plafonds - Plâtrerie - Peinture

**LOT N° 4:** Enduits de façades

**LOT N° 5:** Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Climatisation - Ventilation

**LOT N° 6:** Electricité courants forts et faibles

**Date prévisionnelle de commencement des travaux:** 01 décembre 2021

**Durée du marché ou délai d'exécution:** 6 mois à compter de la date de notification du marché.

**Date limite de réception des offres et candidatures ou des demandes de participation**  
**Lundi 15 novembre 2021 - 10 h 00**

**Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:** Jeudi 14 octobre 2021

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (RC, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Une enchère électronique sera effectuée:** Non

**Procédures de recours:** Greffe du Tribunal Administratif de Marseille 22 -24, rue Breteuil - 13281 Marseille cédex 6 13281 Marseille. Tél. +33491134813. E-mail: greffe-ta-marseille@juradm.fr. URL: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>.

**Date d'envoi du présent avis:** 13 octobre 2021

(MP8360)



## Avis d'appel public à concurrence

Avis conforme à l'arrêté du 12 février 2020

Procédure adaptée ouverte

Services

**MAIRIE DE GRAVESON** - 13690 - Graveson - Contact: LELOUP Nadia

**Documents de la consultation: Profil d'acheteur:** <http://www.sudest-marchespublics.com>

**Objet: FAUCARDAGE, CURAGE DES ACCOTEMENTS, FOSSES ET BASSINS DE RETENTION COMMUNAUX,** commune de GRAVESON

**Marché alloti:** non

**Date et heure limites de réception des plis:**

19 novembre 2021 à 12H00

**Présentation des offres par catalogue électronique:** Interdite; **Réduction du nombre de candidats:** non

**Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale):** oui

**Les variantes ne sont pas exigées**

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (RC, lettre d'invitation ou document descriptif).

**La consultation comporte des tranches:** non

(MP8393)



## Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée ouverte

Mapa supérieur à 90.000 €

**MAIRIE DE GRANS** - bd Victor Jauffret, 13450 GRANS, M. le Maire Yves VIDAL, Profil d'acheteur: <https://www.laprovencemarchespublics.com>

Référence du marché: N° 2021 - F - 22M

**Objet: FOURNITURE TRANSPORT ET INTALLATION DE BATIMENTS MODULAIRES POUR LES BESOINS DE LA COMMUNE DE GRANS**

**Classification:** Codes CPV 44211100-3 Bâtiments modulaires préfabriqués; 45223800-4 Assemblage et montage de structures préfabriquées; 45300000 Travaux d'installation

**Procédure:** La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles R 2123-1 1° et R 2123-4 à -6 du code de la commande publique.

**Durée:** 11 semaines à compter de la date de notification du marché.

**Variants interdites.**

**Lot 1:** Gros Œuvre - Fondations avec tranche optionnelle,

**Lot 2:** Acquisition de bâtiments modulaires avec 2 prestations supplémentaires éventuelles.

**Visite sur site obligatoire:** au choix le 26 octobre 2021 à 9h00 ou le 27 octobre 2021 à 14h00.

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants: 60% Prix des Prestations - 40% Valeur Technique

**DCE, dépôt des offres et toute correspondance** avec le pouvoir adjudicateur uniquement via le profil d'acheteur.

**Financements** sur fonds propres et extérieurs (département)

**Date limite de réception des offres:**

Le lundi 8 novembre 2021 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres:** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Date d'envoi à la publication:** Le 15 octobre 2021

(MP8400)



## Concession d'aménagement Appel d'offres restreint

Travaux

**Pouvoir adjudicateur: Mairie du PUY SAINTE REPARADE**, avenue des anciens combattants, 13610 LE PUY SAINTE REPARADE, Contact: Mme Anne LOUSSIER, DGS, 04.42.61.82.36, [anne.loussier@mairie-lepuysaintereparate.fr](mailto:anne.loussier@mairie-lepuysaintereparate.fr)

DCE complet à télécharger sur Profil acheteur: [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com)

**Objet: CONCESSION D'AMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE CAVE COOPERATIVE AU PUY SAINTE REPARADE**

**Descriptif:** Ce projet combine des logements collectifs sociaux, des logements en accession libre et à prix maîtrisé, des locaux destinés à accueillir des services publics, des locaux d'activités de services, et un aménagement des espaces publics avec notamment la réalisation d'un parvis, dans une perspective de requalification architecturale de ce site, portée par la façade et la toiture remarquables de la Cave coopérative.

La concession d'aménagement est régie par les articles L.300-4 et suivants et attribuée selon les articles R300-4 à R.300-9 du Code de l'urbanisme.

Le concessionnaire, maître d'ouvrage des travaux et équipements publics, chargé de la commercialisation des biens immobiliers assumera le risque économique lié à l'opération d'aménagement.

La durée de la concession est de 4 années.

**Justificatifs à produire:** - Une lettre de candidature (ou DC1), et en cas de groupement, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles L. 2141-1, L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique; - La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire; - Un extrait K-bis ou équivalent

**Capacité économique et financière:** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Capacité technique et professionnelle:** - Une liste des travaux (pour compétence constructeur et exploitation maintenance) de taille, nature et complexité comparables à la présente concession exécutée au cours des cinq (5) dernières années, assortie le cas échéant d'attestations de bonne exécution, indiquant l'intitulé et les principales caractéristiques de l'opération, la mission réalisée, le montant, la surface, les coordonnées du maître d'ouvrage. Chaque opérateur mettra en avant de manière synthétique cinq (5) références maximums les plus pertinentes au regard du projet en argumentant son choix; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise; - Les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. **Conformément à l'article L. 3124-5 du Code de la commande publique, les candidats seront sélectionnés sur leur capacité technique, professionnelle et financière au regard des éléments transmis (cf article 4.1 du présent DAC): Capacité économique et financière; Capacité technique et professionnelle.**

**Type de Procédure: Procédure restreinte en deux phases:** - **Phase Candidature:** sélection des candidats admis à présenter une offre au nombre de quatre (4) maximum; **Phase Offre:** remise des offres, négociation et désignation du concessionnaire.

Le présent avis et le DAC a pour objet de sélectionner les candidats (Phase Candidature).

**Critères de jugement des offres:** Voir RC

**Date limite de remise des candidatures:**

15 novembre 2021 - 12 h 00

**Procédure de recours:** Tribunal administratif de Marseille. **Voies de recours:** article L.551-1 et suivants du C.J.A.

**DAC à télécharger, dépôt de candidature OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme:** [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com)

(MP8401)



## Avis d'appel à concurrence

Procédure adaptée

Travaux

**Maître d'ouvrage: VILOGIA - Agence de Marseille**, Immeuble Le Totem, 40 boulevard de Dunkerque, 13002 MARSEILLE, Siège: SA HLM VILOGIA, 74 rue Jean Jaurès, CS 10430, 59664 VILLENEUVE D'ASCQ, **Maître d'oeuvre:** ELITHIS INGENIERIE - 113 rue de la République, 13002 MARSEILLE; **Bureau de contrôle: APAVE**, 8 rue Jean-Jacques Vernazza, ZAC Saumaty Séon, 13322 MARSEILLE CEDEX 16; **CSPS:** TECHNIC INGENIERIE, 399 av. des templiers, 13400 AUBAGNE

**Procédure de passation:** Procédure adaptée conformément au code de la commande publique, notamment les articles R2123-1 et suivants.

**Objet du marché: TRAVAUX TCE DE REHABILITATION DES RESIDENCES MOUREPIANNE HAUT ET BAS, AUX 54 A 87 CHEMIN RUISSEAU MIRABEAU - 13016 MARSEILLE**

**Code CPV:** 45000000-7

**Durée du marché ou délai d'exécution:** 10 mois

Ordre de service prévisionnel: T4 2021

**Insertion professionnelle:** L'exécution du marché comprend une action d'insertion professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi, habitant en zone urbaine sensible.

**Conditions relatives au marché:** Les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous forme de groupement d'opérateurs économiques. Il est interdit de soumissionner en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Allotissement:** Les travaux font l'objet d'UN LOT UNIQUE.

**Dossier de candidature: Les candidats produiront, à l'appui de leur candidature:**

- Les renseignements et documents énoncés dans le règlement de consultation permettant d'évaluer leur expérience, leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

- Les justificatifs du pouvoir de la personne habilitée à engager la Société, dans l'hypothèse où le candidat dispose d'un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis) ou équivalent datant de moins de 3 mois, il est invité à le remettre dès la candidature;

- La copie du jugement prononcé, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Une déclaration sur l'honneur attestant de la régularité des conditions d'emploi des salariés, indiquant que le candidat est indépendant de tout intérêt avec le maître d'ouvrage au regard des dispositions de l'article L.423-10 et suivants du Code de la construction et de l'habitation (CCH), et/ou des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, et/ou des articles L.612-5 du Code de commerce, que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions visées aux articles L2141-1 et suivants, L2141-7 et suivants du code de la commande publique, que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations sociales et fiscales.

- La Fiche Candidature à compléter obligatoirement et à retourner au format Excel.

**Critères pondérés de jugement des offres: conformément au règlement de la consultation:** - l'offre de prix (Pondération: 70 %); - la valeur technique de l'offre (Pondération: 30%); Il sera tenu compte du taux de dépendance du candidat avec le pouvoir adjudicateur. A partir de 50% de dépendance vis-à-vis du pouvoir adjudicateur, celui-ci se réserve le droit de rejeter la candidature.

**Dossier de consultation:** Consultable et téléchargeable gratuitement à partir du site [www.vilogia.fr](http://www.vilogia.fr), Espace Fournisseur, Rubrique Nos appels d'offres.

**Date limite de réception des offres:**

**Mardi 16 novembre 2021 à 12 h 00**

**Condition d'envoi:** Transmission des réponses par voie électronique via notre site [www.vilogia.fr](http://www.vilogia.fr).

**Date d'envoi à la publication:** 15/10/2021

(MP8416)



famille &  
provence  
SOLUTIONS D'HABITAT

## Consultation MAPA " OUVERT "

Travaux

**Maître d'ouvrage: ESH FAMILLE ET PROVENCE** - Le Décisium B1, rue M. Gandhi, CS 60400, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2

**Objet: REMPLACEMENT DES GARDES CORPS POUR 190 LOGEMENTS VAL SAINT ANDRE - AIX EN PROVENCE**

**Lot unique:** Remplacement des gardes corps

**Dossier de consultation:** A télécharger sur le profil acheteur: <https://www.marches-secu.rises.fr>

**Date limite de réception des offres:**

**Le mardi 16 novembre 2021 à 12 h 00, terme de rigueur**

**Renseignements administratifs:** Mme SCARDILLI Liza, Responsable du Service des Marchés FAMILLE ET PROVENCE, Tél 04.42.91.19.57, Courriel: [service.marches@famille.provence.fr](mailto:service.marches@famille.provence.fr)

**Date d'envoi à la publication:** Le 18 octobre 2021

(MP8417)



famille &  
provence  
SOLUTIONS D'HABITAT

## Consultation MAPA " OUVERT "

Travaux

**Maître d'ouvrage: ESH FAMILLE ET PROVENCE** - Le Décisium B1, rue M. Gandhi, CS 60400, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2

**Objet: REFECTION ETANCHEITE ISOLATION SECURISATION DES TOITURES**

**Lot 1:** Le Vauban - Port Saint Louis du Rhône

**Lot 2:** Vieille Carrière - Châteaurenard

**Dossier de consultation:** à télécharger sur le profil acheteur: <https://www.marches-secu.rises.fr>

**Date limite de réception des offres:**

**Le mercredi 17 novembre 2021 à 12 h 00, terme de rigueur**

**Renseignements administratifs:** Mme SCARDILLI Liza, Responsable du Service des Marchés FAMILLE ET PROVENCE, Tél 04.42.91.19.57, Courriel: [service.marches@famille.provence.fr](mailto:service.marches@famille.provence.fr)

**Date d'envoi à la publication:** Le 18 octobre 2021

(MP8419)

## Avis de marché

Procédure ouverte

Travaux

**Pouvoir adjudicateur: SA d'HLM UNICIL** (13), 11 rue Armény, CS 300001, 13286 Marseille Cedex 06, Tél.: +33 491139113. Courriel: [s.almeida@unicil.fr](mailto:s.almeida@unicil.fr), Adresse internet: <https://www.unicil.fr>, Documents du marché (**gratuit et complet**) / informations complémentaires / envoi des offres ou demande de participation: **Profil d'acheteur:** <https://www.marches-secu.rises.fr>

**Objet: ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT SUR LE PATRIMOINE DE LA SA D'HLM UNICIL, situé en PACA (départements: 13, 84, 83, 04, 05, 06).**

Code CPV principal: 45453100

**Description succincte:** Accord-cadre à bons de commande pour l'exécution de travaux d'entretien courant sur le patrimoine de la SA d'HLM UNICIL, situé en PACA (départements: 13, 84, 83, 04, 05, 06).

**Division en lots:** Oui; Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots: 38; Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 38

**LOT N° 1** - Peinture, papier peint, sols souples, plâtreries, cloisons - Var, partie Est et Alpes Maritimes

**LOT N° 2** - Peinture, papier peint, sols souples, plâtreries, cloisons - Var, partie Ouest et Bouches du Rhône, partie Est

**LOT N° 3** - Peinture, papier peint, sols souples, plâtreries, cloisons - Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes et Vinon-sur-Verdon (83)

**LOT N° 4** - Peinture, papier peint, sols souples, plâtreries, cloisons - Vaucluse et Bouches du Rhône, partie Nord

**LOT N° 5** - Peinture, papier peint, sols souples, plâtreries, cloisons - Marseille

**LOT N° 6** - Peinture, papier peint, sols souples, plâtreries, cloisons - Bouches du Rhône: Aix, Salon, Etang-de-Berre

**LOT N° 7** - Plomberie - Var, partie Est et Alpes Maritimes

**LOT N° 8** - Plomberie - Var, partie Ouest et Bouches du Rhône, partie Est

**LOT N° 9** - Plomberie - Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes et Vinon-sur-Verdon (83)

**LOT N° 10** - Plomberie - Vaucluse et Bouches du Rhône, partie Nord

**LOT N° 11** - Plomberie - Marseille

**LOT N° 12** - Plomberie - Bouches du Rhône: Aix, Salon, Etang-de-Berre

**LOT N° 13** - Electricité - Var, partie Est et Alpes Maritimes

**LOT N° 14** - Electricité - Var, partie Ouest et Bouches du Rhône, partie Est

**LOT N° 15** - Electricité - Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes et Vinon-sur-Verdon (83)

**LOT N° 16** - Electricité - Vaucluse et Bouches du Rhône, partie Nord

**LOT N° 17** - Electricité - Marseille

**LOT N° 18** - Electricité - Bouches du Rhône: Aix-Salon-Etang de Berre

**LOT N° 19** - Menuiseries bois, y compris serrurerie - Var, partie Est et Alpes Maritimes

**LOT N° 20** - Menuiseries bois, y compris serrurerie - Var, partie Ouest et Bouches du Rhône, partie Est

**LOT N° 21** - Menuiseries bois, y compris serrurerie - Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes et Vinon-sur-Verdon (83)

**LOT N° 22** - Menuiseries bois, y compris serrurerie - Vaucluse et Bouches du Rhône, partie Nord

**LOT N° 23** - Menuiseries alu PVC, y compris serrurerie - Var, partie Est et Alpes Maritimes

**LOT N° 24** - Menuiseries alu PVC, y compris serrurerie - Var, partie Ouest et Bouches du Rhône, partie Est

**LOT N° 25** - Menuiseries alu PVC, y compris serrurerie - Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes et Vinon-sur-Verdon (83)

**LOT N° 26** - Menuiseries alu PVC, y compris serrurerie - Vaucluse et Bouches du Rhône, partie Nord

**LOT N° 27** - Petite maçonnerie - Var, partie Est et Alpes Maritimes

**LOT N° 28** - Petite maçonnerie - Var, partie Ouest et Bouches du Rhône, partie Est

**LOT N° 29** - Petite maçonnerie - Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes et Vinon-sur-Verdon (83)

**LOT N° 30** - Petite maçonnerie - Vaucluse et Bouches du Rhône, partie Nord

**LOT N° 31** - Petite maçonnerie - Marseille

**LOT N° 32** - Petite maçonnerie - Bouches du Rhône: Aix-Salon-Etang de Berre

**LOT N° 33** - Toiture, étanchéité - Var, partie Est et Alpes Maritimes

**LOT N° 34** - Toiture, étanchéité - Var, partie Ouest et Bouches du Rhône, partie Est

**LOT N° 35** - Toiture, étanchéité - Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes et Vinon-sur-Verdon (83)

**LOT N° 36** - Toiture, étanchéité - Vaucluse et Bouches du Rhône, partie Nord

**LOT N° 37** - Toiture, étanchéité - Marseille

**LOT N° 38** - Toiture, étanchéité - Bouches du Rhône: Aix-Salon-Etang de Berre

**Critères d'attribution:** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché; Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique: 48 MOIS; Ce marché peut faire l'objet d'une re-conduction: Non; Des variantes seront prises en considération: Non; Options: Non; Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: Non

**Conditions de participation: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:** - Les intervenants sont tenus d'avoir l'attestation de compétence " formation du personnel d'encadrement technique à la prévention des risques liés à l'amiante - travaux de sous-section 4 ".

**Capacité économique et financière:** Voir documents de la consultation

**Capacité technique et professionnelle:** Voir documents de la consultation

Marché réservé: Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET: Non

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

**Accord-cadre avec un seul opérateur**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): Oui

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**

**Lundi 22 novembre 2021 - 12 h 00**

**Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:** 4 MOIS à compter de la date limite de réception des offres).

**Modalités d'ouverture des offres:** lundi 22 novembre 2021 - 15 h 00, Lieu: UNICIL, Marseille.

**Il s'agit d'un marché renouvelable:** Non

Informations sur les échanges électroniques: Le paiement en ligne sera utilisé

**Procédures de recours:** TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE, 6 rue Joseph Autran, 13006 MARSEILLE

(MP8442)

Var



LE DÉPARTEMENT

## Avis d'appel public à la concurrence

Services  
Procédure ouverte

**DÉPARTEMENT DU VAR**, Mme Véronique FRANKE - Directeur - Direction des Bâtiments et Equipements Publics, 390, avenue des Lices CS 41303 83000 TOULON.; mël: grs-aws-dm@var.fr; web: <http://www.var.fr>

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

**Type de pouvoir adjudicateur:** Collectivité territoriale

**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur:** Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

**Objet: MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET TECHNIQUE DE 7 COLLÈGES**

**Référence acheteur:** 20211469

**Code NUTS:** FRL05

**Durée:** 48 mois.

**Description:** La consultation concerne la Mission de contrôle technique pour les travaux de rénovation énergétique et technique de 7 collèges.

La mission du contrôleur technique porte sur la partie travaux de la phase de conception/réalisation du marché global de performance; d'un montant estimé à 34.526.666 € HT soit 41.431.999,20 € TTC, décomposée comme suit:

**Tranche ferme:** 29.166.666 € HT-

**Tranche optionnelle n° 1- Réfection des Salles de science:** 850.000 € HT

**Tranche optionnelle n° 2- Réfection des demi-pensions de certains collèges:** 1.670.000 € HT

**Tranche optionnelle n° 3- Réfection des équipements sportifs de certains collèges:** 1.000.000 € HT

**Tranche optionnelle n° 4- Remplacement des réseaux de distribution de chauffage:** 1.840.000 € HT

**Classification CPV Principale:** 71631300 - Services de contrôle technique de bâtiments

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC:** OUI

**Forme du marché: Division en lots:** non. Les variantes sont refusées

**Valeur estimée hors TVA:** 246.500 euros

**Options:** oui

**Clause variation prix si événements altérant l'équilibre financier du contrat-Options dont notamment:** conclusion possible d'avenant (cf. Art. 11 du CCPAE) selon évolutions réglementaires, prolongation des délais, services suppl. nécessaires; calendrier prévisionnel; tranches optionnelles: (4) tranches optionnelles pourront être affermées-prestations similaires cf. article. R.2122-7 du CCP.

**Reconductions:** non

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au re-**

**giste du commerce ou de la profession: Liste et description succincte des conditions:** - Lettre de candidature (imprimé DC1 à compléter, joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1. à L.2141-5. et L.2141-7. à L.2141-11. du code de la commande publique.

**Capacité économique et financière:** Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis: - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournisseurs, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé DC2 ou équivalent.

**Référence professionnelle et capacité technique: Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Justificatif d'une expérience professionnelle en matière de contrôle technique. - Une copie de la décision ministérielle portant agrément en qualité de contrôleur technique, en cours de validité (cf. article L.111-25 du Code de la Construction et de l'Habitation),

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 40 % Valeur Technique (Temps d'intervention en phase réalisation); 60 % Prix

**Remise des offres:**

**15/11/21 à 16h00 au plus tard.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature:** français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Validité des offres:** 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

**Modalités d'ouverture des offres:** Date: le 17/11/21 à 00h00

**Renseignements complémentaires:** Lieu d'exécution: 7, collègues du Dpt du Var: Paul Cézanne-Brignoles; Le Fenouillet-La Crau; Henri Bosco- La Valette du Var; Jean Giono- Le Beausset; Pierre de Coubertin-Le Luc en Provence; Vallée du Gapeau-Solliès-Pont; Henri Matisse -Saint Maximin

A TITRE INDICATIF, les durées prévisionnelles du Marché global de performance sont les suivantes: - Conception: 6 mois; - Réalisation: 30 mois à compter de la validation de la phase conception (y compris tranches optionnelles éventuellement affermées), dont 2 mois de période de préparation. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Le contrôleur technique intervient pendant la conception et l'exécution des ouvrages et jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement de la tranche ferme et des tranches optionnelles affermées. Sa mission débute à compter de la notification du marché. Les prestations relatives à la tranche ferme seront exécutées à compter de la notification du marché. Les prestations de chaque tranche optionnelle seront exécutées à compter d'un ordre de service affermissant la tranche et invitant le prestataire à débiter sa mission. Le titulaire s'engage à effectuer pour le compte du département, responsable de traitement, les opérations de traitement de données à caractère personnel conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit règlement général sur la protection des données, à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles".

**Le critère prix sera noté sur 60 points:** Les notes seront établies sur la formule suivante, comparaison du prix proposé par rapport à la moyenne des offres des candidats:  $N = 60 \times [1 - (\text{valeur absolue de (Moyenne des prix - prix proposé)} / (\text{Moyenne des prix}))]$  Les critères retenus pour le jugement de la valeur technique des offres et leur notation sont les suivants:

- Si "x" temps proposé par le soumissionnaire par rapport à la moyenne des candidats est:  $- 5 \% \leq x \leq + 5 \%$ . La note obtenue sera égale à 40

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $+ 5 \% \leq x \leq + 15 \%$ . La note obtenue sera égale à 30

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $- 15 \% \leq x \leq - 5 \% \text{ OU } + 15 \% \leq x \leq + 20 \%$ . La note obtenue sera égale à 20

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $- 20 \% \leq x \leq - 15 \%$ . La note obtenue sera égale à 10

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $x \leq - 20 \% \text{ OU } x \geq + 20 \%$ . La note obtenue sera égale à 0 - La note 0 est éliminatoire.

Le titulaire devra effectuer l'équivalent d'une visite d'une journée (8h environ comprenant le transport aller-retour) minimum par semaine, en réunion de chantier (à la demande du maître d'ouvrage) et dans le cadre de l'organisation des diverses réunions pour le bon déroulement du chantier. Le délai global du marché étant de 30 mois de travaux, soit 130 semaines, cela équivaut à 1040 heures minimum d'intervention imposées par le maître d'ouvrage en phase C2 et C5 de la DGP. En dessous de ce seuil, l'offre sera déclarée irrégulière.

**Il s'agit d'un marché périodique:** NON

**Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires:** NON

**Instance chargée des procédures de recours:** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, 5, rue Racine, BP 40510, 83041 Toulon - Cedex 9, Tél: 04 94 42 79 30 - Fax: 04 94 42 79 89, mël: greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Organe chargé des procédures de médiation:** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, Mêmes coordonnées que ci-dessus, 83041 Toulon

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, Mêmes coordonnées que ci-dessus, 83041 Toulon

**Envoi à la publication le:** 11/10/21

**Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP:** 11/10/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.var.fr>

(MP8361)

## Avis d'appel public à la concurrence

Services  
Procédure ouverte

DÉPARTEMENT DU VAR, Mme Véronique FRANKE - Directeur Direction des Bâtiments et Equipements Publics, 390, avenue des Lices CS 41303 83000 TOULON; mël: grs-aws-dm@var.fr; web: <http://www.var.fr>

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

Type de pouvoir adjudicateur: Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet: MISSION DE COORDINATION DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ DE NIVEAU 1 POUR LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE ET TECHNIQUE DE 7 COLLÈGES DU DÉPARTEMENT DU VAR

Référence acheteur: 20211470-JT

Code NUTS: FRL05

Durée: 48 mois.

Description: La présente consultation concerne la prestation de la Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, niveau 1 dans le cadre d'un marché public global de performance pour les travaux de rénovation énergétique et technique de 7 collèges du département du Var.

La mission du coordonnateur SPS porte sur la partie travaux de la phase de conception/réalisation du marché global de performance; cette partie, d'un montant estimé à 34.526.666 € HT soit 41.431.999,20 € TTC, est décomposée comme suit:

Tranche ferme: 29.166.666 € HT

Tranche optionnelle n°1 - Réfection des Salles de science: 850.000 € HT

Tranche optionnelle n°2 - Réfection des demi-pensions de certains collèges: 1.670.000 € HT

Tranche optionnelle n°3 - Réfection des équipements sportifs de certains collèges: 1.000.000 € HT

Tranche optionnelle n°4 - Remplacement des réseaux de distribution de chauffage: 1.840.000 € HT

Classification CPV Principale: 71317210 - Services de conseil en matière de santé et de sécurité

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC: OUI

Forme du marché: Division en lots: non. Les variantes sont refusées

Valeur estimée hors TVA: 68.400 euros

Options: oui

Clause variation prix si événements altérant l'équilibre financier du contrat; Options dont notamment: conclusion possible d'avenant (cf. Art. IX du CCPAE) selon évolutions réglementaires; prolongation des délais; services suppl. nécessaires; calendrier prévisionnel; Tranches optionnelles: (4) tranches optionnelles pourront être affermées; prestations similaires cf. article R. 2122-7 du CCP.

Reconductions: non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession: Liste et description succincte des conditions: - Lettre de candidature (imprimé DC1 à compléter, joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1. à L.2141-5. et L.2141-7. à L.2141-11. du code de la commande publique.

Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis: - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles- Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé DC2 ou équivalent.

Référence professionnelle et capacité technique: Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis: - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Justificatif d'une expérience professionnelle coordonnateur ou agent en matière de sécurité, d'une durée minimale de cinq ans pour la compétence de niveau 1 et justificatif d'une formation spécifique de coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé adaptée, d'une part, à l'expérience professionnelle ou au diplôme du candidat et, d'autre part, au niveau de compétence défini à l'article R. 4532-23. Cette formation est actualisée tous les cinq ans, dans l'année civile qui suit l'échéance de la dernière attestation de compétence prévue à l'article R. 4532-31. (article R 4532-26 modifié du Code du travail). Joindre Copie de l'attestation de compétence niveau 1 en conception et en réalisation, en cours de validité (datée de moins de 1 an)

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché: NON

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 40 % Valeur technique (temps d'intervention en phase réalisation); 60 % Prix

Remise des offres:

15/11/21 à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature: français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres: 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres: Date: le 17/11/21 à 00h00

Renseignements complémentaires: Lieu d'exécution: 7, collèges du Dpt du Var: Paul Cézanne-Brignoles; Le Fenouillet-La Crau; Henri Bosco- La Valette du Var; Jean Giono- Le Beausset; Pierre de Coubertin-Le Luc en Provence; Vallée du Gapeau-Solliès-Pont; Henri Matisse -Saint Maximin. Le Coordonnateur SPS devra notamment participer à l'analyse des offres initiales et finales relatives au dialogue compétitif entre les 2 candidats du marché global de performance énergétique et technique, y compris les tranches optionnelles et exécuter les missions confiées détaillées à l'article II.4-1 du CCP valant AE

A TITRE INDICATIF, les durées prévisionnelles du Marché global de performance sont les suivantes: - Conception: 6 mois; - Réalisation: 30 mois à compter de la validation de la phase conception (y compris tranches optionnelles éventuellement affermées), dont 2 mois de période de préparation

Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Le coordonnateur SPS intervient pendant la conception et l'exécution des ouvrages et jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement de la tranche ferme et des tranches optionnelles affermées. Sa mission débute à compter de la notification du marché. Les prestations relatives à la tranche ferme seront exécutées à compter de la notification du marché. Les prestations de chaque tranche optionnelle seront exécutées à compter d'un ordre de service invitant le prestataire à débiter sa mission; Le titulaire s'engage à effectuer pour le compte du département, responsable de traitement, les opérations de traitement de données à caractère personnel au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit règlement général sur la protection des données, à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et de son décret d'application n°2018-687 du 1<sup>er</sup> août 2018.

- Le critère prix sera noté sur 60 points: Les notes seront établies sur la formule suivante, comparaison du prix proposé par rapport à la moyenne des offres des candidats:  $N = 60 \times [1 - (\text{valeur absolue de } (\text{Moyenne des prix} - \text{prix proposé}) / (\text{Moyenne des prix}))]$

- La valeur technique (Temps d'intervention en phase "réalisation") sera notée sur 40 points: Les critères retenus pour le jugement de la valeur technique des offres et leur notation sont les suivants: - Si "x" temps proposé par le soumissionnaire par rapport à la moyenne des candidats est:  $-5\% \leq x \leq +5\%$ . La note obtenue sera égale à 40

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $+5\% \leq x \leq +15\%$ . La note obtenue sera égale à 30

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $-15\% \leq x \leq -5\%$  OU  $+15\% \leq x \leq +20\%$ . La note obtenue sera égale à 20

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $-20\% \leq x \leq -15\%$ . La note obtenue sera égale à 10

- Si "x" temps proposé par rapport à la moyenne des candidats est:  $x \leq -20\%$  OU  $x \geq +20\%$ . La note obtenue sera égale à 0 - La notes 0 est éliminatoire.

Le titulaire devra effectuer l'équivalent d'une visite d'une demi-journée (4h environ comprenant le transport aller-retour) minimum par semaine, soit environ 16h/mois, en visites inopinées ou en réunion de chantier (à la demande du maître d'ouvrage) et organisation des diverses réunions (CISST). Le délai global du marché étant de 30 mois de travaux, soit 130 semaines cela équivaut à 520 heures minimum d'intervention imposées par le maître d'ouvrage en phase C2 de la DGPF.

En dessous de ce seuil, l'offre sera déclarée irrégulière.

Il s'agit d'un marché périodique: NON

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires: NON

Instance chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, 5, rue Racine, BP 40510, 83041 Toulon - Cedex 9, Tél: 04 94 42 79 30 - Fax: 04 94 42 79 89, mël: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, Mêmes coordonnées que ci-dessus, 83041 Toulon

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, Mêmes coordonnées que ci-dessus, 83041 Toulon

Envoi à la publication le: 11/10/21

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 11/10/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.var.fr>

(MP8362)



## Publicité résumé supplémentaire

Procédure ouverte  
Travaux

Pouvoir adjudicateur: VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER, Hôtel de Ville 20, Quai Saturnin Fabre, 83507 La Seyne sur Mer.

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.marches-securesis.fr>

Objet: LA CONSULTATION CONCERNE LES 5 LOTS PRÉCISES CI-DESSOUS, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE GROSSES RÉPARATIONS ET D'AMÉNAGEMENT DU BÂTI COMMUNAL ET DES IMMEUBLES MENAÇANT RUINES:

Lot n°1: Maçonnerie

Lot n°5: Electricité

Lot n°6: Peinture

Lot n°8: Faux Plafonds sols souples

Lot n°9: Etanchéité

**Durée du marché:** Le marché prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (ou de la date de notification au titulaire) et ce jusqu'au 31 décembre 2022. Il pourra être reconduit trois fois par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile à chaque fois, soit pour les années 2023, 2024 et 2025.

**Renseignements complémentaires:** Les candidats doivent retirer le dossier ou déposer leur offre par transmission électronique sur le site internet : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Date limite de réception des offres:**

**Le 08 novembre 2021 à 12h**

**Numéro d'affaire:** Affaire 21S0015

Le présent avis est une publicité résumée supplémentaire. Les candidats sont invités à se reporter à l'avis de publicité complet paru au BOAMP sous la référence BOAMP avis n° 21-132428 du 06/10/2021 et paru au JOUE avis n° 2021/S196-507085 du 08/10/2021.

(MP8388)



Rectificatif à l'AAPC paru dans le TPBM du 13/10/2021 MP8268

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée

Travaux

**VILLE DE LA GARDE**- M. Le Maire- Sce Programmation-Marchés Publics - Rue Jean Baptiste Lavène BP 121 83957 La Garde - Cedex. Tél: 04 94 08 98 05 - Fax: 04 94 08 98 87; mël: [commandepublique@ville-lagarde.fr](mailto:commandepublique@ville-lagarde.fr); web: <https://www.ville-lagarde.fr>

**Référence:** PUIT GARCIN

**Objet:** TRAVAUX DE REFECTION DU RESEAU AEP ET DU RESEAU D'IRRIGATION DU COMPLEXE SPORTIF GUY MOQUET A LA GARDE

**Remise des offres:**

**Au lieu de:** 29/10/21 à 16h00 au plus tard.

**Lire:** 08/11/21 à 16h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.ville-lagarde.fr>

(MP8392)



LE DÉPARTEMENT

Avis d'attribution

Procédure ouverte

Services

**DÉPARTEMENT DU VAR** - Mme Véronique FRANKE - Directeur, Direction des Bâtiments et Equipements Publics, 390 avenue des Lices, CS 41303, 83000 TOULON, mël: [grs-aws-dm@var.fr](mailto:grs-aws-dm@var.fr); web: <http://www.var.fr>

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

**Objet:** MISSIONS DE GEO-LOCALISATION - GEO-DETECTION - GEO-REFERENCEMENT DES RESEAUX SUR L'ENSEMBLE DES BIENS DU DEPARTEMENT DU VAR - 3 LOTS GEOGRAPHIQUES

**Référence acheteur:** MA21BA0003

**Classification CPV:** Principale: 71332000 - Services d'ingénierie géotechnique

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC: OUI

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 40% Valeur technique des prestations; 60% Prix des prestations

Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP: 30/03/2021

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires: non

**Instance chargée des procédures de recours:** Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510, 83041 Toulon Cedex 9, Tél: 0494427930 - Fax: 0494427989, [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr); Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Toulon; Organe chargé des procédures de médiation: Tribunal administratif de Toulon

**Attribution du marché:**

Valeur totale du marché (hors TVA): 22.268 €

**LOT N° 1 - Pôle Technique de Toulon Est-Ouest / Nombre d'offres reçues:** 14, Nombre d'offres reçues de la part de PME: 11, Nombre d'offres reçues par voie électronique: 14 Date d'attribution: 26/08/2021; Marché n°: 20210328; RESODETECTION, 7 avenue de la Chaffine, 13160 Châteaurenard; Montant HT: 14.025€; Le titulaire est une PME: OUI; Sous-traitance: non

**LOT N° 2 - Pôle Technique de Saint-Maximin: Nombre d'offres reçues:** 13, Nombre d'offres reçues de la part de PME: 10, Nombre d'offres reçues par voie électronique:

13; **Date d'attribution:** 26/08/2021; Marché n°: 20210330; RESODETECTION, 7 avenue de la Chaffine, 13160 Châteaurenard; Montant HT: 3.875€; Le titulaire est une PME: OUI; Sous-traitance: non.

**LOT N° 3 - Pôle Technique de Draguignan: Nombre d'offres reçues:** 12, Nombre d'offres reçues de la part de PME: 11, Nombre d'offres reçues par voie électronique: 12; **Date d'attribution:** 26/08/2021; Marché n°: 20210331; SE2T ENGINEERING, 260 RUE CORPORANDY, 83210 La Farliède; Montant HT: 4.368€; Le titulaire est une PME: OUI; Sous-traitance: non.

**Renseignements complémentaires**

Chaque lot est un accord-cadre à bons de commande pour un an à compter de sa notification et renouvelable 3 fois sans excéder 4 ans, pour un montant minimum de 2000€ HT et pour un montant maximum de 200 000€ HT.

La valeur totale du marché indiquée correspond à l'addition des montants HT des DQE non contractuels de chaque titulaire, pour un an.

Le montant renseigné pour le titulaire de chaque lot est celui du DQE non contractuel pour un an.

Modalités de consultation du contrat sur demande de rendez-vous par l'intermédiaire de la rubrique "contact" du site var.fr

**Envoi à la publication** le 18/10/2021

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.var.fr>

(MP8420)



Avis d'appel public à la concurrence

Appel d'offres ouvert

Travaux

**Organisme:** VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT au nom et pour le compte de la COMMUNE DE RAMATUELLE

**Objet:** MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LES ECLAIRAGES PUBLICS DE BALISAGE DE CHEMINEMENTS PIETONS A LA PLAGE DE PAMPOLONNE SUR LA COMMUNE DE RAMATUELLE, PREVUS PAR LA CONCESSION OBJET DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 7 AVRIL 2017.

**CPV:** 45316100-6: Installation d'appareils d'éclairage extérieur; 45316110-9: Installation de matériel d'éclairage public

**Modalités de paiement:** Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**DCE:** retrait libre, gratuit et intégral uniquement sur: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_tRMMOj9CL5](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_tRMMOj9CL5)

**Critères de sélection des offres:** 1-Prix des prestations: 45 %; 2-Valeur technique: 55%; (2.1- Réponse technique détaillée aux exigences du cahier des charges: 25%; 2.2- moyens mis en œuvre pour assurer la protection de l'environnement sur le chantier: 15%; 2.3- Les moyens humains et matériels affectés au chantier et la méthodologie proposée pour respecter les délais contractuels: 15%)

**Délai de validité des offres:** 4 mois.

**Dépôt des candidatures et des offres OBLIGATOIREMENT** sur: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_tRMMOj9CL5](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_tRMMOj9CL5)

**Date limite de remise des candidatures et des offres:**

**29 novembre 2021 à 16 h 00**

**Instance et recours:** Tribunal Administratif de Toulon; voir article L551-1 du CJA.

**Date d'envoi de la présente publicité:** le 18 octobre 2021

(MP8428)



LE DÉPARTEMENT

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée

Travaux

**DÉPARTEMENT DU VAR** - Mme Véronique FRANKE, Directeur, Direction des Bâtiments et Equipements Publics, 390 avenue des Lices, CS 41303, 83000 TOULON, mël: [grs-aws-dm@var.fr](mailto:grs-aws-dm@var.fr); web: <http://www.var.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur:** Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

**Objet:** RELANCE DU LOT 9 - REVETEMENTS DE SOLS DURS - REVETEMENTS MURAUX - RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU COLLEGE HENRI NANS À AUPS

**Référence acheteur:** 20211581

Code NUTS: FRL05

**Durée:** 24 mois.

**Description:** La présente consultation concerne la relance du lot 9 revêtements de sols durs revêtements muraux pour l'opération de Restructuration et extension du Collège Henri Nans à Aups

Initialement l'opération a été lancée en 15 lots traités en marchés séparés tous attribués à l'exception du lot 9 qui a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général ne résultant pas de l'infructuosité de la procédure.

Lieu d'exécution: Collège Henri NANS, Allée Jean Moulin 83630 AUPS

Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 1 au sens du Code du travail (Loi N° 93-1418 du 31 Décembre 1993).

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des clauses techniques particulières commun à tous les lots et les CCTP propre au lot 9.

L'opération est soumise à un Permis de Construire.

A titre indicatif, on peut prévoir que la période de préparation des travaux relatifs au présent lot devrait commencer en janvier 2022.

Une visite des lieux est recommandée. Elle est possible le mardi, en prenant rendez-vous auprès du chef de projet, Monsieur Bruno CHARPENTIER, mail: bcharpentier@var.fr

La dernière visite devra être faite impérativement au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, passé ce délai aucune visite ne sera organisée.

**Classification CPV: Principale: 45210000** - Travaux de construction de bâtiments; **Complémentaires: 45214200** - Travaux de construction de bâtiments scolaires; **45262800** - Travaux d'extension de bâtiments; **45454000** - Travaux de restructuration

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC: OUI**

**Forme du marché: Prestation divisée en lots: non**

**Les variantes sont refusées**

**Quantité/étendue:**

La valeur estimée du lot 9, objet de la présente consultation est de: 395.318,07 € HT (valeur février 2021)

Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental.

La consultation est lancée suivant la procédure adaptée visée aux articles R.2123-1.2°, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du Code de la Commande Publique (CCP).

Relance à la suite de deux appels d'offres et une procédure adaptée déclaré sans suite pour motif d'intérêt général.

Options: oui

Cause de variation des prix si survenance de certains événements qui pourraient altérer en cours d'exécution l'équilibre financier du contrat. Selon les évolutions réglementaires, les modalités de paiement pourront être adaptées. Elles seront notifiées par ordre de service. Options: travaux fournitures ou services supplémentaires qui deviendraient nécessaires; décision de poursuivre; calendrier prévisionnel; tranches optionnelles: sans objet. Prestations similaires cf. article R. 2122-7 du CCP.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public:**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Autres renseignements demandés:**

- Lettre de candidature (imprimé DC1 à compléter, joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants.

- Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du code de la commande publique.

- Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé DC2 ou équivalent.

Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Elles devront être signées par le Maître d'ouvrage / Maître d'œuvre.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de prendre contact avec les personnes publiques ou privées nommées pour contrôler l'exactitude des références fournies.

Le cas échéant, le ou les documents relatifs) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat: le pouvoir devra obligatoirement être joint.

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 40% Valeur technique des prestations; 60% Prix

**Remise des offres:**

**12 novembre 2021 à 16 h 00 au plus tard**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature:** français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Validité des offres:** 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires:**

**Le critère du prix sera noté sur 60 points**

**Les notes seront établies sur la base de la formule suivante:**

$60 \times \text{offre la moins disante (AE)} / \text{offre du candidat analysé (AE)} = \text{Note Prix}$

Le critère de la Valeur Technique sera noté sur 80 points puis ramené à 40

La Valeur Technique (VT) sera appréciée au vu du mémoire technique fourni par l'entreprise.

Le mémoire ne sera en aucun cas un document d'information générale mais devra être rédigé spécialement pour le marché en prenant en compte ses spécificités. Il est rappelé au candidat que le mémoire technique est contractuel et qu'il l'engage.

Chaque question sera notée sur 20 points maximum. Les questions 1 et 3 auront un coefficient de 1 et la question 2 aura un coefficient de 2.

Chacun des éléments de la valeur technique sera analysé pour être noté.

**Question 1 (coefficient 1)**

Présentation des moyens humains et matériels spécifiquement affectés à cette opération. Présentation des moyens humains et matériels que l'(les) entreprise(s) envisage(nt) de mettre en place spécifiquement sur ce chantier, pour assurer le respect du calendrier de livraison des ouvrages, en tenant compte de la superposition des tâches dans les différents bâtiments. Transmettre les CV et références des personnels d'encadrement (chargé d'affaire ou conducteur de travaux, correspondant technique désigné pour le suivi de chantier avec le maître d'ouvrage, chef de chantier, chefs d'équipes), main d'œuvre d'exécution, et la liste des matériels et équipements.

**Question 2 - (coefficient 2)**

Présentation des fiches techniques produits des matériaux envisagés pour la réalisation des ouvrages.

Présentation des fiches techniques produits des matériaux envisagés pour la réalisation des ouvrages: sous couche d'insonorisation assortie de l'Avis Technique favorable, produits d'étanchéité sous carrelage, carrelages et revêtements muraux en grès cérame, carrelages en grès cérame anti-dérapant, plinthes, grès émaillé.

**Question 3 - (coefficient 1)**

Sécurité / environnement.

L'entreprise présentera les dispositions prises pour assurer la sécurité de son personnel et pour préserver les avoisinants notamment les habitations à proximité (logements de fonction et tiers) par rapport aux nuisances du chantier (bruit, odeurs, poussières, pollutions, horaires de chantier et plage de livraison...). Moyens mis en œuvre pour respecter le Cahier des Charges Environnemental Particulier dont le tri sélectif et le recyclage des déchets de chantier.

Chaque partie au marché est tenue au respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel, auxquelles elle a accès pour les besoins de l'exécution du marché.

Le titulaire s'engage à effectuer pour le compte du département, responsable de traitement, les opérations de traitement de données à caractère personnel conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit règlement général sur la protection des données, à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et de son décret d'application n°2018-687 du 1<sup>er</sup> août 2018. Le titulaire s'engage à respecter l'ensemble des obligations relatives à la protection des données personnelles du présent marché.

**Il s'agit d'un marché périodique: NON**

**Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires: NON**

**Instance chargée des procédures de recours:** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, 5 rue Racine, BP 40510, 83041 Toulon - Cedex 9, Tél: 04 94 42 79 30 - Fax: 04 94 42 79 89, mël: greffe.ta-toulon@juradm.fr; **Organe chargé des procédures de médiation:** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON, **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON.

**Envoi à la publication le:** 18/10/21

**Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.var.fr>**

(MP8431)



**LE DÉPARTEMENT**

**Avis d'attribution**

**Procédure ouverte**

**Travaux**

**DÉPARTEMENT DU VAR** - Mme Véronique FRANKE - Directeur, Direction des Bâtiments et Equipements Publics, 390 avenue des Lices, CS 41303, 83000 TOULON, mël: grs-aws-dm@var.fr; web: <http://www.var.fr>

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

**Objet: TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DES COLLÈGES ET BÂTIMENTS DU DÉPARTEMENT DU VAR V.R.D (VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS) - LOT 11 Pôle technique de Toulon Est et LOT 55 Pôle technique de Toulon Ouest**

**Référence acheteur:** MA21BA0007

**Classification CPV: Principale: 45200000** - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil; **Complémentaires: 45112500** - Travaux de terrassement; **45232410** - Travaux d'assainissement

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC: OUI

**Critères d'attribution:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 40% Valeur technique; 60% Prix

Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP: 16/06/21

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires: non

**Instance chargée des procédures de recours:** Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510, 83041 Toulon Cedex 9, Tél.: 0494427930 - Fax: 0494427989, greffe. ta-toulon@juradm.fr ; **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:** Tribunal administratif de Toulon ; **Organe chargé des procédures de médiation:** Tribunal administratif de Toulon

**Attribution du marché:**

Valeur totale du marché (hors TVA): 420.685.50 €

**LOT N° 11 - Pôle Technique de Toulon Est** - Marché n°: 20210939 - Nombre d'offres reçues: 4, Nombre d'offres reçues de la part de PME: 2, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE: 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE: 0, Nombre d'offres reçues par voie électronique: 4; Date d'attribution: 26/08/2021 ; EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, ZI ST MARTIN, 83400 Hyères, Montant HT: 199.165,50€, Le titulaire est une PME: NON, Sous-traitance: non

**LOT N° 55 - Pôle Technique de Toulon Ouest** - Marché n°: 20210940 - Nombre d'offres reçues: 4, Nombre d'offres reçues de la part de PME: 1, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE: 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE: 0, Nombre d'offres reçues par voie électronique: 4; Date d'attribution: 26/08/2021, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, ZI ST MARTIN, 83400 Hyères, Montant HT: 221.520€, Le titulaire est une PME: NON, Sous-traitance: non.

**Renseignements complémentaires**

Le marché a été conclu le 11/10/2021

Le marché est un accord cadre à bons de commande.

Le marché a été conclu avec un montant minimum de 10.000€ HT et sans montant maximum.

Le marché est passé pour une durée de 1 an à compter de la notification. Il est renouvelable 3 fois par période d'un an, par reconduction tacite, la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans.

Modalités de consultation du contrat sur demande de rendez-vous par l'intermédiaire de la rubrique " contact " du site var.fr

Envoi à la publication le 18/10/21

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.var.fr>

(MP8432)

**Vaucluse**



**Avis d'appel public à la concurrence**

**Procédure adaptée**

**Travaux**

**Organisme acheteur:** COMMUNE D'EYRAGUES (13), Place de la Libération, 13630 Eyragues. Tél.: 04.90.24.99.00, E-mail: [dgs@eyragues.fr](mailto:dgs@eyragues.fr); **Profil d'acheteur:** <https://www.marches-securises.fr>

**Objet:** RENOVATION DE LA REMISE DUNAN, Impasse Bouchet 13630 EYRAGUES

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Lundi 15 novembre 2021 - 10 h 00**

Pour plus de renseignements se reporter à l'avis MP8360 département Bouches-du-Rhône (MP8364)



**Avis d'appel public à la concurrence**

**Procédure adaptée**

**Travaux**

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION RHONE VENTOUX** - 595 Chemin de l'Hipodrome, CS 10022, 84201 CARPENTRAS Cedex. Représentant: M. le Président. Tél.: 04-90-60-81-81 - Fax: 04-90-63-52-95

**Objet: COMMUNE DE LA ROQUE SUR PERNES - RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE - RUE EUGENE IMBERT - REHABILITATION DU RESEAU D'EAUX USEES - RUES DU PORTAIL HAUT, DU PORTAIL BAS ET EUGENE IMBERT, Lieu d'exécution:** commune de LA ROQUE SUR PERNES (84210)

**Marché unique sans possibilité de variantes**

**Les travaux ne sont pas décomposés en tranches et comprennent entre autres: Phase 1:** Renouvellement ponctuel en traditionnel du réseau d'eaux usées puis chemisage de l'ensemble. **Phase 2:** Remplacement de la conduite d'eau potable et branchements associés et reprise des branchements d'eaux usées en traditionnel du collecteur à la limite privé.

**Qualités et capacités du candidat:** Pour des raisons de simplifications et de facilités pour les candidats, et afin de répondre aux exigences de justification et de régularité prévues au Code de la Commande Publique, il est fortement conseillé d'utiliser les formulaires dans leur dernière mise à jour disponibles à l'adresse: [http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants); - DC 2 (Déclaration du candidat); - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à 2141-11 du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner; - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L5212-1; L5212-2; L5212-3; L5212-4 du code du travail; - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance contre les risques professionnels; - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

**Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature:** production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

**Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché:** Pièces prévues aux articles D8222-5 ou D8222-7 du code du travail; NOTI2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus).

**Critères de jugement des offres:** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés: Prix des prestations (40%), Valeur technique (60%).

**Date limite de réception des offres:**

**8 novembre 2021 - 12 h 00**

**Délai de validité des offres:** 90 jours

**Références d'identification du marché attribué par la personne publique:** 01200967

**Dossier de consultation / obtention des documents / transmission des offres ou des candidatures OBLIGATOIREMENT sur:** <http://eauxrhoneventoux.synapse-entreprises.com>

**Date d'envoi du présent avis à la publication:** 15 OCTOBRE 2021

**Procédure de recours:** Tribunal administratif de Nîmes; Voies de recours: Voir article L551-1 et suivants du CJA.

(MP8391)

**TPBM : LE PARTENAIRE ECONOMIQUE POUR LA PERFORMANCE DE VOS MARCHES**



« Pour la pertinence des réponses à mes marchés et dans le respect de mes obligations légales tout en faisant des économies, je choisis TPBM »



**TÉLÉCHARGEZ**

**VOTRE MAGAZINE EN PDF  
CONNECTEZ-VOUS SUR NOTRE SITE**

**WWW.TPBM-PRESSE.COM/  
CONNEXION.HTML**

[tpbm.appelsoffres@presses-legales.com](mailto:tpbm.appelsoffres@presses-legales.com) 04 91 13 66 24

## - RAPPEL ET RÉSULTAT DES VENTES -

## RAPPEL DES VENTES

## BOUCHES-DU-RHONE

## TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AIX-EN-PROVENCE LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 A 9 H 00

<b>Me SIROUNIAN Nicolas</b> <b>PROVANSAL AVOCAT ASSOCIES</b> <b>04.13.24.13.63</b>	Appartement T2 de 46,36 m2 (lot 106) et un box (lot 16), sis à PELISSANNE (13330), LA COUR DES LICES, Résidence Le Domaine, bâtiment C, 8, route de Salon. Visite le 25/10/21 de 11 h à 12 h (LNP 24-09)	112.200 euros (surenchère)
<b>Me DABOT Karine</b> <b>SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES</b> <b>04.42.38.19.83</b>	Immeuble élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, avec un garage (lot 1), une discothèque (lot 2), et une remise et deux terrasses (lot 9), sis à PELISSANNE (13330), 13, rue des Passadouires. Visite le 25/10/21 de 14 h 30 à 15 h 30 (LNP 1-10)	180.000 euros

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TARASCON LE MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021 A 9 H 00

<b>Me BOUCHOUCHA Bruno</b> <b>SELARL B.S.B</b> <b>04.90.91.11.59</b>	Parcelle de terre en friche, sis à ARLES (13200), 85, chemin de Séverin, quartier des Prêcheur, cadastrée section KY n°249 pour 10 a.	40.000 euros (faculté de baisse)
--	---	-------------------------------------

VISITE LE 2/11/21 DE 10 H À 11 H (TPBM 22-09)

## RÉSULTAT DES VENTES

## BOUCHES-DU-RHONE

## TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AIX-EN-PROVENCE LE LUNDI 11 OCTOBRE 2021 A 9 H 00

<b>Me Karine DABOT</b> <b>SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES</b> <b>04.42.38.19.83</b>	Appartement de 79,80 m2 (lot 481) avec cave n° 74 (lot 371) et un garage n° 24 (lot 792), sis à MARTIGUES (13500), Avenue de Canto Perdrix, bâtiment Le Golfe, Tour C.	Désistement
<b>Me Karine DABOT</b> <b>SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES</b> <b>04.42.38.19.83</b>	Maison d'habitation de 104,47 m2 d'un simple rez-de-chaussée, avec garage à usage de remise de 36,45 m2 et terrain attenant, sise à VELAUX (13880), 43, impasse de l'Adret, chemin du quartier du Levun, cadastrée section AV n° 49 pour 16 a 67 ca.	Désistement
<b>Me Caroline PAYEN</b> <b>SCP DRUJON d'ASTROS &amp; ASSOCIES</b> <b>04.42.17.00.20</b>	Local à usage industriel de 482,35 m2 élevé d'un étage sur rez-de-chaussée (lot 1), sis à ISTRES (13800), Lieudit Tubé Sud, allée des Fustiers.	411.000 euros
<b>Me Mireille Lou GODARD</b> <b>Renseignements : Me BANTOS Georges</b> <b>04.42.03.00.26</b>	Appartement T3 de 64,49 m2 (lot 367) avec cave (lot 368) et emplacement de parking n° 16 (lot 867), sis à MARGNANE et à SAINT VICTOIRE (13) MEDITERRANEE PARC.	71.000 euros

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE LE JEUDI 14 OCTOBRE 2021 A 9 H 30

<b>Me Nathalie ROMAIN</b> <b>SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES</b> <b>04.42.38.19.83</b>	Appartement de 34,85 m2 avec cave (lot 202), sis à MARSEILLE (13003), 16, rue Belle de Mai.	Désistement
<b>Me Béatrice DELESTADE</b> <b>SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES</b> <b>04.91.37.33.96</b>	Appartement de 56,92 m2 (lot 12) sis à MARSEILLE (13005), 97, 99, rue Abbé de l'Epée, quartier Camas.	156.000 euros
<b>AR ROSENFELD &amp; ASSOCIES</b> <b>04.91.57.12.12</b>	Local commercial de 20 m2 (lots 11 et 12), sis à MARSEILLE (13001), 4, rue Lafayette, quartier Chapitre.	45.000 euros
<b>ROUSSEL &amp; CABAYE</b> <b>Me Hubert ROUSSEL</b> <b>04.91.33.14.59</b>	Appartement de 131,93 m2 avec combles aménagés (lot 26) et une cave (lot 6), sis à MARSEILLE (13005), LE SAPHIR, 126, rue Jaubert, quartier Le Camas.	334.000 euros
<b>CABINET BERENGER BLANC BURTEZ</b> <b>DOUCEDE ET ASSOCIES</b> <b>Me UZAN Véronique</b> <b>04.91.54.90.44</b>	Appartement T3 de 63,56 m2 (lot 164), sis à MARSEILLE (13014), RESIDENCE LE MAIL, 89 à 103, boulevard Jourdan, quartier Saint Barthélemy.	16.000 euros
<b>Me Béatrice PORTAL</b> <b>04.96.11.10.01</b>	Appartement F3 de 55,87 m2 (lot 117), une cave (lot 309) et le séchoir n°163 (lot 501) sis à MARSEILLE (13015), RESIDENCE CONSOLAT, 358, chemin du Littoral, quartier La Calade.	Carence
<b>Me Cécile CRISANTI</b> <b>07.82.90.19.69</b> <b>Me Guillaume METZ</b> <b>01.39.20.16.83</b>	<b>1er lot :</b> Appartement T3 (lot 858), une cave (lot 868) sis à MARSEILLE (13013), 112, avenue Corot. <b>2e lot :</b> Appartement T5 (lot 718), une cave (lot 725) sis à MARSEILLE (13013), 112, avenue Corot.	15.500 euros Désistement
<b>ROUSSEL &amp; CABAYE</b> <b>Me Hubert ROUSSEL</b> <b>04.91.33.14.59</b>	Appartement de 79,15 m2 avec terrasse (lot 1) sis à MARSEILLE (13015), 8, traverse de l'Aqueduc, quartier Saint Louis.	98.000 euros

## — PETITES ANNONCES —

**A NOS LECTEURS :** Les réponses aux annonces comportant la mention « écrire au journal sous référence... » sont à adresser aux PUBLICATIONS COMMERCIALES, 32, cours Pierre Puget, CS 20095, 13281 Marseille cedex 06, sous enveloppe comportant le numéro de la référence [par exemple n° 2033]. Les réponses sont transmises dès réception aux annonceurs à qui nous demandons, que la réponse soit positive ou négative, de bien vouloir accuser réception de chaque courrier. Pour tout renseignement, contacter notre service commercial au 04 91 13 66 09 ou par mail à [commercial@presses-legales.com](mailto:commercial@presses-legales.com). Les annonces à publier sont à transmettre avant le lundi pour parution dans la semaine.

### OFFRES D'EMPLOI

#### OFFRE DE COLLABORATION LIBERALE EN DROIT PRIVE (MARSEILLE)

Profil recherché : formation en droit privé + CAPA.

Expérience en tant que collaborateur libéral ou stages significatifs en cabinet et/ou entreprise Capacité et envie de traiter différents domaines du droit privé.

Si vous êtes polyvalent, rigoureux, disponible et souhaitez évoluer dans un environnement professionnel à dimension humaine, rejoignez-nous !

Dossiers traités

Le collaborateur se verra confier des dossiers dans les principaux domaines suivants : immobilier, copropriété, baux commerciaux, baux d'habitation, contentieux des loyers et charges impayés, construction, troubles de voisinage. Il sera susceptible d'intervenir de façon ponctuelle dans les autres domaines d'activité du cabinet.

Présentation du cabinet : effectif de 6 associés, 5 collaborateurs, 3 secrétaires.

Principaux domaines d'activité : droit des affaires, droit immobilier et de la copropriété, droit des assurances et du dommage corporel, droit public, droit pénal des affaires.

Date d'entrée en poste : dès à présent idéalement.

Contact : Merci de nous adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) par e-mail à [fmorabito@gobert-associés.com](mailto:fmorabito@gobert-associés.com)

Tél. : 04.91.54.73.51 Fax : 04.91.54.01.39

Pour accompagner son développement, le Cabinet FB & A, composé de trois avocats et d'une assistante juridique, basé à MARSEILLE, recrute : **UN(E) AVOCAT(E) COLLABORATEUR(ICE) EN DROIT ET CONTENTIEUX COMMERCIALS.**

Missions principales :

> accompagner la clientèle du Cabinet, composée de PME/TPE/Chefs d'entreprises dans la gestion de litiges commerciaux durant les phases de précontentieux et de contentieux judiciaires ;

> accompagner la clientèle du Cabinet dans la négociation et la rédaction de contrats (baux, cessions de fonds de commerce et de droit au bail, CGV, etc...)

> accompagner la clientèle du Cabinet dans le traitement des difficultés (procédures de mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires)

> gestion des contentieux et des procédures auprès des juridictions, des Administrateurs et Mandataires judiciaires, et des confrères.

Profil : entre 2 et 4 années d'expérience en cabinet d'avocats. Poste basé à Marseille, à pourvoir immédiatement.

Contact : [f.bouhaben@fbavocats.net](mailto:f.bouhaben@fbavocats.net)

Tél. : 04.96.20.84.84 [Me Frédéric BOUHABEN, avocat associé]

**ETUDE D'HUISSIERS DES BOUCHES-DU-RHÔNE RECHERCHE D'URGENCE UN CLERC** pour la gestion et la rédaction des actes détachés et la gestion des dossiers de recouvrement. Salaire motivant. Contrat de travail à durée indéterminée. [bagnol-schinetti@actipole-huissiers13.fr](mailto:bagnol-schinetti@actipole-huissiers13.fr)

Réf: 3150

**LE CABINET ASA, CABINET D'AVOCATS D'AFFAIRES D'ORIGINE RÉGIONALE**, implanté à MARSEILLE et comptant aujourd'hui 10 avocats et juristes recrute dans le cadre d'un CDI : Un(e) secrétaire juridique (H/F). Vos Missions :

Au sein du service spécialisé en droit des sociétés, votre rôle consistera, en lien avec les collaborateurs notamment à : > réaliser et suivre les formalités légales ; > préparer des dossiers récapitulatifs clients ; > gérer la tenue (registres) et, plus globalement, le classement des dossiers ; > planifier et suivre la réalisation des opérations juridiques courantes ; > rédiger de la documentation relative aux opérations juridiques courantes au moyen du logiciel Po-

lyacte (transfert de siège social, approbation des comptes sociaux). > accueil téléphonique des clients. Votre Profil : Titulaire d'un Bac + 2 dans le domaine du secrétariat ou d'une formation en droit, vous justifiez d'une première expérience en secrétariat juridique. Maîtrise des logiciels du Pack Office (Word, Excel et PowerPoint). La connaissance du logiciel Polyacte serait un plus. Organisation, implication, réactivité, maîtrise de l'orthographe, rigueur, goût du travail en équipe, confidentialité et envie d'apprendre sont des qualités recherchées.

Poste à pourvoir dès que possible. Temps complet (35 heures). Salaire : à déterminer suivant expérience. **Adresser vos candidatures aux adresses mail suivantes : [florence.taupenas@asa-avocats.fr](mailto:florence.taupenas@asa-avocats.fr); [maco@asa-avocats.fr](mailto:maco@asa-avocats.fr).**

Réf:3156

**CABINET COMPTABLE CHERCHE JEUNE EXPERT** récemment diplômé voulant intégrer une structure déjà établie. Pour tout renseignement complémentaire **contact au : 06 03 310 574 ou par mail : [treguierachel@gmail.com](mailto:treguierachel@gmail.com)**

Réf:3157

#### MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

recherche pour son étude à Marseille un(e) Assistant(e)-comptable à temps plein du lundi au vendredi, en CDI. Compétences comptables, maîtrise de logiciels et de l'anglais requises. Expérience appréciée. Rémunération selon expérience. **Contact : [chamla@maisonrc.com](mailto:chamla@maisonrc.com)**

Réf:3163

### IMMOBILIER

#### LOCATION D'UN BUREAU INDEPENDANT MARSEILLE 6ÈME - 17 M²

Sur un plateau de 420 m<sup>2</sup> hébergeant plusieurs sociétés d'ingénierie et de services aux professionnels. Loyer mensuel charges comprises : 300 Euros HT + TVA à 20%. Le loyer inclut l'accès aux services communs : cuisine. Libre au 1er octobre 2021. Reste à la charge du locataire : > Les frais de téléphonie et les coûts d'installation des branchements informatiques éventuels, le ménage hebdomadaire, > La refacturation du ménage, de l'ordre de 15 Euros HT / mois. Bail professionnel ou commercial. Engagement ferme d'1 année. Accessibilité : Bus n°23, n°45 depuis Rond-Point Prado – Stationnement facile aux alentours. S'agissant d'un plateau partagé, il est recherché un professionnel prestataire de service, mais ne recevant pas de public ni client. Le locataire doit respecter une étiquette de vie en communauté, permettant de travailler au calme, et dans une ambiance conviviale entre les occupants. Réceptions ou manifestations avec public non autorisées. **Contact direct propriétaire 06.26.47.22.00 ou [gua-rdconseils@orange.fr](mailto:gua-rdconseils@orange.fr)**

#### A LOUER DANS CABINET D'AVOCATS

Avenue du Prado (à hauteur du Boulevard Péri-er), avec métro, bus et station Vélip devant le cabinet, parking public à 50 m et entrée autoroute à 300m un bureau de 24m<sup>2</sup>, ensoleillé, double vitrage teinté, climatisé, parquet au sol, avec mise à disposition salle d'archive, salle de réunion, coin cuisine. Loyer mensuel: 615 euros (ht + tva) charges comprises (eau, électricité, charges copro, ménage, assurance). Possibilité également de domiciliation comprenant relève de la case CARSAM et mise à disposition des parties communes en ce compris la salle de réunion pour 150 euros ht + tva par mois. **Renseignements/visites Me Cyrille DELPY : 06.22.74.29.82**

Réf:3166

**BUREAU D'AVOCAT À LOUER** au sein d'une équipe pluridisciplinaire (chiffre/droit) au Tholonet (commune d'Aix-en-Provence). Avocat(e), vous souhaitez rejoindre une équipe pluridisciplinaire aux compétences multiples travaillant en synergie,

et misant sur la transversalité droit /chiffre (expertise comptable) : Dans un ensemble immobilier récent, locaux refaits à neuf (salle de réunion, normes d'isolation phonique, climatisation, salle d'attente / secrétariat pouvant accueillir deux assistantes, cuisine avec espace repas/détente...). Il nous reste un bureau à louer de 12,40m<sup>2</sup>, 400 euros HT, charges en sus avec possibilité de partage de moyens techniques. Places clientèle gratuites dans parking privé, accès autoroutiers proches – sortie AIX EST à 5 min.

Tél : Me Caroline Mansart 06 10 05 08 18

Réf: 3151

#### BANDOL LOCATION MEUBLE PLEIN CENTRE

Type 2 48 m<sup>2</sup> très calme plein sud vue sur mer. Parking privatif. semaine quinzaine mois.

06 14 63 48 22

Réf: 3140

**VENDS FONDS DE COMMERCE PHOTO**, hyper-centre de Marseille (1ier ardt) emplacement de premier ordre, commerce très actif. Vente de produits, développement argentine et numérique. Surface : 25m<sup>2</sup>+33m<sup>2</sup> entresol. Tenu 26 ans, cédé cause retraite du gérant. Prix : 110 000 €. **Contact : 06.1724.05.23**

Réf: 3155

**MURS COMMERCE ALIMENTAIRE** Var loyer 20 KEUR/an, exploitant présent depuis 25 ans. Petit budget. Nous contacter :

**Claude CORTIAL au 06 81 37 11 31**

Réf: 3153

**MURS RÉSIDENCE MEUBLÉE** Var entièrement louée à l'année Loyers 900 KEUR/an. Sur lettre de confidentialité et évidence bancaire. Nous contacter : **Claude CORTIAL au 06 81 37 11 31**

Réf: 3154

**GROUPE, FINANCIER ACHÈTE À MARSEILLE COMPTANT**, murs commerciaux, immeubles, appartements pour investissement.

Tel. : 06 14 79 06 68.

Réf: 3147

**AV FONCIER 3154 m2** pour Immo /Entreprise/ Comm - ZONE AÉROPORTUAIRE de BX- MÉRIGNAC 33700. Emplacement n°1 - FAIRE OFFRE - **Contact : Mr SCHINAZI / 06 95 62 96 38**

Réf: 3143

**CABINET D'AVOCATS, QUARTIER CINQ AVENUES, CÈDE T4** au 1er étage à usage de bureaux ou appartement – tout équipé. Si intéressé, **tel : 04 91 49 29 71 ou 06 77 07 07 55**

Réf: 3144

**MARSEILLE 6ÈME – RUE DELANGLADE. DANS UN BEL IMMEUBLE BOURGEOIS**, superbe plateau traversant très lumineux, entièrement rénové. Il se compose de 4 bureaux, d'une salle d'archive et d'une kitchenette. Climatisation, double vitrage. Idéalement situé, à proximité du palais de Justice et de toutes les commodités. Cabinet Ceprogim Colin. **04 96 11 20 56 - 06 19 61 28 75**

Réf: 3133

**VENDS BUREAUX MARSEILLE 4ÈME** (pouvant convenir à un cabinet médical) - 140m<sup>2</sup> sur deux niveaux - Libre immédiatement - Escalier intérieur - Chauffage central et climatisation dans chaque bureau - Câblage informatique - Entrées séparées - 4 parkings en sous-sol. Prix : 220 000 € / Charges : 4 000 € par an – **contact : 06 14 71 94 71**

Réf: 3136

**LOCATION D'UN BUREAU INDEPENDANT BONNEVEINE**, situé 64 avenue d'Haïfa, 3ème étage, 13008 Marseille. Sur un plateau de 420 m<sup>2</sup> de bureaux hébergeant déjà plusieurs société d'in-

génierie et de service aux professionnels, location de 1 bureaux de 18 m<sup>2</sup>, comprenant mobilier et placards. La location donne accès à une salle de repos commune. Location à partir de 300 € HT/mois pour engagement d'une année. Desservie par Bus n°23, n°45 – Stationnement facile aux alentours. Environnement agréable. Libre au 1er mars 2019.

**Contact direct propriétaire 06 26 47 22 00 ou [gua-rdconseils@orange.fr](mailto:gua-rdconseils@orange.fr)**

Réf: 3128

#### A LOUER, PLEIN CENTRE-VILLE : VIEUX PORT/ BRETEUIL

Marseille 1er, appartement F3, 65 m<sup>2</sup>, meublé, 4ème étage/5 sans ascenseur, donnant sur cour intérieure, très calme. Proche toutes commodités. Entièrement refait à neuf du sol au plafond, très beau volume atypique. 1 salon, 2 chambres, 3 salles d'eau, cuisine entièrement équipée avec électroménager neuf, mobilier entièrement neuf, climatiseur réversible neuf. Loyer 1000€ Hors charges

**Contact direct propriétaire : 06 20 84 70 57**

Réf: 3123

**PARTICULIER LOUE, PARKING FERMÉ** pour 5 à 6 voitures et rangement, quartier Castellane.

Tel: 06 73 67 78 26

Réf: 3164

**A VENDRE MARSEILLE 12ÈME APARTEMENT T 3-4 PROCHE ST BARNABÉ CENTRE** (10 mn à pied) traversant et lumineux 76 m<sup>2</sup> au sol, 1er étage sans ascenseur dans résidence sécurisée arborée sans vis-à-vis. Double vitrage, chauffage individuel au gaz, séjour + salon (26 m<sup>2</sup>), cuisine moderne équipée, 2 chambres, salle d'eau, WC séparé, rangements, balcon, loggia vitrée donnant sur jardin, grande cave, parking privé. A 1 mn de la L 2, proche de commodités. Charges copro 2019 : 1 713 €, taxes foncières: 990 €. Prix: 215 000 €, agences s'abstenir SVP. **TÉL. 06 11 63 09 51**

#### LOCATION BUREAUX EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE MARSEILLE



Cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE 2ème étage avec ascenseur. A compter du 1er Novembre 2021. Dans immeuble prestigieux, au sein d'un local professionnel de standing de 160 m<sup>2</sup>, partagé avec un cabinet d'avocats :

> 1 bureaux de 43m, beau parquet, importante cheminée en marbre d'époque, belles hauteurs sous plafond mouluré, lumineux et vue dégagée sur la place et le palais de Justice, > 1 bureaux de 23 m<sup>2</sup> meublé, parquet, vue dégagée sur la place et le palais de Justice, > 1 bureau de 9 m<sup>2</sup> meublé, > Dans le hall d'entrée, possibilité d'installer un poste d'accueil et de secrétariat, > Parties communes : cuisine (équipée), toilettes et salle technique, ++ Placards, climatisations réversibles individuelles, câblage réseau, télésurveillance. Loyers pour les 3 bureaux : 1.400 € HT et Hors Charges.

**c.guigou@guigou-avocats.com**

06 03 70 13 19

Réf: STL01-0921

**LA NEWSLETTER**  
[tpbm-presse.com/newsletter.html](http://tpbm-presse.com/newsletter.html)



AVANT,  
MARGAUX, ASSISTANTE JURIDIQUE,  
ENVOYAIT SES ANNONCES LÉGALES PAR MAIL.  
**MAIS ÇA, C'ÉTAIT AVANT**



MAINTENANT, ELLE UTILISE EXPERT LÉGALES.  
**ET ELLE GAGNE DU TEMPS**

[www.expertlegales.fr](http://www.expertlegales.fr)



Découvrez les aventures de Margaux sur Youtube/Legal2digital



# TPBM : LE PARTENAIRE ECONOMIQUE POUR LA PERFORMANCE DE VOS MARCHES



« Pour la pertinence des réponses à mes marchés et dans le respect de mes obligations légales\* tout en faisant des économies, je choisis TPBM »

\*en tant que JAL, TPBM est habilité à publier vos AAPC jusqu'aux seuils européens sans avoir recours à d'autres supports de publication.

« TPBM rassemble les marchés de mon territoire qui vont booster mon activité »

TPBM - la référence régionale spécialisée dans les marchés de travaux publics, du bâtiment et de l'aménagement